



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

NOTICE

The quality of this microform is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us an inferior photocopy.

Reproduction in full or in part of this microform is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30, and subsequent amendments.

AVIS

La qualité de cette microforme dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de qualité inférieure.

La reproduction, même partielle, de cette microforme est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30, et ses amendements subséquents.

L'ALPHABÉTISATION DES ACADIENS, 1700-1850

par

Louis J. Dugas

Thèse présentée à
l'École des études supérieures et de la recherche
à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention
d'une maîtrise en histoire.

Université d'Ottawa

© Louis J. Dugas, Ottawa, Canada, 1993



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services Branch

395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Bibliothèque nationale
du Canada

Direction des acquisitions et
des services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0N4

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted an irrevocable non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of his/her thesis by any means and in any form or format, making this thesis available to interested persons.

L'auteur a accordé une licence irrévocable et non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de sa thèse de quelque manière et sous quelque forme que ce soit pour mettre des exemplaires de cette thèse à la disposition des personnes intéressées.

The author retains ownership of the copyright in his/her thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her permission.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège sa thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

ISBN 0-315-82554-5

Canada



UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

RÉSUMÉ**L'ALPHABÉTISATION DES ACADIENS, 1700-1850**

Louis J. Dugas
Université d'Ottawa, 1992

Superviseur :
Professeur Béatrice Craig

Cette thèse établit le degré d'alphabétisation des populations acadiennes à Port Royal et Grand Pré pour la première moitié du XVIII^e siècle, à partir des signatures aux actes de mariage dans les registres paroissiaux; elle mesure aussi le même phénomène pour les Acadiens après la Déportation dans les paroisses de St-Pierre de Pubnico et de St-Anselme de Chezzetcook en Nouvelle-Écosse, de St-Antoine de Richibouctou au Nouveau-Brunswick, de St-Jacques de l'Achigan et de L'Acadie au Québec. Les Acadiens avaient un très haut degré d'alphabétisation lors de la conquête par l'Angleterre en 1713; sous la domination anglaise, l'art de signer s'est perdu graduellement de sorte qu'en 1755 peu d'Acadiens savaient signer.

Après 1755, les Acadiens regroupés au Canada ne savaient pratiquement pas signer : ceux des Maritimes ne l'ont réappris que tard au XIX^e siècle sauf ceux de St-Pierre de Pubnico, qui présentent un cas d'exception; ceux du Québec ont appris au même rythme que la population québécoise. L'art de signer ou l'alphabétisation qui disparaît avec la fermeture des écoles sous la domination anglaise en Acadie est clairement un premier résultat de l'école, école organisée et supportée au Canada français très longtemps par le clergé et les communautés religieuses catholiques.

à

*Abraham Dugas et
Marguerite-Louise Doucet
mariés à Port Royal en
1647.*

REMERCIEMENTS

Après ma retraite, j'avais des projets en tête dont celui de faire une maîtrise en histoire : l'inscription m'a fait découvrir la gratuité des frais scolaires qui m'était offerte par l'Université d'Ottawa à laquelle je dis merci. Je suis tout aussi reconnaissant à l'École des études supérieures et de la recherche qui m'a accueilli avec grande considération.

Pendant l'inscription, on m'a dirigé vers le professeur Pierre Savard qui était alors directeur du département de l'histoire : il m'a reçu avec bienveillance, il m'a fortement encouragé à commencer les cours et, tout au long de mes études, il m'a très sagement conseillé. M. Savard s'est acquis toute la reconnaissance que je lui témoigne ici.

Le professeur Jean-Claude Dubé a été bien patient avec moi, surtout durant la préparation de mon projet de thèse; madame Béatrice Craig a dirigé mon travail avec expertise après son retour de congé en 1990. À eux deux, je dois une immense gratitude que je ne sais trop comment exprimer.

Tout le corps professoral de l'Université a été très bon pour moi et les dames de l'administration ont été d'une grande patience avec moi qui ne savais jamais comment faire les choses. Les étudiants, d'un autre âge que moi, ont été de très agréables copains et j'en garde un merveilleux souvenir.

Le Centre d'Études Acadiennes, à l'Université de Moncton, m'a été d'une grande utilité pour mes recherches dans les archives acadiennes; je dois beaucoup de reconnaissance à madame Carmella Bourgeois et à monsieur Stephan White.

Je dois aussi remercier le personnel des Archives Nationales du Canada, celui des Archives Nationales du Québec à Hull et les curés de St-Jacques, St-Sulpice et L'Acadie au Québec qui m'ont permis de travailler dans leurs registres paroissiaux.

Précitexte est la maison commerciale qui a fourni l'expertise cléricale requise pour mes travaux durant les cours et pour la préparation graphique de cette thèse : je lui dois du travail bien fait.

INTRODUCTION

L'année 1990 a été déclarée « année internationale de l'alphabétisation ». Le mot alphabétisation est défini au dictionnaire comme action d'apprendre à lire et à écrire à un groupe, à une population¹; c'est donc une année que les nations du monde consacrent à enseigner à leurs populations l'art de lire et d'écrire. À prime abord, on pourrait croire farfelue l'idée de promouvoir l'alphabétisation à la fin du vingtième siècle; et pourtant les statistiques mondiales montrent que l'analphabétisme atteint 80 à 90 pour cent de la population en Afrique; il n'épargne pas l'Europe où l'on compte encore 40 pour cent d'analphabètes au Portugal, 20 pour cent en Grèce et en Yougoslavie, 15 pour cent en Espagne ...²

Le Portugal et l'Espagne font tout de même partie de la vieille Europe dont le Nouveau Monde est issu. Une question vient à l'esprit tout de suite pour le Canada : s'il faut croire des sondages récents, « one in four adult Canadians is functionally illiterate, including one million people who can not read and write at all ».³ Même au Québec où l'école est obligatoire depuis longtemps, le taux d'analphabétisme fonctionnel dépasse 22 pour cent.⁴

Si l'instruction obligatoire n'a pas éliminé l'analphabétisme, il semble pertinent d'examiner la situation au moment où de grandes lois ont procuré l'enseignement généralisé, avant cette période de scolarisation, au moment de la conquête et même durant le régime français.

Des études ont été entreprises à l'Université Laval sur le degré d'alphabétisation des populations de certaines paroisses du Québec; par contre, les populations acadiennes n'ont pas été l'objet de telles études sauf une ébauche faite par Gisa Hynes en 1973⁵. Les Acadiens sont aussi partie prenante du Canada français et leur alphabétisation est donc un sujet pertinent en regard des études entreprises à l'Université Laval.

Au Canada, l'analphabétisme des populations n'a été examiné que récemment, pourtant l'étude de l'alphabétisation en milieu francophone est déjà ancienne. En France, le premier essai remonte au baron Dupin qui publia une carte en 1826 montrant le nombre d'habitants par rapport à chaque élève masculin dans les écoles élémentaires; la carte montrait en fait le degré de scolarisation de chaque département en 1826⁶. La première grande étude remonte aux années 1877-1879 quand Louis Maggiolo a organisé un examen de tout le territoire français par la vérification des signatures, ou de leur absence, aux actes de mariage dans les registres paroissiaux. Les travaux de Maggiolo ont produit une vue statistique sur la capacité de signer pour toute la France pour les années 1686-1690, 1786-1790, 1816-1820 et 1872-76.⁷

Après cette magistrale étude de Maggiolo, les historiens n'ont pas regardé ce phénomène pour environ 75 ans; c'est seulement dans la seconde moitié du vingtième siècle qu'ils ont examiné de nouveau cette caractéristique sociale lorsqu'ils ont étudié en profondeur de petites régions, soit des villes, des gros villages ou des communes et qu'ils ont accordé de l'importance à l'alphabétisation des gens comme à tout autre phénomène social qui affecte les populations.

Au Canada français, Gisa Hynes et Allan Greer⁸ ont été les premiers chercheurs, et ce après 1970, à considérer l'alphabétisation; d'autres ont suivi, particulièrement à l'Université Laval où quatre thèses ont été récemment complétées sur l'alphabétisation au Québec. Cette thèse-ci se situe donc dans un ensemble de travaux récents et cherche à répondre aux mêmes questions pour la population acadienne, jusqu'ici négligée.

Au premier chapitre, la thèse considère le phénomène d'alphabétisation dont elle définit les termes; elle examine les études déjà faites et les sources possibles de documentation; enfin elle décrit et critique la méthode « Maggiolo » employée pour la recherche. Le second chapitre donne un très bref aperçu du contexte historique dans lequel les populations étudiées ont vécu et dans lequel leur système scolaire s'est implanté.

Le troisième chapitre décrit en détail les travaux de mesure de l'alphabétisation et leurs résultats dans les paroisses qui font l'objet de ce travail. Et le quatrième chapitre contient l'analyse des données recueillies, les comparaisons d'alphabétisation des populations étudiées aux différentes époques; il tente aussi d'expliquer les différents niveaux d'alphabétisation révélés par les mesures.

En conclusion, on montre que l'école a été vraiment la cause première de l'alphabétisation et que, pendant bien longtemps, l'école au Canada français a été bâtie par le clergé et les communautés religieuses catholiques.

NOTES

1. Cantin, A., Le Droit, Ottawa-Hull, mardi le 2 janvier 1990, p. 14.
2. LeThank, K., « Alphabétisation », dans Encyclopedia Universalis, Vol. I, p. 1017.
3. Ward, B., The Ottawa Citizen, Friday, January 4, 1991, p. 1.
4. Cantin, A., Le Droit, ibidem.
5. Hynes, G., « Some Aspects of the Demography of Port-Royal, 1650-1755 », dans Acadiensis, Autumn 1973, pp. 3-17.
6. Fleury, M. et Valmary, P., « Les progrès de l'instruction élémentaire de Louis XIV à Napoléon III d'après l'enquête de Louis Maggiolo (1877-1879) », dans Population, 1957, no. 1, p. 73.
7. Groperrin, B., Les Petites Écoles sous l'Ancien Régime, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 156.
8. Greer, A., « The Pattern of Literacy in Québec, 1745-1899 », dans Histoire Sociale-Social History, Vol. XI, novembre 1978, pp. 295-335.

BIBLIOGRAPHIE

La base de cette étude se trouve dans les registres paroissiaux dont la liste est donnée aux sources primaires 0.1; les sources secondaires – alphabétisation 0.2 ont permis d'établir le processus technique employé durant l'étude; les sources secondaires – histoire 0.3 ont fourni la couleur locale pour la période concernée.

0.1 Sources primaires

Originales

Registres paroissiaux de L'Acadie	1784-1850
Registres paroissiaux de Saint-Jacques	1774-1850
Registres paroissiaux de Saint-Sulpice	1706-1850
(Ces documents ont été examinés dans les trois presbytères de ces paroisses au Québec)	

Reproduites

Registres paroissiaux de Boucherville, MFM 0366 à 372	1684-1850
Registres paroissiaux de Carleton, MFM 0253	1811-1850
Registres paroissiaux de L'Assomption, MFM 0636 à 643	1756-1775
Registres paroissiaux de Saint-Philippe, MFM 0810	1765-1775
(Ces documents sur microfilms ont été examinés aux Archives du Québec à Hull)	
Registres paroissiaux de Beaubassin, C. 1207	1712-1748
Registres paroissiaux de Grand Pré, C. 1869 et 1870	1707-1748
Registres paroissiaux de Port Royal, C. 1870	1702-1755
Registres paroissiaux de Richibouctou, C. 3018 et 3019	1800-1849
Greffe du notaire Jean Chrisostome Loppinot, F. 535	1687-1710
Recensements de Québec pour 1666 et 1681, C. 2474	
Recensements de l'Acadie pour 1671, 1686, 1693, 1698, 1701 sur C. 2572 et 1714 sur C. 9120	
(Ces documents sur microfilms ont été examinés aux Archives du Canada à Ottawa.)	

Registres paroissiaux de Chezzetcook, photocopie	1785-1845
Registres paroissiaux de Pubnico, sur microfilm F. 2112 (Ces documents ont été examinés au Centre d'Études Acadiennes à Moncton, N.B.)	1799-1850

Imprimées

« Oath obtained by Governor Philipps from the people of Annapolis in the Winter of 1730. » dans Akins, T.B., Acadia and Nova Scotia, Cottonport, Polyanthos, 1972, Annexe.

« Etat des habitants du Port Royal En 1678 » dans Mémoires de la Société Généalogique Canadienne Française, Vol. XXII, no. 4, oct-nov.-déc. 1971, pp. 226-247.

0.2 Sources secondaires - Alphabétisation

Thèses

Breault, A., L'éducation française en Acadie, thèse de maîtrise à l'Université d'Ottawa, 1933.

Finn, J.G., Développement et persistance du vote ethnique : Les Acadiens du Nouveau-Brunswick, thèse de maîtrise à l'Université d'Ottawa, 1972.

Hamelin, P., L'alphabétisation de la Côte-du-Sud, 1680-1869, thèse de maîtrise à l'Université Laval, 1982.

Roy, T.B., L'évolution de l'enseignement chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick 1755-1855, thèse de maîtrise à l'Université de Moncton, 1972.

Veilleux, C., L'évolution de l'alphabétisation dans le comté de Portneuf, 1690-1849, thèse de maîtrise à l'Université Laval, 1981.

Verrette, M., L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849, thèse de maîtrise à l'Université Laval, 1979.

Verrette, M., L'alphabétisation au Québec, 1660-1900, thèse de doctorat à l'Université Laval, 1989.

Livres

- Audet, L.P., Le système scolaire de la Province de Québec, Québec, Les Éditions de l'Érable, 1950, Vol. I, 345 p., Vol. II, 362 p., Vol. III, 323 p., Vol. IV, 416 p., Vol. V, 327 p.
- Chartier, R., Compère, M.M., et Julia, D., L'éducation en France du XVI^e au XVIII^e siècle, Paris, SEDES, 1976, 304 p.
- Fleury, M., et Henry, L., Nouveau Manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien, Paris, INED, 1965, 182 p.
- Furet, F., et Ozouf, J., Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry, Paris, Minuit, 1977, Vol. I, 372 p.
- Grosperin, B., Les Petites Écoles sous l'Ancien Régime, Rennes, Ouest-France, 1984, 175 p.
- Groulx, L., L'enseignement français au Canada, Montréal, Granger Frères Limitée, 1931, Vol I, Dans le Québec, 327 p., 1935, Vol. II, Les écoles des minorités, 271 p.
- Lapointe, J., et Leclerc, A., Les Acadiens, État de la Recherche, Québec, CVFA, 1987, 259 p.
- LeGresley, O., L'enseignement du français en Acadie, Paris, SHC, 1925, 255 p.
- LeThank, K., « Alphabétisation », dans Encyclopedia Universalis, Vol. I, 1989, pp. 1017-1021.
- Lockridge, K.A., Literacy in Colonial New England, New York, W.W. Morton et Co. Inc., 1974, 164 p.
- MacNaughton, K.F.C., The Development of the Theory and Practice of Education in New-Brunswick 1784-1900, Fredericton, U. of N.B. Historical Studies, 1947, 268 p.
- Quéniart, J., Culture et Société Urbaine dans la France de l'Ouest au XVIII^e siècle, Paris, C. Klincksieck, 1978, 590 p.
- Roy, A., Les lettres, les sciences et les arts au Canada sous le Régime Français, Paris, JOUVE et Cie, 1930, 285 p.

Articles

- Biraben, J.N., Fleury, M., et Henry, L., « Inventaire par sondage des registres paroissiaux de France », dans Population, Vol. 15, 1960, pp. 25-58.
- Bouchard, G., « Évolution de l'Alphabétisation (masculine) au Saguenay : les variables géographiques, 1842-1971 », dans Communications Historiques, Société Historique du Canada, 1989, pp. 13-35.
- Bouchard, G., et LaRose, A., « La réglementation du contenu des Actes de baptême, mariage et sépulture au Québec, des origines à nos jours », dans Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. 30, juin 1976, pp. 67-84.
- Bouchard, G., et Larouche, J., « Nouvelle mesure de l'alphabétisation à l'aide de la reconstitution automatique des famille », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. XXII, no. 43, mai 1989, pp. 91-119.
- Daigle, J.G., « Alphabétisation et culture populaire dans l'Angleterre victorienne : état de la question », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. X, no. 19, mai 1977, pp. 5-24.
- Dumont, M., « L'alphabétisation masculine » dans Histoire Sociale - Social History, Vol. XXIII, mai 1990, pp. 129-131.
- Fleury, M., et Sachs, V., « La croissance de l'alphabétisation en France », dans Annales ESC, Vol. 29, no. 3, mai-juin 1974, pp. 714-737.
- Fleury, M., et Valmary, P., « Les Progrès de l'Instruction Élémentaire de Louis XIV à Napoléon III, d'après l'Enquête de Louis Maggiolo, 1877-1879 », dans Population, Vol. 12, janvier-mars 1977, no. 1, pp. 71-91.
- Goubert, P., « Enquêtes : une richesse historique en cours d'exploitation. Les Registres Paroissiaux », dans Annales ESC, Vol. 9, no. 1, 1954, pp. 83-93.
- Graff, H.J., « Towards a Meaning of Literacy: Literacy and Social Structure in Hamilton, Ontario, 1861 », dans History of Education Quarterly, Vol. XII, no. 3, Autumn 1972, pp. 411-431.
- Graff, H.J., « Literacy and Social Structures in Elgin County, Canada West: 1861 », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. VI, no. 11, avril 1972, pp. 25-48.
- Graff, H.J., « Notes on Methods for Studying Literacy from the Manuscript Census », dans Historical Methods Newsletter, December 1971, pp. 11-15.

- Graff, H.J., « Approaches in Historical Study of Literacy », dans Urban History Review, November 1972, pp. 6-11.
- Graff, H.J., « Interpreting Historical Literacy: The Pattern of Literacy in Quebec - A Comment », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. XII, no. 24, novembre 1979, pp. 444-455.
- Greer, A., « The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899 », dans Histoire Social - Social History, Vol. XI, no 22, novembre 1978, pp. 295-335.
- Greer, A., « Misinterpreting Historical Literacy - A Reply », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. XII, no 24, novembre 1979, pp. 456-460.
- Henry, L., « Une richesse démographique en friche : les registres paroissiaux », dans Population, Vol. 8, no. 2, avril-juin 1953, pp. 281-290.
- Hynes, G., « Some Aspects of the Demography of Port Royal, 1650-1755 », dans Acadiensis, Autumn 1973, pp. 3-17.
- Lemelin, R., « Les registres d'état des personnes dans la province de Québec », dans Revue de l'Université Laval, Vol. 9, mai 1947, pp. 707-715.
- Levron, J., « Les registres paroissiaux et l'état civil en France », dans Archivum, Vol. IX, 1959, pp. 55-83.
- Monaghan, E.J., « Literacy in Eighteenth-Century New England : Some Historiographical Reflexions on Issues of Gender » dans Making Adjustments : Change and Continuity in Planter Nova Scotia, 1759-1800, sous la direction de M. Conrad, Fredericton, Acadiensis Press, 1991, pp. 12-44.
- Proulx, J.P., « Des Analphabètes chez nous? » dans Revue Notre-Dame, RND, no. 8, septembre 1990, pp. 1-4.
- Savoie, A.J., « L'Enseignement en Acadie de 1604 à 1970 », dans Les Acadiens des Maritimes, Études Thématiques, sous la direction de J. Daigle, Moncton, Centre d'Études Acadiennes, 1980, pp. 419-466.
- Stone, L., « Literacy and Education » dans Past and Present, no. 42, February 1969, pp. 61-139.
- Verrette, M., « L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849 », dans La Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. 39, no. 1, été 1985, pp. 51-76.

0.3 Sources secondaires - Histoire

Livres

Akins, T.B., Acadia and Nova Scotia, Cottonport, Polyanthos, 1972, 755 p.

Annuaire de l'Église Catholique au Canada, Montréal, Publicité B.M. Advertising Inc. 1988, 1063 p.

Arsenault, B., Louisbourg 1713-1758, Québec, Le Conseil de la Vie Française en Amérique, 1971, 239 p.

Arsenault, B., Histoire et Généalogie des Acadiens, Québec, Leméac, 1978, Vol. I, 389 p., Vol. II, 426 p., Vol. III, 493 p., Vol. IV, 351 p., Vol. V, 512 p., Vol. VI, 464 p.

Arsenault, P., The Acadians and the Development of the Atlantic Provinces, Charlottetown, 1978, 21 p.

Bernard, A., Histoire de la Survivance Acadienne 1755-1935, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1935, 465 p.

Blanchard, R., Le Canada Français, Montréal, Anthime Fayard, 1960, 316 p.

Bonnault, C. de, Histoire du Canada Français (1534-1763), Paris, PUF, 1950, 346 p.

Bonville, J. de, Jean-Baptiste Gagnepetit. Les Travailleurs Montréalais à la fin du XIX^e siècle, Montréal, L'Aurore, 1975, 253 p.

Bourgeois, P.F., Les Anciens Missionnaires de L'Acadie, Shédiac, Presses du Moniteur Acadien, 1910, 114 p.

Brault, P., Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu, St-Jean, Éditions Mille Roches, 1982, 316 p.

Campbell, D., Nova Scotia in its Historical, Mercantile and Industrial Relations, Montreal, John Sovell, 1973, 548 p.

Casgrain, H.R., Un pèlerinage au pays d'Évangéline, Québec, Imprimerie de J.L. Demers et frère, 1888, 2^e ed., 500 p.

Casgrain, H.R., Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions Étrangères en Acadie, Québec, Pruneau et Kironac, 1897, 462 p.

- Centenaire de la Paroisse de l'Épiphanie, publié par le Comité du Centenaire, 1954, 135 p.
- Charlevoix, F.X., History and General Description of New France, Chicago, J.G. Shea, Vol. I, 1870, 501 p.
- Chiasson A., Chéticamp, Histoire et Traditions Acadiennes, Moncton, Édition des Aboiteaux, 1972, 317 p.
- Clark, A.H., Acadia, The Geography of Early Nova Scotia, Madison, University of Wisconsin Press, 1976, 450 p.
- Clio, Le Collectif, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Le Jour éditeur, 1992, 646 p.
- Courteau, G., et Lanoue, F., Une Nouvelle Acadie, Saint-Jacques de l'Achigan, Joliette, Imprimerie Populaire, 1947, 398 p.
- Dagnaud, P.M., Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse, Besançon, Librairie Centrale, 1905, 278 p.
- DeChabert, M., Dans l'Amérique Septentrionale, Paris, Imprimerie Royale, 1753, 78 p.
- Dechène, L., Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle, Montréal, Boréal, 1988, 532 p.
- D'Eon, D., Histoires de chez nous, Yarmouth, L'Imprimerie Lescarbot, 1977, 74 p.
- Deroy-Pineau, F., Marie de l'Incarnation, Paris, Robert Laffont, 1989, 309 p.
- Deveau, A., La ville française, Québec, Les Éditions Ferland, 1968, 286 p.
- Duchezeau, J., Anne d'Acadie, Moncton, Éditions d'Acadie, 1984, 260 p.
- Esquisse d'aménagement du Parc de l'Artillerie, Québec, Publié par Affaires Indiennes et du Nord, 1974, 140 p.
- Fontaine, L.U., Voyage du sieur de Dièreville en Acadie, Québec, A. Côté et Cie, 1885, 238 p.
- Frégault, G., La civilisation de la Nouvelle France, Montréal, Fides, 1944, 285 p.

- Gaillat, G., La Graphologie, Paris, La Bibliothèque du CEPL, 1973, 254 p.
- Ganong W.F., The History of Caraquet and Pokemouche, St-John, The N.B. Museum, 1948, 62 p.
- Garneau, F.X., Histoire du Canada, Montréal, C.O. Beauchemin, 1882, 4^e édition, Vol. I, 397 p.
- Gourmont, R.de, Les Français au Canada et en Acadie, Paris, Firmin-Didot et cie, 1888, 224 p.
- Griffiths, N., The Acadians, The Creation of a People, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1973, 94 p.
- Groulx, L., Histoire du Canada français, depuis la découverte, Montréal, Fides, 1960, Vol. I, 394 p.
- Groulx, L., Chez nos ancêtres, Montréal, Action Française, 1920, 102 p.
- Hamelin, J., et Roby, Y., Histoire économique du Québec 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, 436 p.
- Harris, R.C., Atlas historique du Canada, Montréal, PUM, 1987, Vol. I, 198 p.
- Henripin, J., La population canadienne au début du XVIII^e siècle, Natalité, Fécondité, Mortalité infantile, Paris, PUF, 1954, 129 p.
- Kalm, P., Travels in North America, (Translated into English by J.R. Forster). Barre. The Imprint Society, 1972, 514 p.
- Lahontan, B. de, Voyages dans l'Amérique Septentrionale, Amsterdam, François l'Honoré, 1705, Vol. I, 376 p.
- Lanctôt, L., L'Acadie des origines, 1603-1771, Montréal, Éditions du Fleuve, 1988, 234 p.
- Langlois, G., Histoire de la population canadienne-française, Montréal, Albert Lévesque, 1934, 309 p.
- Lauvrière, E., La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien des origines à nos jours, Paris, Brossard, 1922, Vol. I, 507 p. et Vol. II, 596 p.
- Leblanc, D.J., The True Story of the Acadians, Lafayette, Terbunt Publishing Co., 1937, 247 p.

- LeMoignan, M., Le frère Antoine Bernard, historien de la Gaspésie et du peuple acadien, Gaspé, Éd. Gaspésiennes, 1966, 123 p.
- Longfellow, H.W., Évangéline, conte de l'Acadie, (Traduction de Pamphile Lemay), Montréal, Les Ed. de l'Alternative, 1988, 125 p.
- McCreath, P.L., et Leefe, J.C., A History of Early Nova Scotia, Tontallon, Four East Publication, 1982, 320 p.
- MacDonald, M., Richibouctou River of Fire, Fredericton, Centennial Print and Litho, 1989, 120 p.
- MacGregor, J.C., Father Lacombe, Edmonton, Hurting Publishers, 1975, 350 p.
- Macnutt, W.S., The Atlantic Provinces, The Emergence of Colonial Society 1712-1857, Toronto, McClelland and Stewart, 1965, 305 p.
- Maillet, A., Pélagie - La-Charette, Montréal, Leméac, 1979, 351 p.
- Maillet, M., Histoire de la littérature acadienne, Moncton, Éd. d'Acadie, 1983, 262 p.
- Marion, S., Relations des voyageurs français en Nouvelle-Écosse au XVII^e siècle, Paris, PUF, 1923, 276 p.
- McCallum, J., Unequal Beginnings: Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870, Toronto, UTP, 1980, 193 p.
- Michaud, M., La reconstruction française au Nouveau-Brunswick, Fredericton, Les Presses Universitaires, 1955, 223 p.
- Moreau, S.A., Histoire de l'Acadie, Province de Québec, Montréal, 1908, 162 p.
- Morse, W.I., Acadiensia Nova, New and Unpublished Documents, London, Bernard Quaritch Ltd, 1935, 222 p.
- Muchembled, R., Culture populaire et culture des élites, Paris, Flammarion, 1978, 389 p.
- Murdock, B., A History of Nova Scotia or Acadie, Halifax, James Barnes, 1866, Vol. II, 624 p. 1867, Vol. III, 613 p.
- Nant, C. de, Pages glorieuses de l'épopée canadienne, Montréal, Le Devoir, 1927, 338 p.
- Ouellet, F., Economic and Social History of Quebec, 1760-1850, Ottawa, Gage Publishing Limited, 1980, 696 p.

- Parkman, F., The Old Regime in Canada, Toronto, George N. Morgan et Co, 1900, Vol. I, 264 p.
- Perreault, M., La paroisse de L'Assomption, Répertoire des Baptêmes, Vol. I, 1724-1800, Ottawa, Le centre de généalogie S.C., 1981, 549 p.
- Rameau de St-Père, E., La France aux Colonies, Paris, A. Jouby, 1859, 355 p.
- Rameau de St-Père, E., Une Colonie Féodale en Amérique, l'Acadie (1604-1881), Montréal, Granger Frères, 1889, Vol. I, 363 p.
- Richard, E., Acadie, reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique, Québec, J.A.K. Laflamme, 1916, 417 p.
- Roy, M., L'Acadie, des origines à nos jours, Montréal, Québec/Amérique, 1981, 340 p.
- Rouillard, J., Histoire du syndicalisme québécois, Montréal, Boréal, 1989, 535 p.
- Rumilly R., Histoire des Acadiens, Montréal, Fides, 1955, Vol. I, 584 p., Vol. 11, 490 p.
- Sée, H., La France économique et sociale au XVIII^e siècle, Paris, Armand Colin, 1925, 192 p.
- Thériault, L., Petit Manuel d'Histoire de l'Acadie des Débuts à 1976, Moncton, Librairie Acadienne, 1976, 152 p.
- Tricentenaire de Pubnico, Album Souvenir, 1651-1951, Yarmouth, The Lawson Publishing Co. Ltd, 1951, 66 p.
- Trudel, M., Initiation à la Nouvelle-France, histoire et institutions, Toronto, Holt, Rinehart et Wilson, 1968, 323 p.
- Vernex, J.C., Les Francophones du Nouveau-Brunswick, Paris, Librairie Honoré Champion, 1978, Vol. I, 690 p., Vol. II, 306 p.
- Veyron, M., Dictionnaire canadien des noms propres, Québec, Larousse Canada, 1989, 755 p.
- Wade, M., Les Canadiens français de 1760 à nos jours, Ottawa, Le Cercle du Livre de France, 1963, vol. I, 685 p.
- Wallot, J.P., Un Québec qui bougeait, Québec, Boréal Express, 1973, 345 p.

Articles

- Blayo, Y., et Henry, L., « Données démographiques sur la Bretagne et l'Anjou de 1740 à 1829 », dans Annales de Démographie Historique, Année 1967, pp. 91-171.
- Brun, R.S., « Histoire socio-démographique du sud-est du Nouveau-Brunswick », dans La Société Historique Acadienne, Vol. III, no. 2, mars 1969, pp. 55-87.
- Courville, S., « Un monde en mutation : le Bas-Canada, dans la première moitié du XIX^e siècle », dans Histoire Sociale-Social History, Vol. XX, no. 40, novembre 1987, pp. 237-258.
- Courville, S., « L'habitant canadien dans la première moitié du XIX^e siècle : survie ou survivance », dans Recherches Sociographiques, Vol. XXVII, no. 2, 1986, pp. 177-193.
- Courville, S., « Esquisse du développement villageois au Québec, le cas de l'ère seigneuriale entre 1760-1854 » dans Cahiers de Géographie du Québec, Vol. 28, no. 73-74, pp. 9-46.
- Courville, S., « La crise agricole du Bas-Canada, éléments de réflexion géographique » dans Cahiers de Géographie du Québec, Vol. 24, no. 62, pp. 193-224.
- Gaffield, C., et Bouchard, G., « Literacy, Schooling and Family Reproduction in Rural Ontario and Quebec », dans Historical Studies in Education, Vol. 1, no. 2, Fall 1989, pp. 201-218.
- « Journal des visites pastorales de Mgr. J.O. Plessis en Acadie 1811, 1812 et 1815 », dans La Société Historique Acadienne, Vol. II, no. 1-2-3, 1980, pp. 10-265.
- Paquet, G., et Wallot, J.P., « La Bas-Canada au début du XIX^e siècle : une hypothèse », dans Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. 25, no. 1, juin 1971, pp. 39-63.
- Quéniart, J., « Sociétés Villageoises et Rapport Villes-Campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest du XVII-XX siècles », dans Actes du Colloque Franco-Québécois de Québec (1985), pp. 401-407.
- Sabourin, Y., « Les Cayen de l'Orignal », dans L'Outaouais Québécois, Vol. XII, no. 5, novembre-décembre 1990, pp. 161-164.
- Samson, R., « Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice », dans Anthropologie et Sociétés, Vol. 10, no. 1, 1986, pp. 85-107.

Samson, R., « La Gaspésie au XIX^e siècle : espace maritime, espace marchand », dans Les Cahiers de Géographie du Québec, Vol. 28, no. 73-74, avril-septembre 1984, pp. 206-221.

Tremblay, M.A., « Les Acadiens de la Baie Française », dans Revue d'histoire de l'Amérique française, Vol. XV, no. 4, mars 1962, pp. 526-555.

Journaux

Le Droit, Ottawa-Hull, mardi le 2 janvier 1990

The Ottawa Citizen, Friday, January 4, 1991

CHAPITRE I

ALPHABÉTISATION

En 1990, les journaux et les revues parlent abondamment d'alphabétisation car c'est l'année consacrée à l'instruction des personnes jugées analphabètes. L'analphabétisme est considéré comme un fléau mondial auquel le Canada n'échappe pas : il en coûterait ici quatre milliards par année pour les entreprises canadiennes en pertes directes et dix milliards en pertes indirectes dues au chômage, aux frais de formation et à une productivité moindre.¹ La grandeur des chiffres donne la mesure du fléau de l'analphabétisme qui atteindrait 22 pour-cent de la population canadienne.

Ce fléau est au coeur des problèmes sociaux du pays car il suffit de penser aux milliers d'analphabètes qui ne peuvent garder un travail à la hauteur de leurs ambitions parce que l'ignorance les tient dans des métiers mal payés ou dans le chômage fréquent; et que dire des familles de ces gens dont les enfants ne peuvent aspirer aux mêmes avantages qu'il envient à leurs voisins mieux nantis.

Pour l'historien, cette situation suscite la curiosité sur le passé : qu'en était-il au siècle dernier alors que le pays changeait de visage et passait de l'agriculture à l'industrie?² Vue d'ici, la situation ne paraît pas meilleure pour celui qui ne sait ni lire ni écrire et qui doit se contenter d'un salaire de famine dans les manufactures de Montréal.³ L'Ontario n'est guère différent où « occupationally, the illiterates fell overwhelmingly into laboring and manual trades ».⁴

Si l'on recule de deux siècles, on trouve dans la ville de Québec 32 pour-cent des francophones qui savent signer alors que 54 pour-cent des anglophones le savent : c'est un écart qui a duré longtemps entre les deux groupes ethniques.⁵ Ici on arrive au coeur de l'époque que cette thèse veut couvrir, soit de 1700 à 1850 : le but primordial est de mesurer l'alphabétisation des francophones acadiens dans les différents milieux que l'histoire leur a imposés et d'en faire comparaison avec les francophones de souche québécoise et avec quelques autres populations.

1.1 Définitions et sources

Aujourd'hui, il faut être prudent lorsqu'on parle d'analphabétisme : est « analphabète complet » celui qui ne sait ni lire ni écrire alors qu'un « analphabète fonctionnel » est celui qui ne maîtrise pas suffisamment sa langue maternelle dans certaines activités de la vie où la connaissance de la langue est nécessaire; on dit que les analphabètes fonctionnels fonctionnent mal dans la société⁶, bien qu'ils puissent s'exprimer oralement avec une certaine aisance mais avec beaucoup plus de difficulté par écrit.

Le chiffre de 22 pour-cent qui représente cette partie de la population canadienne considérée analphabète fonctionnelle est très élevé mais ce n'est pas cette classe d'analphabètes qui fait l'objet de cette thèse : on ne peut pas identifier les analphabètes fonctionnels dans les documents de source et les efforts de certains auteurs pour mesurer le degré d'instruction des gens par la qualité de leur signature ne semblent pas très crédibles malgré les ressources de la graphologie; il est en effet impossible de porter

jugement sur la seule signature car « une page représente la longueur minimum pour rassembler des éléments suffisamment nombreux... ».⁷

Par contre, les analphabètes complets sont identifiables à leurs traces, il faudrait plutôt dire à leur manque de traces dans les documents : ils n'ont pas signé les actes que toute personne est appelée à signer tels que les actes de mariage. « D'une façon générale, il convient d'insister sur l'intérêt que présente une statistique des signatures dans un registre paroissial : elle constitue ... le seul moyen d'évaluer quantitativement la répartition et le niveau de l'instruction élémentaire pour les périodes anciennes. »⁸ Celui qui ne sait pas signer les actes importants de sa vie est donc un analphabète; il est important de se rappeler une remarque de Harvey J. Graff : « ...literacy and illiteracy are far from clear, explicit and self-evident qualities or characteristics... They require explicit and constant definition... ».⁹

Pour les fins de cette thèse, on compte le nombre des gens qui signent ou qui ne signent pas leurs actes de mariage : ceux qui ne signent pas sont considérés comme partiellement analphabètes car ils ne savent pas écrire mais certains d'entre eux savent peut-être lire; on ne connaît pas de façon pour mesurer dans les populations anciennes la capacité de lire, on ne peut donc pas mesurer l'analphabétisme complet mais seulement l'analphabétisme au moins partiel de ceux qui ne savent pas signer. Dans ce travail, l'analphabétisme de ceux qui ne signent pas est seulement partiel : ceux qui ne signent pas savent peut-être lire, alors on ne saurait dire s'ils sont ou non analphabètes complets.

Savoir signer, lire et écrire n'a pas toujours été aussi nécessaire que maintenant. « Literacy may not have held all the advantages that one might have assumed, and life

for an illiterate may not have been as poor and simple as previous literature has portrayed. »¹⁰ En effet, les communications au dix-septième et au dix-huitième siècles étaient beaucoup plus verbales qu'écrites de sorte qu'un analphabète était presque aussi facilement au courant de bien des choses qu'une personne sachant lire et écrire : il suffit de penser au « crieur public ».

Au Canada français, les registres paroissiaux ont toujours été considérés comme les actes de l'état civil : « ... Il en est ainsi des actes de l'état civil ... qui autorisent une étude de l'alphabétisation à partir des signatures au bas des actes. »¹¹

1.2 Étude de l'alphabétisation

Avant 1950, peu d'historiens ont considéré l'alphabétisation des populations car ce n'était pas un sujet à la mode. Lorsqu'un curieux hasard soulevait la question, on donnait invariablement une réponse fantaisiste comme celle-ci : « On peut affirmer que la population des campagnes est très inculte et que la majorité des paysans ne sait ni lire ni écrire; »¹² ou encore : « Longtemps après la Déportation, 60 pour-cent des Acadiens signent encore les formules de serment ou autres papiers que leur présentent les Anglais. »¹³

Au Canada français, tout comme en France, les auteurs se complaisaient à répéter les mêmes affirmations gratuites sur l'alphabétisation des gens sans jamais rien vérifier mais, au milieu du XX^e siècle, des chercheurs en sociologie et en démographie ont découvert Louis Maggiolo et son oeuvre. Maggiolo a d'abord été maître d'école et il a oeuvré dans l'enseignement toute sa vie; né en 1811, il a pris sa retraite alors qu'il était

recteur de l'Académie de Nancy; même à la retraite il est demeuré très actif et il a obtenu du Ministère de l'Instruction Publique l'autorisation de faire enquête sur l'évolution historique de l'alphabétisation en France. La tâche essentielle fut complétée et les travaux publiés en 1879.¹⁴ La façon de Maggiolo a consisté à faire compter les signatures au bas des actes de mariage dans les registres paroissiaux français.

Vers 1950, on voit paraître quantité d'études sur cette façon de mesurer l'alphabétisation : Michel Fleury, Louis Henry et Jean-Noël Biraben¹⁵ semblent avoir été parmi les premiers à reprendre cette voie d'information; leurs publications ont surtout paru dans Population. De plus Fleury et Henry ont publié en 1965 leur Nouveau Manuel de Dépouillement et d'Exploitation de l'État Civil Ancien¹⁶ en révision du premier manuel paru en 1956. Nombre de chercheurs qui ont travaillé sur des villages, des villes ou des communes ont étudié l'alphabétisation et d'autres phénomènes sociaux à partir des registres paroissiaux. On peut citer quelques auteurs qui ont abondamment utilisé cette source d'information : Louis Henry dans La population de Crulai paroisse normande, Étude historique (1958); Pierre Girard dans Aperçu de la démographie de Sotteville-les-Rouen vers la fin du XVIII^e siècle (1959); Pierre Goubert dans En Beauvaisis, problèmes démographiques au XVII^e siècle (1952).

Au Canada français, la première étude sérieuse mais très brève sur l'alphabétisation des Acadiens est due à Gisa Hynes qui l'a publiée en 1973 dans Acadiensis;¹⁷ dans sa recherche démographique sur Port-Royal, elle inclut une brève étude fondée sur l'analyse de 529 actes de mariage (de 1700 à 1750) où l'on voit l'alphabétisation des Acadiens tomber d'environ 50 pour-cent (hommes) et 25 pour-cent

(femmes) à près de zéro en 1750. Ce serait la première étude des chiffres réalisée pour une population francophone en Amérique du Nord d'après les recherches effectuées pour les fins de cette étude.

Une autre étude est due à Allan Greer qui a présenté son travail au congrès annuel de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences à l'Université d'Ottawa en 1978; la même année, l'étude a été publiée.¹⁸ Le travail de Greer ne touche que le Québec et les critiques que Harvey G. Graff en a faites n'attaquent pas la validité de ses statistiques mais surtout l'absence de définitions précises et l'interprétation abusive des données¹⁹; les registres paroissiaux sont une des sources qu'il a explorées; voici ce qu'il en dit :

« French Canada has probably the best and most complete set of parish registers of any historical population in the world. Unlike English registers which carry signatures only after 1754, these are, in most cases, useful for literacy studies from the seventeenth century. Because of French-Canada's religious homogeneity the registers also provide exceptionally complete coverage of the province's entire population before 1760 and of its major ethnic component thereafter. The very richness of the source, the dispersed locations of the original registers and the practical difficulties of gaining access to them however make it impossible for a single researcher to obtain more than a small sample of signature rates within a reasonable period of time. »²⁰

Les registres paroissiaux sont une mine très riche en renseignements mais comme toute mine, il faut beaucoup de travail pour en extraire le produit. À date, peu de chercheurs se sont appliqués à en extraire les renseignements; à l'Université Laval, trois thèses de maîtrise et une de doctorat ont été fondées sur les signatures aux actes de mariage dans les registres paroissiaux; ces études sur l'alphabétisation ont été réalisées suivant la même technique que celle employée dans cette thèse-ci.²¹

À voir les dates de ces travaux, on peut croire que Hynes et Greer ont été les précurseurs des études entreprises à l'Université Laval et on peut croire que d'autres chercheurs s'engageront dans la même voie.

1.3 Méthodes de mesure

Avant d'entreprendre le comptage de milliers de signatures aux registres paroissiaux, il a paru avantageux de voir quelles autres sources pourraient fournir des données sérieuses sur l'alphabétisation des gens.

En Nouvelle France, on peut assumer que des gens, possiblement sachant lire et écrire, ont eu des bibliothèques, un peu comme celles décrites pour la France de la même époque.²² À cette époque, une bibliothèque même très humble aurait été un bien qu'on aurait énuméré dans un inventaire au décès comme c'était la coutume alors; malheureusement un seul notaire acadien a des actes conservés, c'est Jean Chrisostome Loppinot dont quelques parties du greffe existent encore, soit 42 actes pour Port-Royal et 12 pour Québec après 1710. Dans ces actes, il se trouve un seul inventaire, celui de Marguerite de St.-Étienne de Latour qui contient une longue description d'articles ménagers (deux petits plats et huit assiettes d'estain, dix cuillères d'estain...) mais pas de bibliothèque.²³ On ne peut donc pas utiliser cette source pour l'Acadie, d'autant plus qu'il serait imprudent d'employer la possession d'une bibliothèque comme critère; on peut facilement croire que le propriétaire d'une bibliothèque soit alphabétisé mais par contre celui qui ne possède pas de bibliothèque n'est pas nécessairement analphabète.

Une autre source pourrait être les actes notariés; durant le régime français et pour des années durant le régime anglais, les gens ont beaucoup utilisé les actes notariés : contrat de mariage, testament, inventaire des biens, contrat de location, permis de commerce, contrat de fourniture, etc. Les actes notariés comportaient soit la signature des parties et des témoins, soit leur marque : pour les gens qui ne savaient pas signer, le notaire écrivait marque... (de la personne) et la personne apposait sa marque après le mot marque; la marque était souvent une croix, mais elle pouvait être aussi une figure particulière comme un cercle, un carré, etc. Au greffe du notaire Loppinot déjà mentionné, on trouve le contrat de mariage de Jean Melanson et Marguerite Dugas où l'époux a signé mais le notaire a écrit « marque ... de Marguerite Dugas » à laquelle celle-ci a tracé sa marque qui est un triangle isocèle.²⁴ Cette Marguerite Dugas est identifiée à l'Annexe A, Extraits de la généalogie des Dugas. (Cette annexe sert à identifier certaines personnes nommées dans le texte).

Les contrats de mariage et autres actes notariés pourraient donc être une source d'où on puisse tirer de l'information sur la capacité de signer. Les trop rares pages du greffe Jean Chrisostome Loppinot qui ont été conservées contiennent 16 contrats de mariage que 10 époux et 5 épouses ont signés : la base est trop faible pour établir une statistique; on peut cependant faire la comparaison des signatures aux contrats notariés et aux actes de mariage dans les registres paroissiaux, comparaison montrée à l'Annexe B, Signature des contrats et des actes de mariage.

Vu l'extrême rareté des actes notariés acadiens qui aient survécu, il est impossible d'utiliser cette source pour établir l'alphabétisation des Acadiens. Personne ne semble l'avoir utilisée au Québec non plus malgré l'abondance des actes. En fait, cette

abondance est elle-même un obstacle à son utilisation tant et aussi longtemps que tous les greffes des notaires québécois ne sont pas inventoriés sur ordinateur : la seule manutention de milliers d'actes notariés rend la tâche extrêmement difficile sinon impossible.

Il faut se rendre à l'évidence que les registres paroissiaux sont la seule source d'information sur l'alphabétisation des Acadiens qu'il soit possible d'utiliser pour obtenir des résultats statistiques.

1.4 La méthode Maggiolo

Référence a été faite au paragraphe 1.2 à Louis Maggiolo et à son enquête sur l'évolution historique de l'alphabétisation en France; sa méthode très simple consiste à dénombrer les époux qui signent leur acte de mariage dans les registres paroissiaux :

« Il demande à tous les instituteurs de France de relever dans les registres paroissiaux la proportion des époux ayant signé leur acte de mariage dans les périodes 1686-1690, 1786-1790, 1816-1820 et 1872-1877... Fait étonnant et révélateur du dévouement des maîtres d'école, il obtient 16 000 réponses... Il n'est que plus admirable que les conclusions d'ensemble du recteur Maggiolo se soient vues confirmées, pour l'essentiel, par les études ultérieures. »²⁵

La valeur des registres paroissiaux comme source documentaire provient du fait qu'ils étaient les actes de l'état civil durant l'Ancien Régime; les registres avaient d'abord été introduits par certains évêques pour la régie interne de l'église mais ils étaient devenus

documents d'état suivant les ordonnances royales; il y eut celle de François I en 1539, de Henri III en 1559, Louis XIV en 1667 et enfin Louis XV en 1736 que l'on peut résumer :

« Article premier : Dans chaque paroisse de notre royaume, il y aura deux registres qui seront tous deux réputés authentiques et feront également foi en justice... Tous les actes de baptêmes, mariages et sépultures seront inscrits sur chacun des deux registres et sans aucun blanc et seront ledits actes signés... »²⁶

Tous les détails de la composition des registres paroissiaux étaient définis par décret royal de sorte que ces registres étaient tenus de la même façon dans tout le royaume de France et dans ses colonies.²⁷ Ces registres contiennent les signatures comme suit :

- les actes de mariage sont signés par les deux époux et par des témoins, souvent les pères et mères des époux.
- les actes de baptême sont signés par le père et par les parrain et marraine.
- les actes de sépulture sont signés par au moins deux témoins.

et tous ces actes sont contresignés par le prêtre qui présidait la cérémonie. Ceux qui ne signaient pas les actes étaient excusés par la phrase « qui n'ont pas su signer » écrite à la fin de l'acte et avant la signature du prêtre. Il est donc facile de voir qui savait ou ne savait pas signer.

La Nouvelle France a connu les mêmes usages puisqu'elle était soumise aux mêmes lois :

« Au Canada, les registres paroissiaux firent leur apparition dès l'arrivée des premiers missionnaires qui répondaient ainsi aux exigences du Concile de Trente et à celles du Rituel aussi bien qu'à celles des ordonnances de 1539 et 1579. À la requête du Conseil souverain, les registres furent tenus en double à partir de 1679 et l'avènement du régime anglais ne modifia pas cette habitude. Bien plus, l'Assemblée législative du Bas-Canada

sanctionna cet usage et l'étendit même aux congrégations protestantes, dans une loi de 1795 qui s'inspirait directement de l'ordonnance de 1667 et de la Déclaration royale de 1736. »²⁸

Toutes les paroisses de la Nouvelle France, y compris l'Acadie et Louisbourg ont suivi cette réglementation : c'est ce que confirme l'examen des registres fait pour les fins de cette thèse; les paroisses acadiennes des Maritimes après 1767 ont aussi suivi cette réglementation tant que les prêtres étaient d'origine française ou québécoise; l'arrivée du clergé irlandais au XIX^e siècle a causé des changements qui sont décrits au chapitre 3.

Pour toutes les paroisses catholiques françaises, il est donc possible de faire l'énumération des époux qui savent ou ne savent pas signer; c'est exactement le travail réalisé pour les quatre thèses, mentionnées ci-dessus, par G. Hynes dans son étude sur Port-Royal et c'est une des méthodes employées par A. Greer dans son « *The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899.* »

Il est proposé d'employer la même technique pour les fins de cette thèse avec toutes les limites que l'opération comporte : les registres de Port Royal et Grand Pré n'ont été conservés que pour la période de 1700 à 1755 environ; ceux de Beaubassin sont tellement fragmentaires qu'on peut les oublier, 5 pages de 1679 à 1682 et 32 pages de 1746 à 1748; l'Annexe G décrit ces registres. Au Québec, les registres paroissiaux sont généralement bien conservés et plusieurs ont été microfilmés de sorte qu'ils sont disponibles dans les centres administratifs de la province; la ville de Hull a un bureau des Archives Nationales du Québec où les microfilms sont disponibles.

1.5 Critique

À toute fin pratique, il ne reste que la « méthode Maggiolo » pour déterminer le niveau d'alphabétisation des populations anciennes françaises. Quelle est donc la valeur de cette méthode?

« Le dossier Maggiolo offre donc une bonne description chiffrée du phénomène de l'alphabétisation, sur deux siècles d'histoire de France. Il permet de mettre en place le fond du tableau, le paysage régional, l'évolution chronologique, le rythme des hommes et celui des femmes. Les évidences qu'il livre sont trop massives pour être révoquées en doute. »²⁹

Par contre, Lionel Groulx n'est pas d'accord puisqu'il écrit : « Prenons garde ici de trop nous fier aux registres de paroisse. Trop souvent, les missionnaires, par économie de temps, négligent de faire signer, ou, les comparants, jugeant l'affaire d'assez peu d'importance, éprouvant d'insurmontables timidités devant la plume et l'écritoire... »³⁰ Texte bien étrange pour un historien qui écrit ailleurs : « Nous ignorons presque tout de l'histoire économique du Canada et presque tout aussi de l'histoire intime de notre petit peuple, de la vie intérieure de nos anciens. »³¹ Comment peut-il ignorer tout de l'histoire intime d'un peuple et savoir qu'il est trop timide pour signer ses actes de mariage?

Quant aux missionnaires qui négligent de faire signer... Groulx assume encore des choses; il n'est pas impensable que des missionnaires et des curés aient été négligents, mais... « l'ordonnance de 1667, à l'article 10, corrigea cette déficience en ordonnant aux curés de faire signer les actes de mariage par les personnes mariées et par quatre témoins de ceux qui y auraient assisté et de faire mention de ceux qui ne sauraient signer. »³² Lorsqu'on lit les actes de mariage, on trouve qu'ils sont généralement écrits d'une façon

semblable pour toutes les paroisses et pour toutes les époques; invariablement, ils contiennent les signatures requises ou la description de ceux qui déclarent ne pas savoir signer.

Les historiens ont généralement reconnu que « à partir de 1640 ou 1660, les intéressés signent généralement les actes; »³³ J. Levron prétend que « ... la statistique des signatures dans un registre paroissial constitue, en dehors de l'aspect juridique que revêt la signature, le seul moyen d'évaluer quantitativement la répartition et le niveau de l'instruction élémentaire pour les périodes anciennes. »³⁴ Il faut comprendre ici que « instruction élémentaire » signifie un degré suffisant d'alphabétisation pour savoir signer son nom, ou inversement l'analphabétisme partiel de ceux qui ne savaient pas écrire mais qui peut-être savaient lire. On a déjà dit ne pouvoir quantifier la proportion des populations anciennes qui savaient ou ne savaient pas lire.

L'opinion de Jean-Guy Daigle semble bien acceptée : « ... les historiens actuels reconnaissent dans le registre de mariage l'outil privilégié permettant de relever la capacité de signer son nom, qui soit applicable à tous les individus concernés, dans tous les contextes sociaux et régionaux et sans intervention systématique d'agents extérieurs au contrat. Non seulement est-il plus largement représentatif de la population que d'autres actes légaux tels testaments, dépositions de témoins, ou prestation de serments... »³⁵

Gérard Bouchard, du Centre interuniversitaire SOREP, a réussi à augmenter la représentativité des signatures par la reconstitution des familles et la vérification des signatures des pères aux actes de baptême; la méthode est sûrement intéressante mais elle

est limitée à la capacité de signer des hommes.³⁶ Cette méthode tend à déformer les statistiques en augmentant les chiffres pour un sexe seulement alors que le but primordial est d'étudier toute la population; on peut comprendre que M. Dumont ait accusé Bouchard de sexisme.³⁷ Il faut remarquer que Bouchard, après avoir reconstitué les familles, vérifie seulement si le père a signé ou non l'acte de baptême alors qu'il aurait pu aussi vérifier si les marraines ont signé ou non l'acte de baptême de leurs filleules/filleuls : cette façon lui aurait évité les accusations de sexisme. On doit également réaliser que la méthode de Bouchard exige comme première étape la reconstitution des familles, une tâche énorme qui ne peut être justifiée dans une étude comme celle-ci, surtout lorsque l'on pense à la Déportation des Acadiens qui rend la reconstitution des familles encore plus difficile en général et impossible dans nombre de ces familles.

Cette thèse tiendra donc uniquement compte des signatures aux actes de mariage et dressera ainsi le « fond du tableau, le paysage régional, l'évolution chronologique, le rythme des hommes et celui des femmes... »³⁸ pour l'alphabétisation des Acadiens.

NOTES DU CHAPITRE 1

1. Cantin, A., Le Droit, Ottawa-Hull, mardi le 2 janvier 1990, p. 14.
2. Rouillard, J., Histoire du syndicalisme québécois, Montréal, Boréal, 1989, p. 37.
3. Bonville, J. de, Jean-Baptiste Gagnepetit, Les Travailleurs Montréalais à la fin du XIX^e siècle, Montréal, L'Aurore, 1975, p. 114.
4. Graff, H.J., « Towards a Meaning of Literacy: Literacy and Social Structure in Hamilton, Ontario, 1861 », dans History of Education Quarterly, Vol. XII, no. 3, Autumn 1972, p. 424.
5. Proulx, J.P., « Des analphabètes chez nous? », dans Revue Notre-Dame, RND, no. 8, septembre 1990, p. 1.
6. Proulx, J.P., Ibidem, p. 2.
7. Gaillat, G., La Graphologie, Paris, La Bibliothèque du CEPL, 1973, p. 11.
8. Levron, J., « Les registres paroissiaux et l'état civil en France », dans Archivum, Vol. IX, 1959, p. 66.
9. Graff, H.J., « Interpreting Historical Literacy: The Pattern of Literacy in Quebec - A comment », dans Histoire Sociale - Social History, novembre 1979, p. 445.
10. Graff, H.J., Ibidem, p. 413.
11. Bouchard, G. et Larouche, J., « Nouvelle mesure de l'alphabétisation à l'aide de la reconstitution automatique des familles », dans Histoire Sociale - Social History, no. 43-44, mai 1989, p. 92.
12. Sée, H., La France économique et sociale au XVIII^e siècle, Paris, Librairie Armand Colin, 1925, p. 46.
13. Groulx, L., L'enseignement français au Canada, Montréal, Librairie Granger Frères Limitée, 1936, Vol. II, p. 13 (Groulx attribue ce chiffre à Omer Le Gresley).
14. Furet, F. et Ozouf, J., Lire et écrire, l'alphabétisation des Français, de Calvin à Jules Ferry, Paris, Minuit, 1977, p. 13.
15. Biraben, J.N. et Fleury, M. et Henry, L., « Inventaire par sondage des registres paroissiaux de France », dans Population, Vol. 15, 1960, p. 25.

16. Fleury, M. et Henry, L., Nouveau Manuel de Dépouillement et d'Exploitation de l'État Civil Ancien, Paris, Institut national d'Études Démographiques, 1965, p. 13.
17. Hynes, G., « Some Aspects of the Demography of Port Royal, 1650-1750 », dans Acadiensis, Autumn 1973, pp. 3-17.
18. Greer, A., « The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899 », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. XI, novembre 1978, pp. 295-335.
19. Graff, H.J., Ibidem, p. 447.
20. Greer, A., Ibidem, p. 299.
21. Thèses à l'Université Laval :
 - Verrette, M., « L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849 », M.A. (histoire), 1979.
 - Veilleux, C., « L'évolution de l'alphabétisation dans le comté de Portneuf, 1690-1849 », M.A. (histoire), 1981.
 - Hamelin, P., « L'alphabétisation de la Côte-du-Sud, 1680,1869 », M.A. (histoire), 1982.
 - Verrette, M., « L'alphabétisation au Québec, 1660-1900 », Ph.D. (histoire), 1989.
22. Muchembled, R., Culture populaire et culture des élites, Paris, Flammarion, 1978, p. 357.
23. Inventaire des biens par Marguerite de St-Étienne de Latour, dans le greffe du notaire Jean Chrisostome Loppinot, en date du 30 avril 1705, sur microfilm F•535 aux Archives Nationales du Canada.
24. Contrat de mariage de Jean Melanson et Marguerite Dugas, dans le greffe du notaire Jean Chrisostome Loppinot, en date du 11 janvier 1701, sur microfilm F•535 aux Archives Nationales du Canada.
25. Groperrin, B., Les Petites Écoles sous l'Ancien Régime, Rennes, Ouest-France, 1984, p. 156.
26. Levron, J., Ibidem, p. 67.
27. Fleury, M. et Henry, L., Ibidem, p. 22.

28. Bouchard, G. et Larose, A., « La réglementation du contenu des actes de baptême, mariage, sépulture au Québec, des origines à nos jours », dans Revue d'Histoire de l'Amérique française, Vol. 30, no. 1, juin 1976, p. 69.
29. Furet, F. et Ozouf, J., Ibidem, p. 44.
30. Groulx, L., Ibidem, p. 27.
31. Groulx, L., Chez nos ancêtres, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1920, p. 97.
32. Lemelin, R., « Les registres de l'état des personnes dans la province de Québec », dans Revue de l'Université Laval, Vol. 9, mai 1947, p. 715.
33. Goubert, P., « Enquêtes : Une richesse historique en cours d'exploitation, Les registres paroissiaux », dans Annales, Économies, Sociétés et Civilisations, Vol. 9, no. 1, 1954, p. 85.
34. Levron, J., Ibidem, p. 66.
35. Daigle, J.G., « Alphabétisation et culture populaire dans l'Angleterre victorienne : état de la question », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. X, mai 1977, p. 7.
36. Bouchard, G., « Évolution de l'alphabétisation (masculine) au Saguenay : les variables géographiques, 1821-1971 », dans Communications historiques, Société Historique du Canada, 1989, p. 14.
37. Dumont, M., « L'alphabétisation masculine », dans Histoire Sociale - Social History, Vol. XXIII, mai 1990, pp. 129-131.
38. Furet, F. et Ozouf, J., Ibidem, p. 44.

CHAPITRE 2

APERÇU HISTORIQUE

Le but de ce chapitre n'est pas d'examiner en détail l'histoire de la Nouvelle-France mais seulement de jeter un coup d'oeil rapide sur le pays où vivaient les Français soit au Québec soit en Acadie avant et après la conquête; il faut aussi voir comment l'école s'est implantée dans ces régions; il sera utile de trouver qui a bâti et entretenu ces écoles, qui les a financées et administrées, bref quelle sorte de système scolaire le pays a connu.

Au point de vue géographique, l'Acadie d'autrefois est la Nouvelle-Écosse actuelle moins l'Île du Cap Breton ou Île Royale; elle comprenait aussi de petits établissements au Nouveau-Brunswick tel Beaubassin, Jemseg, etc.; il y eut aussi d'autres établissements comme Pentagoët dans le Maine actuel mais leur rôle a été de courte durée sauf Beaubassin et ils n'ont pas eu de grande influence sur la culture acadienne. Après la conquête de 1713, l'Acadie est devenue Nova Scotia tout en gardant les mêmes frontières jusqu'après le traité de Paris en 1763. Sous le régime anglais, il faudra plusieurs années avant que les territoires conquis ne prennent les frontières des provinces Maritimes et du Québec.

Le « Québec » du régime français comprenait la province de Québec alors habitée et, avec l'Ontario d'aujourd'hui, tout l'arrière-pays jusqu'à la Nouvelle-Orléans; on doit appeler « Québec » tout ce territoire si l'on veut éviter la confusion malgré que cette appellation soit très arbitraire.

Les deux régions, l'Acadie et le Québec, ont eu des moments différents dans leur histoire mais aussi de grandes similitudes, dont l'éducation : « Aucun plan d'ensemble n'a jamais présidé à l'organisation de cet enseignement primaire... Tout porte à croire que les Canadiens sous ce rapport furent aussi bien partagés que les Français, leurs contemporains. »¹ L.P. Audet cite une phrase que F.X. Garneau n'a pas répétée après sa première édition : « Le gouvernement ne s'occupa jamais de cet objet si important et si vital (l'éducation). »² L'absence d'un système scolaire gouvernemental est commun à la France et à ses colonies où l'on retrouve « la civilisation d'une ancienne société largement analphabète (France 79 % de non-signants en 1686-90, 63 % en 1786-90) où l'essentiel est oral et gestuel et où le primat est accordé à l'ouïe et au toucher ».³

À partir de là, on peut examiner le comportement individuel et les points saillants de l'histoire propre à ces régions distinctes. ~

2.1 L'Acadie avant la Déportation en 1755

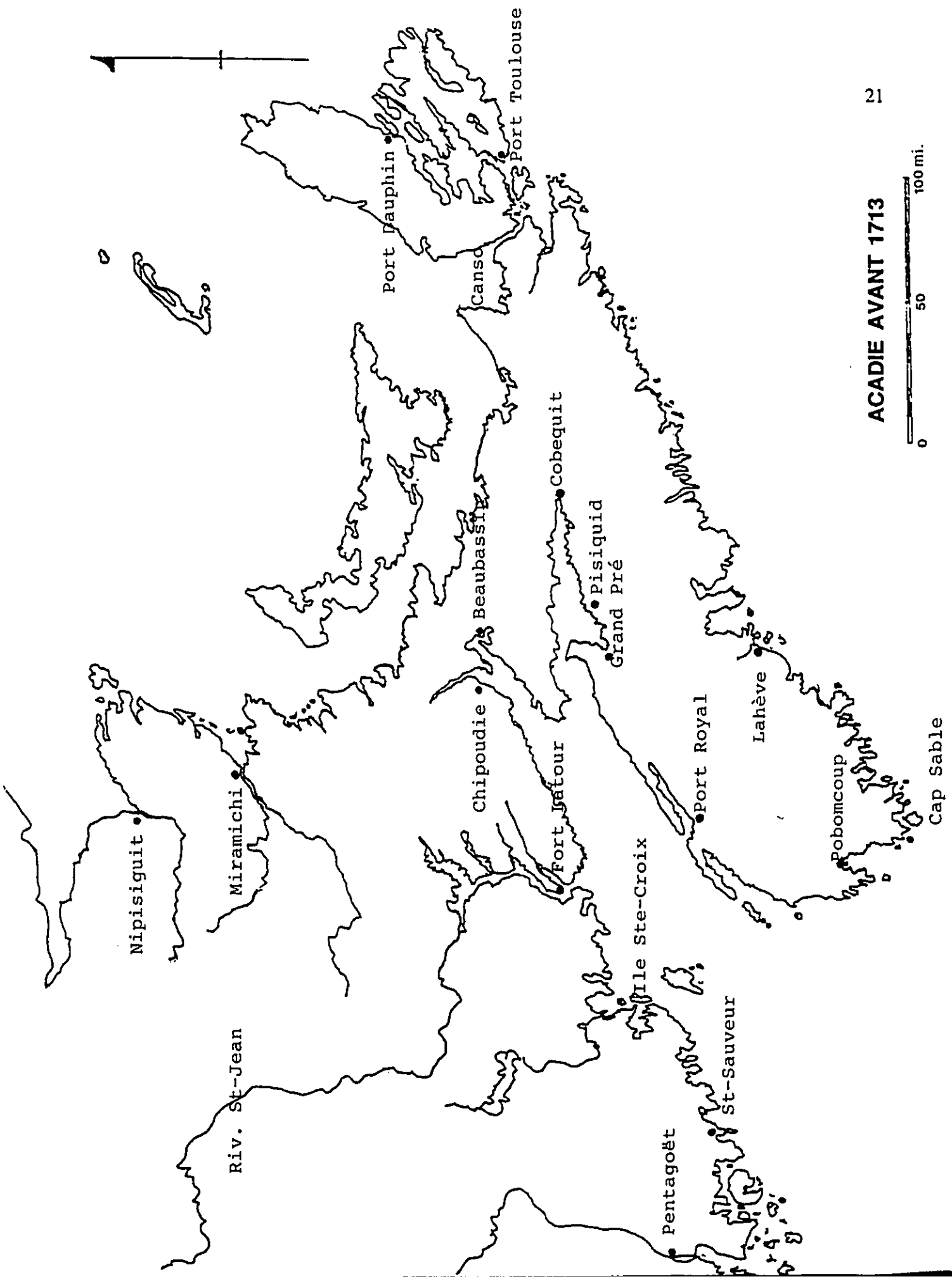
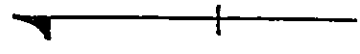
Durant toute son histoire, l'Acadie a connu à peine deux tiers de siècle de domination française si l'on compte les périodes durant lesquelles Port-Royal relevait de gouverneurs français. En effet dès les premières années de sa fondation, l'Acadie a été subjuguée par Argall, par les Kirke, par Sedgewick, etc, de sorte que le règne de la France sur cette province fut court avant la conquête définitive au traité d'Utrecht en 1713. De plus, l'Acadie française a souvent été victime des corsaires anglo-américains qui montaient des expéditions contre elle;... « et surtout les énormes frais de guerre également

sur terre et sur mer avec les dommages qui en résultaient (8.000 livres pour le seul coup de main des Bostonais à Port-Royal) ».⁴

L'Acadie a été une bien petite colonie dont la carte à la page 21 donne une idée un peu trompeuse en ce sens que seulement Port Royal, Grand Pré et Beaubassin ont eu des populations importantes; d'autres endroits comme Pentagoët et Saint-Sauveur n'ont pas duré longtemps tandis que Pobomcoup, Cobequit et Chipoudie n'ont eu que de très faibles populations. Le peuplement de l'Acadie a été fait avec des miettes de population : l'Annexe C Patronymes acadiens montre un nombre de souches restreint et certains des noms coiffent plus d'une souche : Melanson dans la liste représente les deux frères Pierre et Charles.⁵ Au moment de la Déportation en 1755, la population acadienne aurait peut-être atteint 20 000 âmes dont 13 000 auraient occupé la Nova Scotia d'alors et 7 000 auraient été localisées dans l'Île Royale, l'Île Saint-Jean et le Nouveau-Brunswick actuel.⁶

Le gouvernement de l'Acadie, pendant très longtemps, a été exercé par des seigneurs dont les concessions étaient souvent ambiguës; F.X. Garneau décrit la période 1632-1667 comme la « Guerre civile en Acadie »;

« L'Acadie fut divisée en trois provinces, dont le gouvernement et la propriété furent donnés au commandeur de Razilly, à Charles de Saint-Etienne, chevalier de La Tour, et à Nicolas Denys. Au premier échut Port-Royal avec tout ce qui était au sud jusqu'à la Nouvelle-Angleterre; le second eut tout le pays situé entre Port-Royal et Canseau; le troisième recueillit le reste du territoire, depuis Canseau jusqu'à Gaspé. Razilly fut nommé gouverneur en chef de toutes ces provinces. »⁷



ACADIE AVANT 1713



Razilly mourut en 1636 et ses frères cédèrent ses biens à Charles de Menou, sieur d'Aulnay de Charnisay qui fut nommé gouverneur de l'Acadie. Seuls Razilly et Charnisay amenèrent un nombre appréciable de colons : il ne semble pas rester de documents décrivant l'arrivée des familles souches mais le recensement de 1671 contient la majorité des patronymes que l'on retrouve dans les recensements ultérieurs. On peut donc affirmer que la majorité des familles acadiennes étaient arrivées avant la conquête de Sedgewick en 1654, conquête qui occasionna une occupation anglaise jusqu'au traité de Bréda en 1667.⁸

La « guerre civile » dont parle Gameau fut une suite de manoeuvres et de coups de main entre La Tour et Charnisay; on crut à la paix pour l'Acadie lorsque La Tour devenu veuf épousa la veuve de Charnisay en 1651 mais il n'en fut rien car Charnisay avait laissé des dettes en France et son principal créancier Emmanuel Le Borgne vint pour s'emparer de toute la province y compris le Territoire de Nicolas Denys.⁹

Quelques années après le traité de Bréda, Louis XIV prit le contrôle de la colonie en 1674 et nomma par la suite des gouverneurs qui furent plutôt des administrateurs, tels de Brouillan et de Subercase, les deux derniers gouverneurs français de l'Acadie. Outre les gouverneurs, il y eut en Acadie un certain nombre de petits seigneurs qui possédèrent des fiefs : Le Neuf de la Vallière à Beaubassin, de la Boulais à Chédabouctou, Mius d'Entremont à Pobomcoup, Denys de Fronsac à Miramichi, etc.¹⁰ Il semble que les concessions des fiefs par la France et que l'établissement des colons sur ces fiefs aient suivi les mêmes coutumes qu'au Québec; Rameau de St-Père les décrit :

« Les seigneuries furent divisées en général en fermes de cent arpents et concédées à raison de un ou deux sols de rente par arpent, plus un demi minot de blé pour la concession entière. Le censitaire s'engageait à faire moudre son grain au moulin du seigneur moyennant un droit de mouture du quatorzième, et à payer en cas d'aliénation, pour droits de lods et ventes, le douzième du prix de la terre. Il n'était point dû de lods et ventes pour les héritages en ligne directe. »¹¹

Le titre des terres à lui seul indiquait que le censitaire devait cultiver du grain.

M. Trudel écrit : « En 1707, trois ans avant la conquête définitive de Port-Royal, l'Acadie compte quelque 2 000 habitants qui, riches d'un troupeau de 8 000 têtes, vivent de l'agriculture. C'est la plus belle période de la domination française en Acadie ».¹²

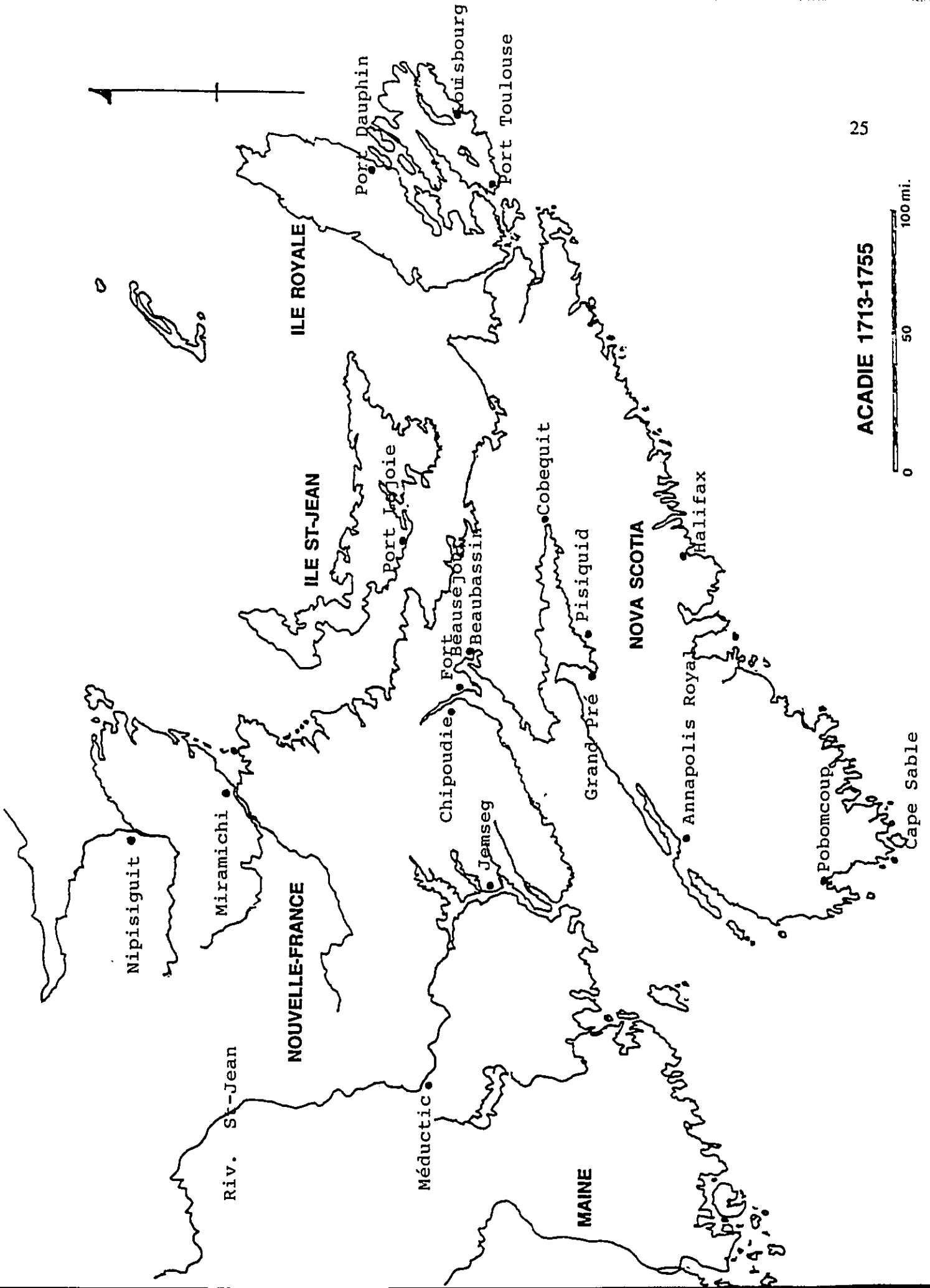
L'agriculture fut certes la première industrie des Acadiens et l'élevage fut un apport important tant pour satisfaire à leurs propres besoins que pour vendre sur le marché de Boston où ils troquaient du bétail contre des tissus, des outils, du fer, des objets manufacturés : la Nouvelle Angleterre était un débouché commercial naturel pour l'Acadie au point que les navires bostonnais venaient commercer en Acadie; certains d'entre eux « chargeaient du charbon de terre » à l'exploitation de Nicolas Denys dans l'Île du Cap-Breton.¹³

Jean Talon dans son rapport de 1673 mentionnait le projet « de fournir aux Antilles les chairs salées nécessaires à leur usage ».¹⁴ Le projet de Jean Talon s'est réalisé au delà de ses intentions car Port Royal entra dans le commerce international où les marchands de la Nouvelle Angleterre avaient élaboré un réseau d'échanges aux Antilles et en Europe; le petit peuple français d'Acadie s'intégra dans ce circuit où il échangeait ses surplus de viande et des fourrures contre des produits manufacturés (armes, munitions, fer, étoffes) et des denrées exotiques (rhum, sucre).¹⁵

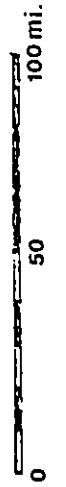
L'Acadie française, durant sa « plus belle période », a donc fait partie du réseau commercial anglo-américain : la carte dressée par Franquelin en 1686 montre les entrepôts anglais à Port-Royal dont l'un aurait appartenu à John Nelson.¹⁶ La conquête, définitive au traité d'Utrecht en 1713, changea très peu la situation économique des Acadiens sauf que le commerce qui avait été de la contrebande avec Boston devint alors un trafic légal puisque la Nova Scotia faisait désormais partie de l'empire britannique. La construction de Louisbourg dans l'Île Royale fournit un client nouveau au commerce acadien : Clark a évalué à 26.939 livres en 1740 le commerce acadien avec Louisbourg.¹⁷ Les Acadiens y vendaient des animaux vivants (boeufs, moutons, cochons et volailles) et des produits (farine de blé, avoine, pois, bacon salé, peaux vertes et fourrures); ils y trouvaient des avantages car « ils y étaient payés en or ou en argent » ou bien ils troquaient leurs cargaisons contre des marchandises françaises.¹⁸

De cela, on peut conclure que l'Acadie a connu de bonnes années de prospérité malgré les raids anglais contre l'Acadie française ou les coups de main français sur la Nova Scotia : ça causait des dommages mais ça faisait partie des événements comme les bris des digues. Sous le régime anglais l'Acadie devint Nova Scotia et Port Royal fut nommé Annapolis Royal; l'Angleterre fonda Halifax comme la France avait bâti Louisbourg dans l'Île Royale et Fort Lajoie dans l'Île Saint-Jean. Voir la carte à la page 25.

En Acadie, la vie spirituelle a connu un cheminement comparable à celui de Québec mais à une échelle beaucoup plus modeste; les colons amenés au pays étaient



ACADIE 1713-1755



catholiques, suivant les directives de Richelieu. L'Église réussit à y maintenir un nombre suffisant de prêtres pour que la doctrine fut enseignée et la pratique observée. Lorsque Razilly prit possession de l'Acadie en 1632, il amena avec lui des missionnaires capucins qui assurèrent le ministère jusqu'en 1658 après la conquête de Sedgewick qui « marque la fin de la mission capucine en Acadie ». ¹⁹ Ces missionnaires ont assuré le ministère à Port-Royal et ont tenté d'évangéliser les Amérindiens : « Et c'est sous le nom de Pieds-Nus que leur mémoire se perpétua chez les naturels. » ²⁰

La scolarisation des Acadiens fut une oeuvre importante des Capucins : « Les écoles tant recommandées par le père Joseph, et aussi, d'ailleurs par la Congrégation, durent s'ouvrir dès les premiers mois... pour les petits Français, langue maternelle, latin, doctrine chrétienne, avec, comme local, une maison scolaire pour les garçons et l'église pour les filles en attendant mieux. » ²¹ Il semble que Mme de Brice, la gouvernante des enfants de Charnisay, ait été chargée de l'école des filles de 1641 à 1651 alors qu'elle aurait été déportée par Le Borgne. ²²

L'histoire de l'Acadie est pleine de trous : « Les officiers et les missionnaires français disparus, tout document sur la vie privée des Acadiens pendant ces quinze années fait défaut, (1654-1670). » ²³ Personne ne connaît le sort des écoles de Port-Royal durant cette période et jusqu'en 1685 quand le curé Petit de Port-Royal écrit : « J'ai auprès de moi un homme qui a de la vertu et du talent pour l'instruction de la jeunesse : il fait avec fruit les petites écoles aux garçons dans la maison où je le tiens avec moi. » ²⁴

L'Acadie faisait partie du diocèse de Québec dont l'évêque a toujours été durant le régime français le promoteur de l'éducation autant à Port Royal qu'à Québec; lors de

son voyage en Acadie en 1686, Mgr de Saint-Vallier écrit dans son journal : « J'ai reconnu qu'une bonne soeur, que j'avais envoyée devant moi de Québec en ce lieu-là, y avait fait beaucoup de bien pour les femmes et les jeunes filles; sa maison sera désormais le rendez-vous des unes et des autres, elle apprendra à lire, à écrire à quelques-unes... »²⁵

L'évêque de Québec reconnut les besoins de Port-Royal et fournit un assistant au curé Petit, soit le sulpicien Geoffrey qui « bâtit à ses propres frais des maisons d'école et les fournit d'objets indispensables. »²⁶

La présence d'une religieuse à Port-Royal est confirmée par le recensement de Gargas en 1687-88 qui rapporte une religieuse à Port-Royal;²⁷ en 1701, la soeur Chausson avait une école à Port-Royal.²⁸ La présence de cette religieuse est aussi confirmée ailleurs : « Enfin le roi subventionne le passage d'une institutrice, la soeur Chausson (ou Chauzon), de la Congrégation des Filles de la Croix, qui s'embarque pour Port-Royal. »²⁹

On peut donc dire que des écoles furent ouvertes à Port-Royal depuis le retour de l'Acadie à la France en 1632 jusqu'après la conquête de Sedgewick en 1654, peut-être jusqu'en 1658; après le retour à la France en 1667, on ne connaît pas le sort des écoles jusqu'à 1685 quand le curé Petit décrit le travail académique d'un « homme qui a de la vertu »; on a alors identifié une religieuse envoyée de Québec par Mgr de St-Vallier, religieuse que Gargas a recensée en 1687. En 1701, il y eut au moins une autre religieuse, soeur Chausson, envoyée de France en 1701. Il semble donc que, durant les diverses périodes du régime français, Port-Royal eut des écoles, une pour garçons et une pour filles.

Les autres villages comme Grand Pré et Beaubassin ne sont pas mentionnés souvent dans les documents d'époque en ce qui concerne les écoles; Grand Pré est mentionné une fois : « Dès 1688, l'évêque de Québec envoya aux Mines le premier prêtre, l'abbé Jean Beaudoin, plus le sulpicien Louis Geoffrey qui, en 1689, bâtit la première église paroissiale Saint-Charles (Grand Pré) et fonda la première école. »³⁰ Il est donc certain qu'il y ait eu des écoles ailleurs qu'à Port-Royal; Grand Pré aurait donc eu une école tôt en 1690 et Beaubassin aussi car le curé Claude Trouvé s'en serait chargé.³¹ A.J. Lavoie résume bien cette période : « Même si l'on dispose de très peu de documents sur les écoles de cette période (1654-1713), on peut supposer l'existence d'écoles au moins dans les principaux centres acadiens. »³²

Après la conquête définitive de 1713, la situation des écoles devient nébuleuse car il n'y a plus de document pour les décrire. H.R. Casgrain prétend que le curé de Breslay, à Port-Royal de 1724 à 1730, « ne s'intéressait pas seulement au bien spirituel des Acadiens... Que de services ne leur rendit-il pas de toutes manières, mais surtout pour l'éducation de la jeunesse. »³³ Le clergé était certes prêt à catéchiser les enfants mais il paraît douteux que les gouverneurs anglais leur aient permis de maintenir des écoles publiques françaises.

« L'année même qui suivit la chute de Port-Royal, le colonel Nicholson fit appel à la Société pour la Propagation de l'Évangile dans les pays étrangers afin d'obtenir un ministre protestant. Enfin en 1727, arriva à Annapolis M. Watts, ministre anglican et habile instituteur. Il fit construire une école qui s'ouvrit l'année suivante. Étant donné le caractère des Acadiens et les instructions qu'ils durent recevoir de leur curé, il semble peu probable que cette école eût une grande influence sur eux; mais les enfants de la garnison anglaise durent la fréquenter. »³⁴

Sans aucune documentation, il est difficile d'affirmer que les Acadiens très majoritairement catholiques ont ou n'ont pas envoyé leurs enfants à ces écoles protestantes mais il semble peu probable qu'ils l'aient fait.

On peut affirmer ici que les écoles françaises en Acadie ont été bâties et maintenues par les missionnaires capucins jusque vers 1658; après le traité de Bréda en 1667, ces écoles ont été maintenues en grande partie par les curés des paroisses et par des religieuses venues de Québec ou de France. Bref, c'est soit le clergé soit les communautés religieuses qui ont assuré l'enseignement scolaire aux enfants acadiens.

En 1755, la Déportation a mis un terme brutal à la vie des paroisses acadiennes; on ne retrouvera la population acadienne en groupes organisés qu'après le traité de Paris en 1763.

2.2 Le Québec 1608-1850

Le Québec a connu durant le régime français une histoire plus cohérente que l'Acadie en ce sens que le développement de la colonie a connu un rythme presque régulier; la France y a montré sa volonté de puissance par le maintien d'un gouvernement organisé et supporté de troupes au besoin. La venue des colons, sans être massive comme dans les colonies anglaises, a été assez importante pour bâtir les villes de Québec (8 000 habitants),³⁵ et Montréal (4 000 habitants),³⁶ en 1760 alors que la population totale atteignait 60 000 âmes.³⁷

De 1663 à 1763, la France maintint au pays un gouverneur, un intendant et le Conseil Supérieur; la ville de Québec possédait un bon nombre de maisons en pierre et

les édifices publics requis tel le château du gouverneur, le palais de l'intendant, l'hôpital, le palais épiscopal, le séminaire, le collège des Jésuites, le couvent des Ursulines. Le système de défense comportait des batteries de canons (la Royale par exemple), des murs d'enceinte, des Redoutes (la Dauphine existe toujours), les Nouvelles Casernes.³⁸

La traite des fourrures a toujours été un important moteur de l'économie québécoise à cette époque malgré les fluctuations du marché; vers 1725 les façons d'opérer ont changé de sorte que les « voyageurs » ne prenaient plus d'associés comme auparavant mais ils engageaient plutôt des salariés; ce changement était dû aux progrès techniques qui permettaient l'emploi de plus grands canots portant cinq ou six hommes au lieu de trois. Toute l'organisation était améliorée et on allait cueillir les fourrures plus loin.³⁹

La traite des fourrures nécessitait beaucoup de fournitures qui étaient l'affaire des marchands de Montréal, Trois-Rivières et Québec; les marchands importaient leurs marchandises de France et s'en servaient tant pour la traite des fourrures que pour l'approvisionnement de la population à qui ils vendaient textiles, armes à feu, quincaillerie, vins, etc.⁴⁰

L'agriculture a été certes source de vie pour les colons français quoique la correspondance officielle en parlait peu : les administrateurs se contentaient de rapporter les bonnes ou les mauvaises récoltes; ils se plaignaient des lenteurs du défrichement, des abandons des terres mais ils ne parlaient jamais de l'utilisation des sols ni des méthodes de culture.⁴¹

Malgré le manque d'intérêt des administrateurs, les colons défrichaient le sol, semaient du blé et après un certain temps, la « limite des défrichements semblait se situer

autour de 40 arpents ». ⁴² Les coups de main des Iroquois qui ont duré jusque dans le XVIII^e siècle n'ont pas aidé les établissements agricoles. Les régions les mieux abritées furent les premières à se peupler comme Beauport et la côte de Beaupré ainsi que l'île d'Orléans; les seigneuries de ces endroits furent très vite peuplées et elles fournirent de bonne heure des émigrants pour le reste du Canada; elles étaient considérées comme les pépinières de la colonie. ⁴³

Le rythme de l'immigration a été tel que les seigneurs le long du fleuve ont pu peupler leurs fiefs; il semble que les seigneurs aient d'abord ouvert le centre de leurs concessions à l'aide d'engagés; ensuite ils y amenaient des colons à qui ils cédaient des terres et lorsque les seigneuries atteignaient une population suffisante, l'évêque de Québec y nommait un curé pour y fonder une mission et éventuellement une paroisse. Au début du XVIII^e siècle, les paroisses suivantes avaient obtenu ce statut et la date de fondation était reconnue par l'autorité civile : ⁴⁴

Batiscan	1684	L'Islet	1679
Beauport	1684	Montmagny	1678
Cap de la Madeleine	1678	Neuville	1684
Cap St-Ignace	1679	Pointe aux Trembles	1678
Champlain	1684	Repentigny	1684
Charlesbourg	1693	Rivière-Ouelle	1685
Lachine	1679	Ste-Anne de Beaupré	1678
L'Ancienne-Lorette	1673	Ste-Famille	1684
L'Ange-Gardien	1678	Ste-Foy	1698
Lauzon	1694		

Peter Kalm, lors de son voyage en 1749, descendit le Saint-Laurent de Montréal à Québec et il en a laissé une description : il y a vu plusieurs églises de pierre et les rives du fleuve cultivées sur une profondeur d'environ trois quart de mille anglais, soit douze

cents mètres; les îles dans le fleuve et les rivières tributaires étaient aussi habitées de la même façon.⁴⁵

L'agriculture avait une place prépondérante au pays et la culture était surtout vivrière : au début des établissements, le blé comptait pour les trois quarts de la production et plus tard les grains secondaires et les pois faisaient jusqu'à la moitié des récoltes d'une terre faite.⁴⁶ Les plantes textiles comme le lin et le chanvre sont venues au début du XVIII^e siècle; les essais de la culture du tabac n'ont pu supporter la concurrence des tabacs importés.⁴⁷

Le pays possédait des commerçants et surtout des agriculteurs mais aussi des gens de métiers; les recensements de 1666 et 1681,⁴⁸ contiennent évidemment de longues énumérations de familles dont le chef est « habitant »; cependant, il suffit de tourner quelques pages pour voir les métiers suivants : tailleur d'habit, charpentier, pilote de navire, pâtissier, brasseur, cordonnier, chirurgien, menuisier, boulanger, briquetier, chapelier, notaire, charron, sabotier, taillandier, serrurier, boucher, tanneur, cloutier, cabaretier, maçon, tonnelier...

L'existence de tous ces métiers prouve que déjà vers 1675 il y avait une grande activité artisanale dans la colonie tant à Québec que dans la campagne car ces métiers se trouvaient aussi sur la côte de Beaupré d'après les recensements consultés. À cette époque, Jean Talon encouragea une foule d'industries : coupes de bois spécialisées, pêche du loup marin pour l'huile; il a même tenté d'organiser le commerce de Québec avec les Antilles.⁴⁹

On ne peut mesurer tous les résultats que Jean Talon a pu obtenir dans le temps; d'autres ont dû poursuivre son oeuvre car en 1749 Peter Kalm a pu visiter les Forges du

Saint-Maurice à Trois-Rivières et il en a laissé une bonne description : les forges, les haut-fourneaux, le minerai, le fondant, le charbon de bois ainsi que les produits, canons, mortiers, poêles, chaudrons et barres de fer.⁵⁰

Les Forges du Saint-Maurice sont un modèle de protoindustrialisation au Québec et elles permettent de croire qu'il y avait d'autres industries à cette époque mais on croit qu'elles auraient été plutôt du type artisanal.⁵¹ Des études récentes démontrent l'existence de villages ou de hameaux autour des églises ou des moulins⁵² : ces agglomérations devaient sans doute leur existence à de petites industries dont celle du bois qui devait être fréquente car Lecompte-Dupré annonçait à vendre en 1765 « 20 000 pieds de chêne et 40 000 pieds de pin. »⁵³

La conquête de 1763 fut certes une brisure profonde sur le plan politique mais il est évident que le conquérant anglais n'a pas ralenti le progrès économique du pays; au contraire, il en a accéléré la marche surtout après 1800. Avant cette date à Québec, le volume total des importations n'avait jamais dépassé 15 000 tonnes par année; en 1808, il atteignait 25 000 tonnes et 137 000 tonnes en 1810; le volume des exportations a subi des augmentations semblables.⁵⁴

L'agriculture était de première importance au Québec malgré que la culture du blé ait subi une baisse sérieuse au début du XIX^e siècle;⁵⁵ par contre, plusieurs industries étaient installées sur les bords du canal Lachine au milieu du XIX^e siècle;⁵⁶ Le domaine de l'alimentation avait suscité la création de meuneries et de raffineries de sucre.⁵⁷ Il ne fait aucun doute que le premier siècle après 1763 fut au Québec un siècle de progrès économique : toutes les phases de la vie publique y ont été très actives, une situation que l'Acadie n'a pas connus durant cette même période.

Pour les « Canadiens », c'était le nom que les francophones du Québec se donnaient alors, la religion était un des aspects importants de leur vie privée ou publique; durant le régime français, Québec avait un évêque depuis 1658 et le Conseil souverain avait été créé en 1663 de sorte que le pouvoir royal de France avait à Québec les deux organes nécessaires à son gouvernement.⁵⁸ Le siège épiscopal de Québec fut continuellement occupé sauf pour quelques années après la mort de Mgr de Pontbriand lors de la conquête;⁵⁹ le gouvernement militaire, mis en place en 1759, fut vite remplacé par un gouvernement civil qui fut progressivement ouvert à la démocratie par l'Acte de Québec en 1774, puis par l'Acte Constitutionnel en 1791 et enfin par l'Acte d'Union en 1840.⁶⁰

En Nouvelle-France, on a vu que le gouvernement ne s'est jamais préoccupé de l'éducation et que cette fonction fut assumée par l'autorité ecclésiastique. « L'autorité suprême en éducation sous le régime français, c'est l'évêque... Les curés qui s'intéressent de près à l'éducation de leurs ouailles ne sont que les mandataires de l'évêque et voient à l'exécution des ordres. »⁶¹ L'Église ne s'est pas départie de son rôle d'éducatrice.

Les petites écoles, on dit aujourd'hui les écoles primaires, sont à la base de tout système d'éducation;⁶² en 1756 avant la guerre de la conquête, il y avait déjà 27 petites écoles à travers le pays :⁶³

Longueuil	St-Laurent, I.O.
Pointe-aux-Trembles (2)	Montréal
Pointe-de-Lévy	St-Antoine
Boucherville	Lachine
Laprairie	St-Michel
Cap-Santé	Rivière-Boyer (St-Henri)
Beauport	L'Immaculée Conception
St-Joachim	Champlain
Neuville	Batiscan

Charlesbourg
 Chateau-Richer (2)
 Ste-Famille, I.O.
 Ste-Anne

Cap-Lauzon
 Ste-Foy
 Trois-Rivières

Les communautés religieuses fondèrent aussi des écoles dont certaines atteignaient le niveau secondaire :

« L'oeuvre la plus notoire de jésuites fut dans le domaine des missions, mais ils furent aussi les fondateurs du système d'éducation du Canada français car, en 1635, ils ouvrirent à Québec une école qui devint, par la suite, un collège classique, avec quelques-unes des attributions d'une université. Ils contribuèrent aussi à la venue en Nouvelle-France de Marie de l'Incarnation et des Ursulines dont l'école à Québec, pour les jeunes Indiennes, servit d'humble commencement à la grande tradition d'éducation de la femme au Canada français ». ⁶⁴

Il ne faut pas oublier la situation tragi-comique vécue par les Ursulines de Marie Guyart ou Marie de l'Incarnation; l'oeuvre commencée dans des circonstances plutôt pénibles a pris racine pour demeurer et prospérer jusqu'à maintenant. Deroy-Pineau a fait une description un peu romancée de l'installation de Marie Guyart à Québec alors que le premier pensionnat des Ursulines accommodait des amérindiennes et des filles françaises; il manquait souvent bien des choses à ce couvent mais les grandes difficultés du début n'ont pas empêché l'oeuvre de prendre racine et de grandir. ⁶⁵

Les communautés religieuses n'ont pas oublié la ville de Montréal où elles bâtirent soit des écoles soit des hôpitaux : en 1657, Marguerite Bourgeois ouvrit la première école et fonda la Congrégation de Notre-Dame qui a joué jusqu'à maintenant un rôle capital dans l'éducation des femmes canadiennes. L'Église par l'intermédiaire de ses communautés religieuses a gagné la suprématie dans le domaine de l'éducation. ⁶⁶

Au delà des études académiques, Mgr de Laval s'est intéressé, avec l'appui de Jean Talon, à l'instruction des jeunes gens dans les arts et les métiers : il fonda des écoles

à Saint-Joachim sur la côte de Beaupré et à Montréal soit pour les arts : peinture, sculpture et dorure soit pour les métiers : tailleur, cordonnier, serrurier, couvreur, menuisier; on a rapporté que ces écoles ont fourni d'habiles artisans.⁶⁷

Le régime français a donc vu un système scolaire établi au Québec soit par le clergé soit par les communautés religieuses qui en assuraient tout le fonctionnement. Lors de la conquête, le système fut complètement ébranlé mais non pas détruit : les Ursulines à Québec et la Congrégation Notre-Dame à Montréal ont continué leur oeuvre d'éducation pour les filles jusqu'à aujourd'hui : le collège des Jésuites disparu en 1756 fut remplacé par le séminaire de Québec.

La grande misère, causée par la guerre de sept ans, amena la fermeture de plusieurs petites écoles : « durant les quarante années qui suivirent la conquête, il n'y eut pas de politique scolaire au Canada. »⁶⁸ Cette triste affirmation est vraie parce que le gouvernement n'a pas voté une seule loi dans le domaine de l'éducation avant 1801; le gouverneur Lord Dorchester créa en 1787 une commission d'enquête mais Mgr Hubert, évêque de Québec, s'y opposa et le projet fut abandonné.⁶⁹

Pendant les quarante premières années du régime anglais, l'évêque de Québec, qui avait été le maître d'oeuvre dans l'éducation en Nouvelle-France, dût s'opposer à certaines mesures législatives en éducation pour protéger la foi religieuse de ses ouailles car sa position était très inconfortable à cette époque devant le conquérant anglais et l'évêque anglican Jacob Mountain.⁷⁰

Il semble que plusieurs des petites écoles de 1756 aient été fermées après la Conquête mais que les écoles des communautés religieuses (Ursulines de Québec et collège de Montréal), aient continué leur enseignement. Malgré l'évêque de Québec, le

conquérant fit adopter la première loi scolaire en 1801, celle des « Écoles Royales » qui devaient être opérées sous l'autorité de « l'Institution Royale » créée elle aussi en vertu de cette loi; c'était l'établissement d'écoles publiques sous contrôle gouvernemental; L.P. Audet rapporte que seulement vingt paroisses se seraient prévaluées de cette loi.⁷¹

Après les « Écoles Royales », vint la loi des « Écoles de Fabrique » en 1824, loi qui permettait aux paroisses catholiques de fonder des écoles à même le quart de leurs revenus, écoles auxquelles le gouvernement octroya cinquante livres sterling chacune pour leur construction. Audet rapporte que soixante-huit des ces écoles avaient été bâties en 1830.⁷² D'autres lois furent votées en 1829, 1831, 1832 et 1836 pour modifier légèrement ce système.

En 1846, le parlement canadien adopta une loi de base pour abroger les vieux statuts et établir un système complet de l'Instruction élémentaire dans l'ancien Bas-Canada; cette loi créait les commissions scolaires qui durent encore au Québec et qui alors s'emparèrent de toutes les écoles et les administrèrent avec des taxes scolaires.⁷³

Le système établi par la loi de 1846 plaçait carrément l'instruction primaire dans le secteur public mais l'enseignement secondaire demeurait l'apanage du clergé et des communautés religieuses qui ajoutèrent sept séminaires ou collèges de 1803 à 1832 à ceux de Québec et de Montréal.⁷⁴

Les Québécois doivent une fière chandelle au clergé catholique et aux communautés religieuses qui leur ont donné un système d'éducation durant le régime français; après la Conquête, l'enseignement secondaire est demeuré l'oeuvre de l'Église jusqu'au XX^e siècle. L'instruction primaire a été dans une situation moins claire car les « Écoles Royales » au nombre d'une vingtaine ont été sous influence gouvernementale

mais les soixante-huit « Écoles de Fabrique » ont été fondées et maintenues presque exclusivement avec les revenus des fabriques jusqu'en 1846.

2.3 Les Acadiens aux Maritimes, 1767-1850

Pendant que le Québec se développait à un rythme assez intéressant, les Acadiens vivaient un régime différent : la domination anglaise après 1713 leur a été favorable au point de vue économique mais difficile au point de vue politique; la guerre de la Succession d'Autriche, 1744-1748, vint rouvrir la question de l'allégeance des Acadiens à la couronne britannique.

À l'été 1755, les délégués des Acadiens présentèrent au Conseil d'Halifax un document qui décrivait leur position politique. Ils prétendaient être une nation, une nation certes différente des sujets naturels du roi George mais une nation avec laquelle il était possible et désirable de s'entendre. Cette déclaration politique des Acadiens a été « royally unheard » par le conquérant anglais.⁷⁵

Quelle qu'ait été la position des Acadiens à cette époque, la Déportation eut lieu : elle a dispersé sur toutes les rives de l'Atlantique les lambeaux de ce peuple que le conquérant anglais avait décidé d'éliminer; il a presque réussi à la détruire puisqu'on croit que 49 % des déportés sont morts.⁷⁶

B. Murdock a décrit en quelques mots l'anéantissement de Grand Pré :

« The whole number of persons collected at Grand Pré finally amounted to 483 men and 337 women – heads of families, 527 boys and 576 girls, – in all, 1923 souls. Their stock consisted of 1269 oxen, 1557 cows, 5007 young cattle, 493 horses, 8600 sheep, 4197 swine. Some escaped to the woods, but all possible means were resorted to, to recapture them; and it is said the country was laid waste to deprive them of subsistence. In the district of Mines alone, 255 houses, 276 barns, 155 out-houses, 11 mills

and one church, are stated to have been destroyed during the evacuation; and by September 10, these prisoners were embarked in the transports. »⁷⁷

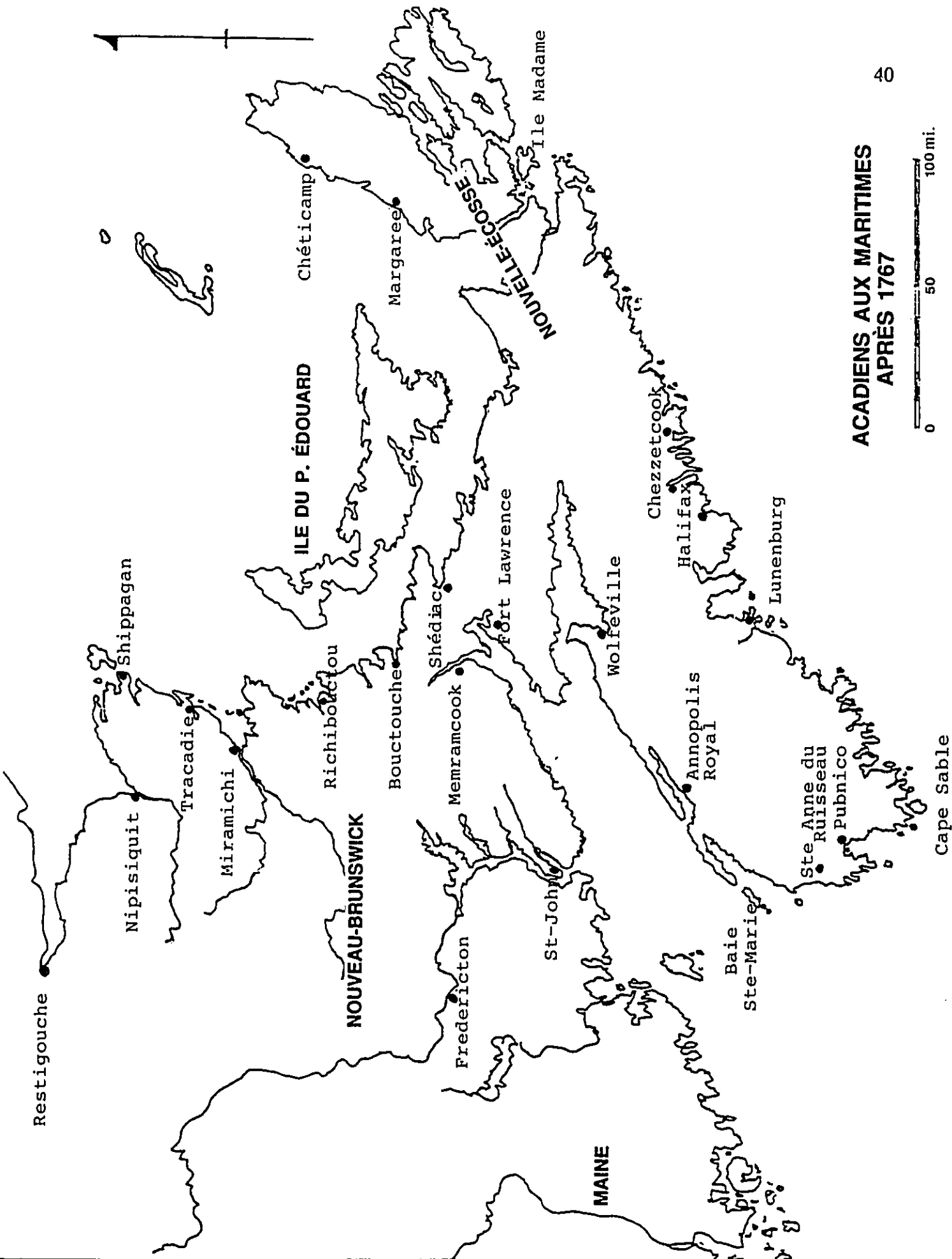
la destruction de Grand Pré est un exemple de la destruction massive que le gouverneur Lawrence réussit à organiser à travers l'Acadie ou la Nova Scotia.

Mais un peuple ne meurt pas si aisément : un nombre d'Acadiens s'étaient cachés dans les bois pour éviter la Déportation et, après le traité de Paris « the numbers of those who came forward in 1764 to take an oath of allegiance to George III was, computed at less than one thousand, forming some hundred and sixty-five families. »⁷⁸ Cent soixante-cinq familles, c'était bien peu pour tout un peuple et pourtant c'était le premier noyau autour duquel des lambeaux de la nation sont venus s'établir; peu à peu ces lambeaux sont sortis des brumes de nulle part et ils ont reformé un peuple. Antonine Maillet a pu écrire :

« C'est pourquoi l'Acadie qui s'arrachait à l'exil, à la fin du XVIII^e siècle... est rentrée au pays par la porte arrière et sur la pointe des pieds. »⁷⁹

Ainsi Joseph Dugas, (fils de Louis à Claude), et sa femme Marie-Josephte Robichaud se sont installés à la Baie Sainte-Marie (voir la carte p. 40); ce Joseph Dugas est identifié à l'Annexe A; le 6 août 1771, il recevait l'octroi du lot 10 de la première concession accordée par le gouverneur Campbell; d'autres Acadiens reçurent des lots : Joseph Gravois, Joseph Bonnevie, Jean Béloni Leblanc, Amable Richard...⁸⁰ Le mouvement de retour était amorcé et d'autres familles revenaient :

« In 1766, the Amiraults, d'Entremonts and Duons, who had been in exile in Massachusetts since 1756, returned home in a vessel built, according to tradition, by themselves. There is, in the Boston newspapers of that time,



**ACADIENS AUX MARITIMES
APRÈS 1767**



an account of the sailing of this ship, under the command of an « Amiro ». ⁸¹

C'étaient des descendants du baron de Pobomcoup qui revenaient chez eux avec leurs alliés de toujours. Ce coin de pays, que A. Deveau a appelé la « ville française », reprenait vie. ⁸²

La vie nationale des Acadiens reprenait « au pays par la porte arrière et sur la pointe des pieds, » ⁸³ mais il manquait un élément à ces gens; lors de son deuxième voyage en 1769, le missionnaire Charles-François Bailly apporta cet élément quand il réhabilita le mariage de Joseph Dugas et Marie-Josephte Robichaud et qu'il baptisa leurs deux enfants; il fit les mêmes cérémonies pour François Comeau et Félicité Leblanc. ⁸⁴

La nation acadienne renaissait et grandissait dans le Sud-Ouest de la Nouvelle Écosse; d'autres exilés suivirent ces premiers pionniers et fondèrent avec eux des villages connus aujourd'hui comme Sainte-Anne-du-Ruisseau, Pointe de l'Église, Pubnico... En 1775, on avait une liste d'Acadiens :

« In council, 18 May, 1775. A list of Acadians in the township of Clare was returned by Joseph Winniett, esq., J.P. These had land (by order of government since 1768), and they had all taken the oath of allegiance. Lands were directed to be granted them in Clare, viz't. :

Jean Bastarasque,	360 acres.	Francis Como,	200 acres.
Justinian Como,	80	Jean Como,	240
François Como, jr.,	240	Joseph Gaudet,	200
Charles le Blanc,	280	René Gaudet,	80
Prudent Robisheau,	280	Joseph Dugas,	160
Frederic Bellivo,	120	John Bellivo,	200
Maran Bellivo,	80	Joseph Bellivo,	80
Isarion Terriot,	200	Pierre Blanc, jr.,	160
Salvitore Como,	200	Frederick Como,	200
Charles le Blanc, jr.,	200	Charles Tebidau	200
Peter Sonier,	140	René Sonier,	240
Claude Sonier,	320	John Melanson,	200
Amont Melanson,	200	Pierre Melanson,	280

Amont Lanoue,	200	Paul Dugas,	320
Evon Tibo,	480	Lewis Tibo,	80
Joseph Tibo,	80	Solomon Maillet,	360
William Johnson,	360	Etien Tibedeau,	200
Charles Maillet,	140	Joseph Boudrot,	200
Casmire le Blanc,	200	Pierre le Blanc,	200
Joseph le Blanc,	127	Francis Doucett,	285
John Doucett,	103	Joseph Doucett,	103
François Doucett, jr.,	110	Dennis Doucett,	204

(N.B. -- The spelling of the names in thus in the record of council.) »⁸⁵

Le retour au pays était bien amorcé; ailleurs en Nouvelle-Écosse, d'autres foyers se formaient. B. Murdock a rapporté qu'en 1774 il y avait « 502 French Acadians on Cape Breton » sur une population totale de « 1101 whites and 230 Indians. »⁸⁶ Un facteur imprévu devait aider l'établissement des Acadiens chez eux, c'était l'intérêt financier des Jersiais qui avaient besoin de main d'oeuvre. Ces Jersiais étaient commerçants de poisson qui avaient déjà amené vingt familles acadiennes à Chéticamp où ils possédaient un établissement de pêche; ces commerçants assuraient aux Acadiens un débouché pour leur poisson contre lequel ils leurs faisaient crédit à leurs magasins d'approvisionnement;⁸⁷ le rôle de ces commerçants a été le même sur la côte est du Nouveau-Brunswick, à la Baie des Chaleurs et jusqu'en Gaspésie.

Cette région a reçu les premiers survivants acadiens tôt après 1764 selon W.F. Ganong qui place la fondation de Caraquet vers cette époque mais il avoue que ce premier établissement est entouré de mystère.⁸⁸ Plus tard Murdock a dressé une liste d'Acadiens établis à Caraquet en 1784;⁸⁹ l'orthographe des noms est un peu fantaisiste et certains patronymes (Bridaux et Chenard par exemple) pourraient appartenir à des familles françaises amenées là par les Jersiais.

Il est difficile de suivre l'établissement des Acadiens dans les villes et villages du littoral du Nouveau-Brunswick parce que la documentation manque; Tracadie aurait reçu ses premiers habitants avant 1785 soit François Robert dit Le Breton, suivi des Goutreau, Brault, Vienneau, Comeau et Thibodeau... mais on n'est pas trop certain. Beaucoup de villages acadiens ont été fondés « sans même se taper dans les mains » comme dit Maillet,⁹⁰ de sorte qu'on trouve très peu d'information sur nombre de ces endroits sauf que soudain ils existent et quand on examine les registres paroissiaux, on les trouve remplis de patronymes acadiens.

On peut en dire autant des Acadiens qui sont venus à l'Île Saint-Jean, plus tard l'Île du Prince-Édouard; leur histoire est souvent très obscure et elle se mêle avec celle des anglophones catholiques. Leur nombre n'a jamais été bien grand de sorte que leur survie comme nation a toujours été menacée. La présente étude ne les inclut pas car la documentation ne permet pas de trouver des données numériques significatives. Les établissements de la Madawaska ont aussi été éliminés car ils ont tellement été peuplés et influencés par le Québec qu'ils font presque partie du Québec.

Vus d'ici, les Acadiens des Maritimes semblent former différents groupes : celui de la « ville française »,⁹¹ que P.M. Dagnaud décrit dans son ouvrage « Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Écosse ». Ces braves gens eurent tôt fait de fonder nombre de villages entre Digby et Pubnico : Saint-Bernard, Belliveau, Grosses Coques, Pointe de l'Église, Sainte-Anne-du-Ruisseau... Il y eut ceux de Chezzetcook, ceux de Chéticamp et ceux de Richibouctou...

Le 2 août 1815, Mgr Plessis, l'évêque de Québec, « monta aussitôt dans celle (barque) de Benoni Melançon » pour se rendre à la Baie-Sainte-Marie⁹² lors de sa visite

pastorale dans cette partie de son diocèse. Il y trouva une paroisse de 700 communiants sous la direction du missionnaire Jean-Mandé Sigogne qui était aussi curé de Sainte-Anne du Ruisseau à 50 milles de là; cette paroisse comptait 400 communiants.⁹³ Le Journal de Mgr Plessis contient divers commentaires : les Anglais sont mieux habillés et mieux logés que les Acadiens mais ils sont divisés en de nombreuses sectes...⁹⁴

Les habitants de la « ville française » ont vécu tout d'abord de pêche vivrière et très tôt ils ont élevé du bétail;⁹⁵ ces Acadiens ont utilisé les mêmes procédés qu'ils avaient connus avant la Déportation : « l'agriculture, la pêche, et la chasse ont joué un rôle presque égal dans leur alimentation. »⁹⁶ Deveau rapporte que certains Acadiens réussirent à amasser un peu de capital avec lequel ils se procurèrent des bateaux qui leur ont permis d'aller commercer jusqu'aux Antilles.⁹⁷

La construction et l'opération de ces bateaux fut sans doute une activité profitable tant aux navigateurs qu'au reste de la population dont le commerce était ainsi soutenu; la tradition veut qu'à son retour d'exil, Bénoni d'Entremont ait fait construire le « Bonaventure » avec lequel il se rendait à Halifax et à St-Pierre-Miquelon; en 1795. Simon Amirault eut le « Sea-Flower » de 30 tonneaux et en 1797 Etienne d'Entremont eut le « Mic-Mac » de 26 tonneaux.⁹⁸

On est porté à croire que les Acadiens de la « ville française » ont eu la vie moins dure que ceux du Nouveau-Brunswick; ils formaient une communauté viable qui élut son premier député, Frédéric Robichaud, en 1836 et l'année suivante Simon d'Entremont.

L'histoire de la « ville française » serait incomplète sans l'aspect religieux : les missionnaires Bailly et Bourg y ont fait des visites à de longs intervalles; puis Father Jones d'Halifax a visité les Acadiens et s'est rendu compte qu'il leur fallait un prêtre

francophone.⁹⁹ Le 4 juillet 1798, le père Jean-Mandé Sigogne arrivait par barque de pêcheur à Sainte-Anne-du-Ruisseau; c'était un prêtre réfractaire français qui s'était réfugié en Angleterre depuis 1792 où il avait appris l'anglais et les lois ou coutumes anglaises.¹⁰⁰ Jusqu'en 1844, il fut curé missionnaire de toute la « ville française » y compris Pubnico. Un « monument émouvant dans sa modestie lui a été élevé devant le collège actuel de Sainte-Anne »¹⁰¹ pour témoigner de la gratitude des Acadiens envers ce prêtre extraordinaire qui fut un grand apôtre de la religion et de l'enseignement scolaire.

Pendant les quelque cinquante ans que ce missionnaire vécut au milieu des Acadiens, il créa un mouvement intellectuel : le curé Sigogne ouvrit une école dans son presbytère où il enseignait aux garçons et Scholastique Bourg, sa bonne, enseignait aux filles.¹⁰²

Cette oeuvre eut un effet d'entraînement car en 1851 le comté de Digby (majeure partie de la ville française) avait dix-sept écoles fréquentées par 422 élèves sur 600 enfants acadiens.¹⁰³ Ce taux de scolarisation est très élevé pour l'époque mais il semble qu'on doive l'accepter surtout en regard du taux d'alphabétisation trouvé au chapitre 3.

Le sort de la « ville française » était certes meilleur que celui des Acadiens d'Halifax qui y étaient restés pendant la Déportation afin de fournir de la main d'oeuvre à bon compte :

« Le 20 juillet 1768, l'abbé Bailly y baptisa de nombreux enfants de deux mois à huit ans : des Comeau, Pellerin, Bellefontaine, Thériau, Landry, Lapière, Thibaudeau, Dupuis, Surette, Babineau, Grenon, Babin, Potier, Daigle, Bourg, Roy, Petit-pas. Peu à peu, les retardataires prirent la route des nouvelles régions ouvertes à la colonisation acadienne : baie Sainte-Marie, Cap-Breton ou Nouveau-Brunswick. Quelques-uns essaimèrent des deux côtés de Halifax. Du côté ouest, au fond de la baie Sainte-

Marguerite, se forma un French Village, et le groupement français de Chezzetcook naquit du côté est, près de la rivière Musquodoboit. Halifax garda quelques manoeuvres acadiens, résignés à une vie obscure dans une atmosphère plus ou moins hostile. »¹⁰⁴

Les Acadiens de Chezzetcook reçurent la visite de Mgr Plessis en 1815; ils n'eurent pas leur évêque pour longtemps car Mgr Plessis y resta à peine un jour et ils auraient pu conclure qu'ils ne méritaient pas mieux, ces bûcherons occupés à gagner leur vie en fournissant du bois de chauffage à la population d'Halifax.¹⁰⁵ Il faut ajouter que le digne évêque obtint pour ces pauvres gens un « grant ou titre de concession » sur 5,000 acres de terrain.¹⁰⁶

Lors de son voyage en 1812 Mgr Plessis s'était rendu à l'île du Cap Breton où il avait visité les villages de Chétican (Chéticamp), Magre (Margaree) et Arichat à l'île Madame de même que plusieurs localités du Nouveau-Brunswick : Shédiac, Richibouctou, Miramichi, Tracadie. Le Journal décrit le patois acadien que les gens parlaient dans cette région.¹⁰⁷

Le Journal affirme que les Acadiens ne savaient pas faire le pain et qu'ils n'avaient aucun four pour le cuire;¹⁰⁸ la nourriture habituelle aurait été du poisson et des patates.¹⁰⁹ De ces remarques, on peut conclure que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont eu la vie très dure et qu'ils n'ont pas eu d'autre choix que de fournir une main d'oeuvre bon marché aux commerçants Jersiais.¹¹⁰

Avant 1800, l'élément spirituel au Nouveau-Brunswick était fourni occasionnellement par les missionnaires Bailly et Bourg qui tentaient vainement de visiter tous les Acadiens. « La paroisse de Richibouctou, à laquelle appartenait Bouctouche, reçut son premier missionnaire résident en 1800 »;¹¹¹ quelques années auparavant en

1796, ou avait compté 33 familles à Richibouctou et 11 à Bouctouche.¹¹² La paroisse du premier curé A. Bédard couvrait un immense territoire, un peu comme celle du curé Sigogne à la « ville française », mais il n'avait pas tous les talents de son confrère de sorte qu'on entendit peu parler d'école à cette époque.

« Étant donné qu'il n'y avait pas d'écoles... des instituteurs dispensaient leur savoir dans un lieu pendant quelques mois et ensuite ils allaient recommencer ailleurs. Ces instituteurs sont connus sous le nom de maîtres ambulants. »¹¹³ Ce système des « maîtres ambulants » a duré très longtemps; le premier de ces maîtres aurait été François Gionet, un français dont la trace a été trouvée à Caraquet en 1795;¹¹⁴ à Tracadie, François Gautreau aurait été un de ces maîtres. Dominic Auffrey, un autre français et Gabriel Hébert auraient aussi enseigné à Memramcook vers 1822 ou 1823, et c'était déjà le quart du XIX^e siècle.¹¹⁵ Pendant que ces « maîtres ambulants » tentaient de transmettre un peu de savoir le long de leurs routes, on voit apparaître des tentatives d'école; écoles presbytérales, écoles-maisons, etc. « Ceci est dû au fait que l'on transformait de vieux presbytères en écoles... Parfois l'enseignement se donnait dans une maison où une chambre assez spacieuse était réservée à cette fin ».¹¹⁶

Les premières écoles francophones au Nouveau-Brunswick auraient été celles de :

Caraquet	1826
Saumarez	1838
Tracadie	1842
Bathurst	1850
Petit Rocher	1851
Shippagan	1857, ¹¹⁷

Il ne faut pas se laisser leurrer par nombre de publications anglaises où les auteurs parlent d'écoles publiques qui étaient toutes anglaises et protestantes; ainsi il est rapporté

qu'une école publique fut bâtie en 1815 à Richibouctou.¹¹⁸ De telles écoles n'étaient guère plus désirables pour les Acadiens que celles ouvertes autrefois à Port Royal par la « Société pour la Propagation de l'Évangile » en 1727.¹¹⁹

L'organisation d'un système scolaire francophone au Nouveau-Brunswick et à l'Île du Cap Breton semble avoir été impossible avant 1850 ou 1860 : « ce qui a heurté nos élites à partir de 1880, c'est sans doute moins l'analphabétisme généralisé... que le fait de notre impuissance chronique jusque vers 1860 à produire un système d'encadrement intérieur, ce qu'on appelle des institutions nationales. »¹²⁰

Ce n'est qu'après 1850 que se dessine l'ébauche d'un système scolaire pour les Acadiens; il faut se rappeler que cette population était pauvre matériellement et qu'elle manquait encore plus d'une classe dirigeante. Le premier député Armand Landry fut élu en 1846.¹²¹ Les maîtres ambulants n'ont pas fait partie de la classe dirigeante acadienne mais les enseignants diplômés en étaient; malheureusement ils étaient peu nombreux car en 1852 parmi les instituteurs inscrits au secteur français, « un seul détenait un brevet d'enseignement de première classe, un aussi de deuxième classe, douze de troisième classe et quinze sans aucun brevet. »¹²² C'était pauvre comme corps enseignant et il faudra attendre pour voir la situation changer.

Jusqu'à 1850, l'influence du clergé ne semble pas importante pour l'instruction des Acadiens au Nouveau-Brunswick mais elle est devenue dominante après cette date, soit hors de l'époque de cette étude-ci. Le fait que les curés aient fourni leurs presbytères pour ouvrir des écoles n'est pas un apport négligeable et il témoigne de l'intérêt du clergé à cet aspect de la vie acadienne.

2.4 Les Acadiens au Québec 1767-1850

Le traité de Paris stipulait que le Canada était accessible à n'importe quel colon anglais mais fermé aux Acadiens; un groupe des leurs alla demander au gouverneur de Boston d'intervenir en leur faveur : le gouverneur américain obtint du général Murray que celui-ci permette aux seigneurs qui le désiraient de recevoir ces gens sur leurs terres.¹²³

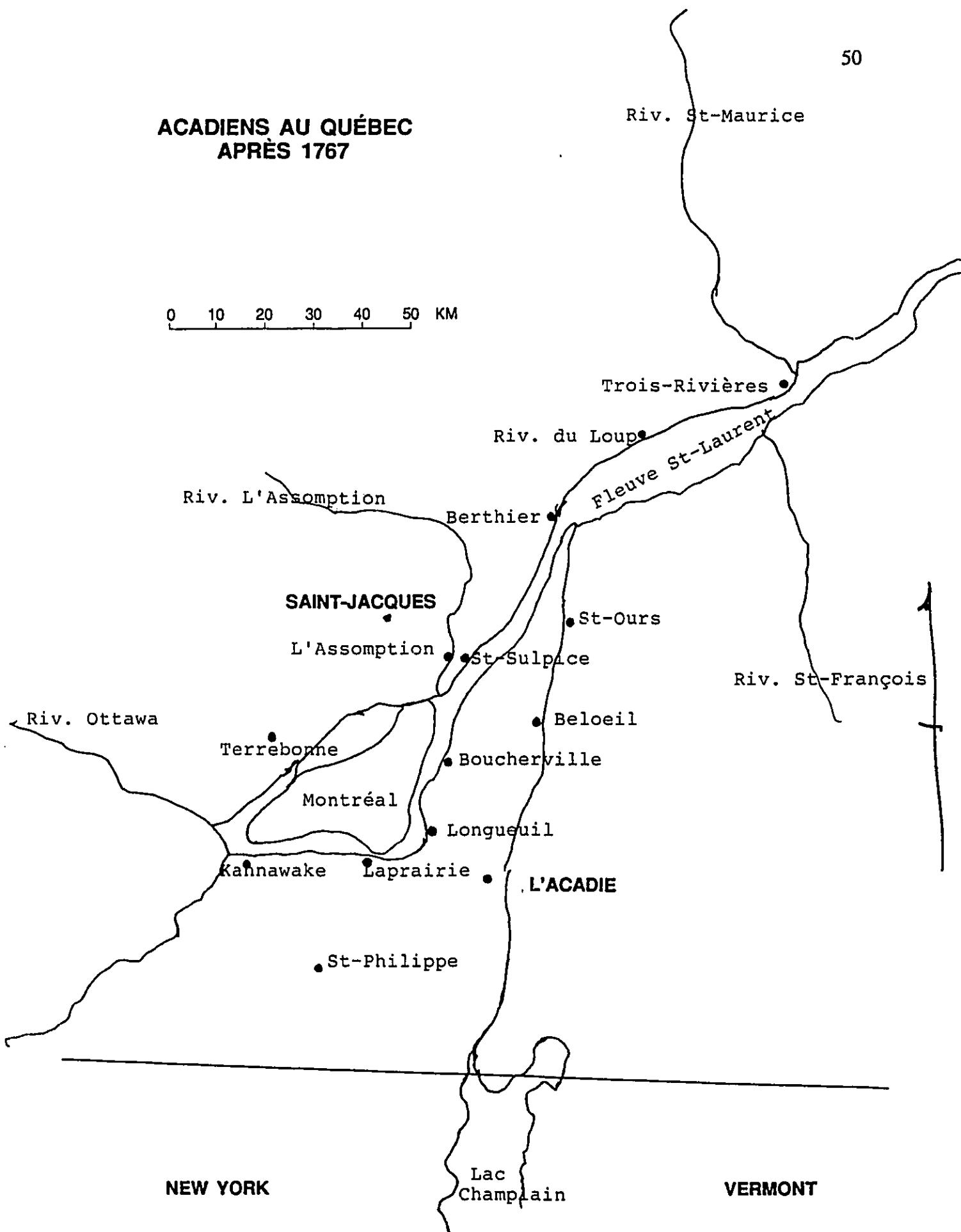
Dès 1766, deux goélettes amenèrent 90 Acadiens de Boston et Salem à Québec;¹²⁴ personne ne saurait trop dire où sont allés ces gens mais on sait que douze familles sont venues sur les terres seigneuriales des Sulpiciens à Saint-Pierre du Portage sur la rivière l'Assomption, aujourd'hui la ville de L'Assomption (voir la carte p. 50). Les noms de ces familles sont sans doute parmi la liste I de l'Annexe D; les registres paroissiaux de l'Assomption contiennent les actes de baptême et de réhabilitation des mariages contractés durant l'exil. L'année suivante, un nombreux contingent d'Acadiens arriva de « Canaticotte » ou de la « province de Baston »; les noms des chefs de famille apparaissent à la liste II de l'Annexe D.

À partir du mois de juin 1767, le curé Degeay de l'Assomption, avec l'aide de M. Brassier, supérieur des Sulpiciens, rebaptisa les enfants et revalida les mariages de ces nouveaux arrivants. Une fois ces choses réglées, « M. Degeay munit à ses frais chaque famille d'abondantes provisions... le dévoué prêtre se met à la tête de la colonie de ses protégés. Il les conduit vers les grasses plaines qui leur étaient données, et qu'ils appellent dans un sentiment spontané de reconnaissance : la terre promise, la Nouvelle-Acadie. »¹²⁵

ACADIENS AU QUÉBEC APRÈS 1767

50

0 10 20 30 40 50 KM



La distribution des lots suivit telle qu'on peut la trouver aujourd'hui dans le « livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice »; les contrats de concession ont été écrits à partir de 1773 et ils ont été dressés par Joseph Papineau, écuyer, arpenteur et notaire.¹²⁶ On peut suivre pas à pas la fondation de la paroisse de Saint-Jacques avec la première messe en 1772 dans la maison de Charles Forest, plus tard propriété de Rodolphe Dugas.¹²⁷ Un peu plus tard le premier curé ouvrait les registres paroissiaux avec ces mots : « Ce registre présenté par messire Bro curé de la paroisse de Saint-Jacques nouvelle acadie contenant... »¹²⁸

En 1778, la paroisse comptait 597 âmes et déjà des familles canadiennes venaient se joindre aux Acadiens, soit les Marion, Marsolais, Brien dit Desrochers, Venne, Lévesque, Gagnon, Goulet, Blouin.¹²⁹

Le curé Bro était natif de Port-Royal ou Annapolis et il fut ordonné prêtre à Québec en 1772; il a été curé fondateur de Saint-Jacques où il dirigea la paroisse de 1774 à 1814. Il avait bâti la première chapelle en 1776 et en 1801, comme on avait 8 464 livres (ancien cours) en caisse, le curé entreprit la construction d'une vraie église avec l'assistance de huit syndics.¹³⁰

Il n'est pas utile de raconter en détail tout le développement de la paroisse; les faits donnés plus haut montrent que la paroisse a été de fondation acadienne mais qu'elle était au Canada de sorte que des Canadiens vinrent aussi s'y établir après 1775 quand les Acadiens cessèrent d'y arriver. La paroisse atteignit vers le milieu du XIX^e siècle une population au delà de 5 000 âmes de sorte qu'on procéda au démembrement de Saint-Jacques pour former Rawdon, Saint-Alexis, Saint-Liguori, L'Épiphanie, Sainte-Julienne, Sainte-Marie-Salomé et Crabtree Mills.¹³¹

Lors du centenaire de L'Épiphanie en 1954, on identifiait encore de vieilles bâtisses comme le « moulin banal » et le « manoir des Sulpiciens » qui remontent à la fin du XVIII^e siècle.¹³² L'histoire de L'Épiphanie souligne particulièrement le développement industriel et l'agriculture de l'endroit;¹³³ la tradition laisse croire, comme à beaucoup d'autres endroits, que le défrichement des terres fut une source de revenu pour les Acadiens par le commerce du bois qui en résultait : un moulin à scie était encore propriété de la famille de l'auteur en 1930. Abraham Dugas était associé du vieux John Lynch dans une fabrique de meubles à L'Épiphanie au milieu du XIX^e siècle.¹³⁴

Le développement de la paroisse acadienne de Saint-Jacques a suivi sans aucun doute l'allure des paroisses avoisinantes; en 1844, on comptait 5 656 âmes vivant dans 910 maisons (avant le démembrement) et il y avait 40 727 arpents en culture.¹³⁵

La culture du tabac commençait à cette époque et devait rendre Saint-Jacques célèbre jusque tard dans le XX^e siècle; la paroisse a toujours été spécialisée en agriculture tandis que les endroits voisins donnaient plus d'importance à l'industrie comme à L'Épiphanie où l'on fabriquait des meubles, des contenants en bois, des portes et châssis ainsi que des cigares.¹³⁶

La paroisse de Saint-Jacques semble avoir eu une vie sociale et politique comme les paroisses voisines car, après l'Acte Constitutionnel de 1791, le premier député du comté Leinster dans lequel se trouvait la paroisse fut François-Antoine Larocque avec comme second Bonaventure Viger.¹³⁷ On peut croire que les Acadiens de Saint-Jacques ont eu une vie certes difficile au début de la paroisse mais que leur sort s'est vite amélioré; il faut tenir compte du fait que ces gens étaient voisins de paroisses bien établies comme L'Assomption, Saint-Sulpice et Repentigny. Les paroissiens n'aurait pu

accumuler en caisse en 1801 assez d'argent pour entreprendre la construction d'une église s'ils avaient vécu dans la misère.

Dans ce contexte, on imagine que des écoles aient pu exister mais les textes sont muets sur la question; comme ailleurs, il a pu y avoir des maîtres ambulants mais on trouve leurs traces seulement en 1824 alors que Antoine Sénécal, William Gourd, Valentin Barrette et Pierre O'Donoghue donnaient des leçons pour 20 sous.¹³⁸ L'auteur croit qu'il y a eu une très tôt à Saint-Jacques une forme quelconque d'enseignement car son grand... grand père Jean-Daniel Dugas (V) mentionné à l'Annexe A a signé son acte de mariage en 1782¹³⁹ et il a signé les actes de naissance de ses enfants dans les registres de la paroisse de Saint-Jacques, alors que ni son père, ni sa mère, ni son oncle ne savaient signer. Quelqu'un lui a montré mais il est impossible de savoir en quelles circonstances.

En 1830, il y avait une école à Saint-Jacques pour laquelle le curé Paré se vantait avoir reçu 50 livres sterling du gouvernement; il a aussitôt mis les autres écoles de rang en chantier de sorte qu'elles étaient toutes bâties en 1835.¹⁴⁰ Le Collège de L'Assomption ouvrit ses portes en 1832 après celui de Sainte-Thérèse en 1825 de sorte que l'instruction des garçons au niveau collégial était assurée dans la région moins de 70 ans après l'arrivée des Acadiens.¹⁴¹ Un couvent pour les filles fut construit à Saint-Jacques en 1841 grâce à l'héritage du premier curé Bro qui avait laissé son argent à la paroisse pour cette fin; les Dames du Sacré-Coeur furent les premières enseignantes et elles furent remplacées en 1852 par les Filles de Sainte-Anne (plus tard les Soeurs de Sainte-Anne).¹⁴²

Voilà un bien long discours sur les Acadiens de Saint-Jacques mais il semblait nécessaire pour bien démontrer leur comportement en milieu québécois; ce n'est certes pas le seul endroit où des Acadiens ont trouvé refuge : « On leur fit au Canada un accueil fraternel, ... On leur donna des terres au sud de Montréal, à moitié chemin de cette ville à Saint-Jean, où ils formèrent une paroisse qui s'appelle encore L'Acadie... Un certain nombre enfin s'établirent dans les seigneuries de Nicolet et de Bécancour. »¹⁴³

Tout porte à croire que les Acadiens de Saint-Jacques seraient venus par bateau sur le Saint-Laurent alors que ceux de L'Acadie seraient plutôt venus par le Vermont : « Des bandes d'acadiens se forment en Nouvelle-Angleterre pour gagner le Canada par les forêts et les rivières... »¹⁴⁴

La fondation de l'Acadie est l'oeuvre de plusieurs groupes : « Ainsi donc les fondateurs de l'Acadie n'étaient pas tous Acadiens... Les Côté, les Simard, les Tremblay étaient originaires de la Baie Saint-Paul; les Terrien, les Audet et les Moreau étaient de Québec... »¹⁴⁵

La paroisse de L'Acadie fut d'abord appelée Sainte-Marguerite-de-Blairfindie.¹⁴⁶ Les historiens sont unanimes à dire que les Acadiens arrivèrent dans ce village peu à la fois et sur une longue période de temps. Ainsi Joseph Hébert et sa femme Anne sont arrivés au mois d'août 1768 et leur mariage fut réhabilité dans la paroisse de Saint-Philippe de Laprairie, où l'acte aux registres n'ajoute que le mot « acadiens » pour les identifier;¹⁴⁷ par contre François Lanoue ne prit possession de sa terre que le 6 mars 1783.¹⁴⁸

La colonisation de l'endroit se fit vite car en 1817 le nouveau curé Paquin trouva 2 800 communiants lorsqu'il prit charge de la paroisse.¹⁴⁹ On trouve peu de choses sur

le développement économique de cette paroisse mais on peut supposer qu'il fut rapide car déjà en 1800 les travaux de construction de l'église étaient en cours puisque l'étage du presbytère qui servait de chapelle était devenu beaucoup trop petit.¹⁵⁰

L'Acadie peut se vanter d'avoir au moins un homme célèbre, Napoléon Bourassa; il est né en 1827 et il a fréquenté en 1834 l'école primaire qui se tenait dans le haut du presbytère; en 1838, il poursuivit ses études à l'école du rang de la Carrière qu'on venait de bâtir et plus tard il alla au Collège de Montréal avant d'entreprendre sa cléricature en droit. Ces quelques notes sur la vie de Bourassa montrent que l'Acadie avait une école dans le presbytère en 1834 et en avait bâti une dans le rang de la Carrière en 1838.¹⁵¹

On peut voir que Saint-Jacques et l'Acadie ont nombre de choses en commun dans leur histoire; la plus grande différence fut certes l'arrivée à L'Acadie d'un important groupe d'anglophones après la guerre de 1812; ils fondèrent une église anglicane sous le nom de Grace Church en 1830.¹⁵² De fait, les deux vieilles églises, la catholique et l'anglicane, sont encore là et très bien conservées.

Ce long aperçu historique est suffisant pour permettre de comprendre et de bien situer la suite de cette étude.

NOTES DU CHAPITRE 2

1. Roy, A., Les lettres, les sciences et les arts au Canada, Paris, Jouve et Cie, 1930, p. 6.
2. Audet, L.P., Le système scolaire de la province de Québec, Québec, P.U.L., 1950, Vol. II, p. 17.
3. Chartier, R., Compère, M.M., Julia, D., L'éducation en France au XVI^e siècle, Paris, SEDEC, 1976, p. 90.
4. Lauvrière, E., La tragédie d'un peuple, Paris, Éditions Bossard, 1922, Vol. I, p. 83.
5. Arsenault, B., Histoire et Généalogie des Acadiens, Québec, Leméac, 1978, Vol. II, p. 696
6. Harris, R.C., Atlas historique du Canada, Montréal, La Presse de l'Université de Montréal, 1987, Vol. I, planche 30.
7. Garneau, F.X., Histoire du Canada, Montréal, C.O. Beauchemin & Fils, 1882, 4^e Édition, Vol. I, p. 160.
8. Roy, M., L'Acadie des origines à nos jours, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 46.
9. Roy, M., Ibidem, p. 47.
10. Lauvrière, E., Ibidem, pp. 171-179.
11. Rameau de Saint-Père, E., Une Colonie Féodale en Amérique, L'Acadie, Montréal, Granger Frères, 1889, Vol. I, pp. 81-82.
12. Trudel, M., Initiation à la Nouvelle-France, Montréal, Holt, Rinehart et Winston, 1968, p. 76.
13. Rumilly, R., Histoire des Acadiens, Montréal, Fides, 1955, Vol. I, p. 98.
14. Rumilly, R., Ibidem, p. 99.
15. Roy, M., Ibidem, p. 63.
16. Harris, R.C., Ibidem, planche 29.

17. Clark, A.H., Acadia. The Geography of Early Nova Scotia, Madison, The University of Wisconsin Press, 1968, p. 259.
18. Arsenault, B., Louisbourg, 1713-1758, Québec, Conseil de la vie française en Amérique, 1971, p. 115.
19. Nant, C. de, Pages glorieuses de l'épopée canadienne, Montréal, Le Devoir, 1927, p. 292.
20. Nant, C. de, Ibidem, p. 230.
21. Nant, C. de, Ibidem, p. 141.
22. Le Gresley, O., L'enseignement du français en Acadie, Paris, Société d'histoire du Canada, 1925, p. 42.
23. Le Gresley, O., Ibidem, p. 45.
24. Le Gresley, O., Ibidem, p. 46.
25. Le Gresley, O., Ibidem, p. 47.
26. Le Gresley, O., Ibidem, p. 49.
27. Morse, W.I., Acadiensia Nova, New and unpublished documents, London, Bernard Quaritch Ltd., 1935, p. 144.
28. Lanctôt, L., L'Acadie des origines, 1603-1771, Montréal, Éditions du Fleuve, 1988, p. 91.
29. Rumilly, R., Ibidem, p. 159.
30. Lauvrière, E., Ibidem, p. 178.
31. Le Gresley, O., Ibidem, pp. 53-54.
32. Savoie, A.J., « L'Enseignement en Acadie, de 1604 à 1970 », dans Les Acadiens des Maritimes : Études Thématiques, sous la direction de J. Daigle, Moncton, Centre d'Études Acadiennes, 1980, p. 424.
33. Casgrain, H.R., Un pèlerinage au pays d'Évangéline, Québec, Imprimerie de J.L. Demers & Frère, 1888, 2^e édition, p. 223.
34. Le Gresley, O., Ibidem, p. 63.

35. Verrette, M., « L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849 », dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, Vol. 39, no. 1, été 1985, p. 69.
36. Dechêne, L., Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle, Montréal, Boréal, 1988, p. 495.
37. Dechêne, L., Ibidem, p. 495.
38. Esquisse d'aménagement, Parc de l'Artillerie, Québec, Document des Affaires Indiennes et du Nord, 1974, pp. 3, 18, 34, 44, 69 et 137.
39. Dechêne, L., Ibidem, p. 181.
40. Dechêne, L., Ibidem, pp. 151-158.
41. Dechêne, L., Ibidem, p. 299.
42. Dechêne, L., Ibidem, p. 277.
43. Rameau de Saint-Père, E., France aux Colonies, Paris, A. Jouby, 1859, pp. 16-17.
44. Annuaire de l'Église Catholique au Canada, Montréal, Publicité B.M. Advertising Inc., 1988, liste des paroisses et dates de fondation, pp. 269-550.
45. Kalm, P., Travels into North America, translated into English by J.R. Forster, Barre, Ma., The Imprint Society, 1972, p. 403.
46. Dechêne, L., Ibidem, p. 302.
47. Dechêne, L., Ibidem, p. 302.
48. Recensements de 1666 et de 1681 sur le microfilm C-2474 aux Archives Nationales du Canada.
49. Garneau, F.X., Ibidem, p. 213.
50. Kalm, P. Ibidem, pp. 401-402.
51. Samson, R., « Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice » dans Anthropologie et Sociétés, Vol. 10, no. 1, 1986, p. 88.
52. Courville, S., « Esquisse du développement villageois au Québec : le cas de l'ère seigneuriale entre 1760-1854 » dans Cahiers de Géographie du Québec, Vol. 28, no. 73-74, p. 27.

53. Ouellet, F., Economic and Social History of Quebec 1760-1850, Ottawa, Gage Publishing Limited, 1980, p. 90.
54. Ouellet, F., Ibidem, p. 36.
55. McCallum, J., Unequal Beginnings : Agriculture and Economic Development in Quebec and Ontario until 1870, Toronto, UTP, 1980, p. 35.
56. Rouillard, J., Histoire du syndicalisme québécois, Montréal, Boréal, 1989, p. 12.
57. Hamelin, J., et Roby, Y., Histoire économique du Québec 1851-1896, Montréal, Fides, 1971, p. 267.
58. Veyron, M., Dictionnaire canadien des noms propres, Québec, Larousse Canada, 1989, pp. 179-367.
59. Veyron, M., Ibidem, p. 542.
60. Veyron, M., Ibidem, pp. 10, 13.
61. Audet, L.P., Ibidem, p. 19.
62. Audet, L.P., Ibidem, p. 20.
63. Audet, L.P., Ibidem, p. 28.
64. Wade, M., Les Canadiens Français, de 1760 à nos jours, Ottawa, Le Cercle des Livres de France, 1963, traduit de l'anglais par A. Venne, p.28.
65. Derooy-Pineau, F., Marie de l'Incarnation, Paris, Robert Laffont, 1989, p. 37.
66. Wade, M., Ibidem, p. 29.
67. Audet, L.P., Ibidem, p. 21.
68. Audet, L.P., Ibidem, p. 33.
69. Audet, L.P., Ibidem, p. 35.
70. Wallot, J.P., Un Québec qui bougeait, Québec, Boréal Express, 1973, p. 185.
71. Audet, L.P., Le système scolaire de la province de Québec, Québec, P.U.L., 1952, Vol. III, p. 117.
72. Audet, L.P., Le système scolaire de la province de Québec, Québec, P.U.L., 1955, Vol. V, p. 69.

73. Audet, L.P., Le système scolaire de la province de Québec, Québec, P.U.L., 1952, Vol. IV, p. 370.
74. Audet, L.P., Le système scolaire de la province de Québec, Québec, P.U.L., 1950, Vol. II, p. 51.
75. Griffiths, N., The Acadians : The Creation of a People, Toronto, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1973, pp. 55-56.
76. Griffiths, N. Ibidem, p. 58.
77. Murdock, B., A History of Nova Scotia or Acadie, Halifax, James Barnes, 1866, Vol. II, p. 293.
78. Griffiths, N., Ibidem, p. 60.
79. Maillet, A., Pélagie-La-Charette, Montréal, Leméac, 1979, p. 9.
80. Deveau, A., La ville française, Québec, Les Editions Ferland, 1968, p. 37.
81. Tricentenaire de Pubnico, Album-Souvenir, 1651-1951, Yarmouth, The Lawson Publishing Co. Ltd., 1951, p. 45.
82. Deveau, A., Ibidem, p. 69.
83. Maillet, A., Ibidem, p. 9.
84. Dagnaud, P.M., Les Français du Sud-Ouest de la Nouvelle-Ecosse, Besançon, Librairie Centrale, 1905, p. 42.
85. Murdock, B., Ibidem, pp. 545-546.
86. Murdock, B., Ibidem, p. 524.
87. Chiasson, A., Chéticamp, Histoire et Traditions Acadiennes, Moncton, Éditions des Aboiteaux, 1972, p. 31.
88. Ganong, W.F., The History of Caraquet and Pokemouche, St-John, The N.B. Museum, 1948, p. 20.
89. Murdock, B., A History of Nova Scotia or Acadie, Halifax, James Barnes, 1867, Vol. III, p. 39.
90. Maillet, A., Ibidem, p. 9.
91. Deveau, A., Ibidem, p. 87.

92. « Journal des visites pastorales de Mgr J.O. Plessis en Acadie 1811, 1812 et 1815 », dans La Société Historique Acadienne, Vol. 11, no. 1-2-3, p. 208.
93. Le Journal, Ibidem, p. 212.
94. Le Journal, Ibidem, p. 188.
95. Dagnaud, P.M., Ibidem p. 31.
96. Deveau, A., Ibidem, p. 69.
97. Deveau, A., Ibidem, p. 92.
98. D'Eon, D., Histoires de chez-nous, Yarmouth. L'Imprimerie Lescarbot Ltée, 1977, p. 59.
99. Tremblay, M.A., « Les Acadiens de la Baie Française » dans Revue d'Histoire de l'Amérique Française, mars 1962, p. 531.
100. Deveau, A., Ibidem, p. 120.
101. Le Gresley, O., Ibidem, p. 91.
102. Le Gresley, O., Ibidem, p. 93.
103. Le Gresley, O., Ibidem, p. 99.
104. Bernard, A., Histoire de la Survivance Acadienne 1755-1935, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1935, p. 232.
105. Le Journal, Ibidem, p. 191.
106. Le Journal, Ibidem, p. 187.
107. Le Journal, Ibidem, p. 73.
108. Le Journal, Ibidem, p. 70.
109. Le Journal, Ibidem, p. 74.
110. Michaud, M., La reconstruction française au Nouveau-Brunswick, Frédéricion, Les Presses Universitaires, 1955, p. 138.
111. Michaud, M., Ibidem, p. 60.
112. Michaud, M., Ibidem, p. 61.

113. Roy, T.B., L'évolution de l'enseignement chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick 1755-1855, Thèse de Maîtrise à l'Université de Moncton, 1972, p. 1.
114. Roy, T.B., Ibidem, p. 9.
115. Roy, T.B., Ibidem, p. 14.
116. Roy, T.B., Ibidem, p. 19.
117. Savoie, A.J., Ibidem, p. 436.
118. MacDonald, M., Richibouctou River of Fire, Fredericton, Centennial Print and Litho, 1989, p. 29.
119. Le Gresley, O., Ibidem, p. 63.
120. Roy, M., L'Acadie des origines à nos jours, Montréal, Québec/Amérique, 1981, p. 190.
121. Thériault, L., Petit Manual d'Histoire d'Acadie des Débuts à 1976, Moncton, Librairie Acadienne, 1976, p. 36.
122. Roy, T.B., Ibidem, p. 69.
123. Courteau, G. et Lanoue, F., Une Nouvelle Acadie, Saint-Jacques de l'Achigan, Joliette, Imprimerie Populaire, 1947, p. 25.
124. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 25
125. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 48.
126. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 51.
127. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 51.
128. Premier feuillet des registres paroissiaux de Saint-Jacques.
129. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 64.
130. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 67.
131. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, pp. 136-142.
132. Centenaire de la Paroisse de L'Épiphanie, publié par le Comité du Centenaire, 1954, p. 103.
133. Centenaire, Ibidem, p. 57.

134. Centenaire, Ibidem, p. 57.
135. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, pp. 247-248.
136. Centenaire, Ibidem, p. 57.
137. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 283.
138. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 214.
139. Registres de la paroisse de L'Assomption sur les microfilms MFM 0636 à 643 aux Archives du Québec à Hull.
140. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 214.
141. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, p. 215.
142. Courteau, G., et Lanoue, F., Ibidem, pp. 218-219.
143. Rameau de St-Père, E., France aux Colonies, Études sur le développement de la race française hors de l'Europe, Paris, A. Jouby, 1859, p. 69.
144. Brault, P., Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu, Saint-Jean, Éditions Mille Roches, 1982, p. 38.
145. Moreau, S.A., Histoire de l'Acadie, Montréal, 1908, p. 30.
146. Brault, P., Ibidem, p. 23.
147. Registres de la paroisse Saint-Philippe de Laprairie, microfilm MFM-0810, aux Archives Nationales du Québec à Hull.
148. Brault, P., Ibidem, p. 45.
149. Moreau, S.A., Ibidem, p. 39.
150. Brault, P., Ibidem, p. 222.
151. Brault, P., Ibidem, pp. 250-251.
152. Brault, P., Ibidem, pp. 41-42.

CHAPITRE 3

MESURE DE L'ALPHABÉTISATION

Cette mesure est le comptage très simple des signatures des époux et des épouses aux actes de mariage dans les registres paroissiaux pour les endroits et pour les années sujets à cette étude.

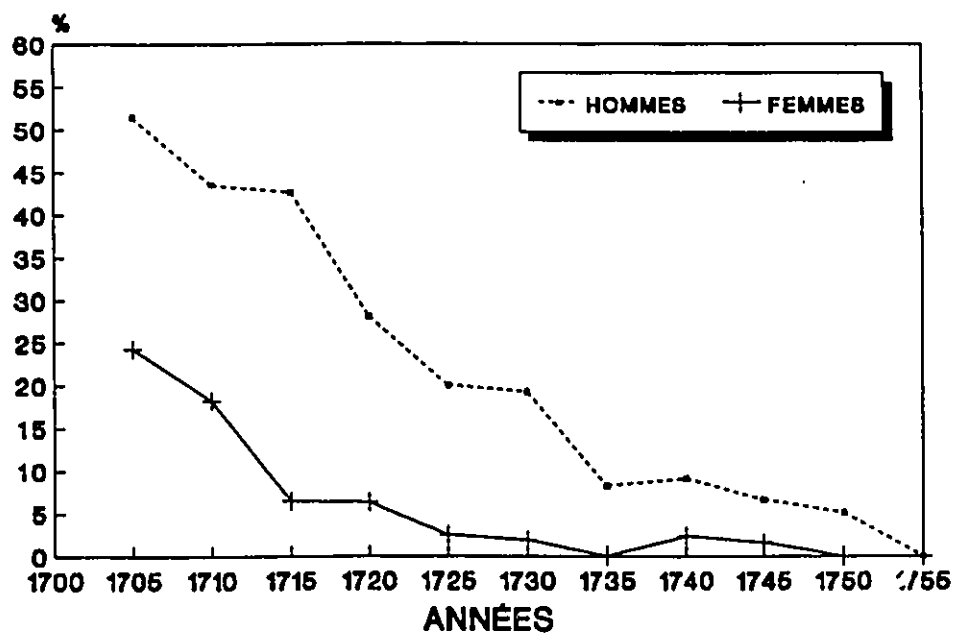
Ainsi les registres de la paroisse Saint-Jean-Baptiste de Port Royal¹ ont fait l'objet de cette opération, (on a employé le nom anglais d'Annapolis Royal dans certains documents); les nombres de signatures ont été comptés pour tous les actes et puis ils ont été additionnés pour chaque période de cinq ans, soit de 1702 à 1705, de 1706 à 1710, etc, et les pourcentages ont été calculés pour les hommes et pour les femmes : ainsi la période finissant en 1705 avait six époux et trois épouses dans vingt mariages qui avaient signé soit 30 % pour les hommes et 15 % pour les femmes. Ces résultats ont ensuite été portés sur un graphique, comme on peut voir au Graphique I à la page 65.

Le nombre de vingt mariages pour une période de cinq ans est petit mais suffisant pour calculer un pourcentage; il faudra être prudent lorsque les nombres seront très petits; les nombres de la plupart des périodes sont plus élevés, en moyenne quarante-cinq, de sorte que l'on se sent en bonne posture pour calculer les pourcentages. C'est en détail la méthode que Louis Maggiolo a employée en France au siècle dernier telle qu'indiquée au chapitre 1. Au Canada, certains chercheurs ont utilisé des périodes de dix ans plutôt que cinq : ainsi Michel Verrette dans sa thèse a utilisé les périodes de dix ans car, dans ses nombreux relevés des paroisses, il a trouvé dans plusieurs villages des nombres de

GRAPHIQUE I

Port Royal, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population

Total de 538 mariages	103 H	19.1 %
	27 F	5.0 %



Port Royal (toute la population)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1705	33	17 51.5 %	8 24.2 %
1710	55	24 43.6 %	10 18.2 %
1715	47	20 42.6 %	3 6.4 %
1720	32	9 28.1 %	2 6.3 %
1725	40	8 20.0 %	1 2.5 %
1730	52	10 19.2 %	1 1.9 %
1735	49	4 8.2 %	0 0.0 %
1740	44	4 9.1 %	1 2.3 %
1745	62	4 6.5 %	1 1.6 %
1750	59	3 5.1 %	0 0.0 %
1755	65	0 0.0 %	0 0.0 %

mariages très bas, soit un ou deux par années pour de longues périodes durant les premières décennies de ces paroisses.²

3.1 Les Acadiens de Port Royal et de Grand Pré

Pour l'ancienne Acadie (ou Nova Scotia), on ne trouve pas de registres paroissiaux avant 1702 et, à partir de cette date, il y a ceux déjà mentionnés de Port Royal; il y a ceux de Grand Pré pour la période de 1707 à 1748;³ on trouve aussi des fragments de registres pour Beaubassin.⁴ Et c'est tout ce qu'on a de l'ancienne Acadie avant la Déportation.

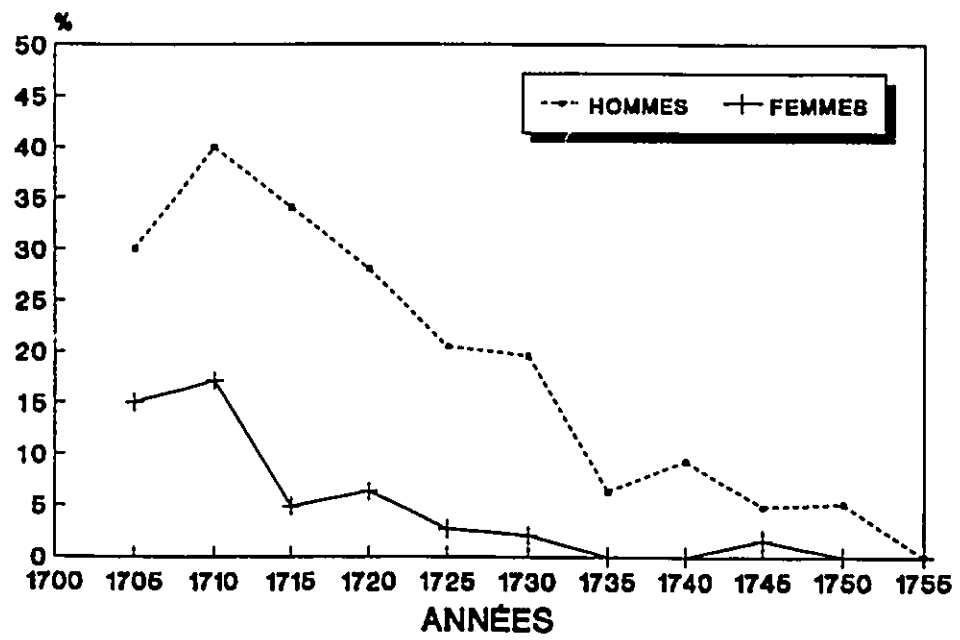
La paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Port Royal a été fondée au début du XVII^e siècle et elle a duré environ cent cinquante ans soit sous la domination française soit sous la domination anglaise. On ne sait ce qui est arrivé des registres avant 1702 surtout lorsqu'on pense aux années de 1632 à 1658,⁵ période durant laquelle les fonctions ecclésiastiques étaient assumées par les Capucins : on se demande ce que cette communauté a bien pu faire des registres de Port Royal pour cette période.

Les registres de Port Royal que l'on retrouve sur microfilm aux Archives Nationales du Canada semblent être la deuxième copie certifiée par la signature du curé suivant l'ordonnance de Louis XIV en 1667;⁶ cette ordonnance exigeait qu'un original soit écrit et signé par les parties, les témoins et le curé (ou le célébrant) et qu'une deuxième copie soit faite et certifiée par la signature des curés. Cette deuxième copie contient, reproduites de la main du curé, les signatures des gens ou la mention :

GRAPHIQUE II

Port Royal, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour les Acadiens seuls.

Total de 494 mariages	74 H	14.9 %
	16 F	3.2 %



Port Royal (Acadiens seulement)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1705	20	6 30.0 %	3 15.0 %
1710	35	14 40.0 %	6 17.1 %
1715	41	14 34.1 %	2 4.9 %
1720	32	9 28.1 %	2 6.3 %
1725	39	8 20.5 %	1 2.6 %
1730	51	10 19.6 %	1 2.0 %
1735	48	3 6.3 %	0 0.0 %
1740	43	4 9.3 %	0 0.0 %
1745	62	3 4.8 %	1 1.6 %
1750	59	3 5.1 %	0 0.0 %
1755	65	0 0.0 %	0 0.0 %

« marque... de.... » où l'on voit une marque et les noms de ceux qui ne savaient pas signer. D'ailleurs les actes contiennent presque toujours la désignation de ceux qui ont signé.

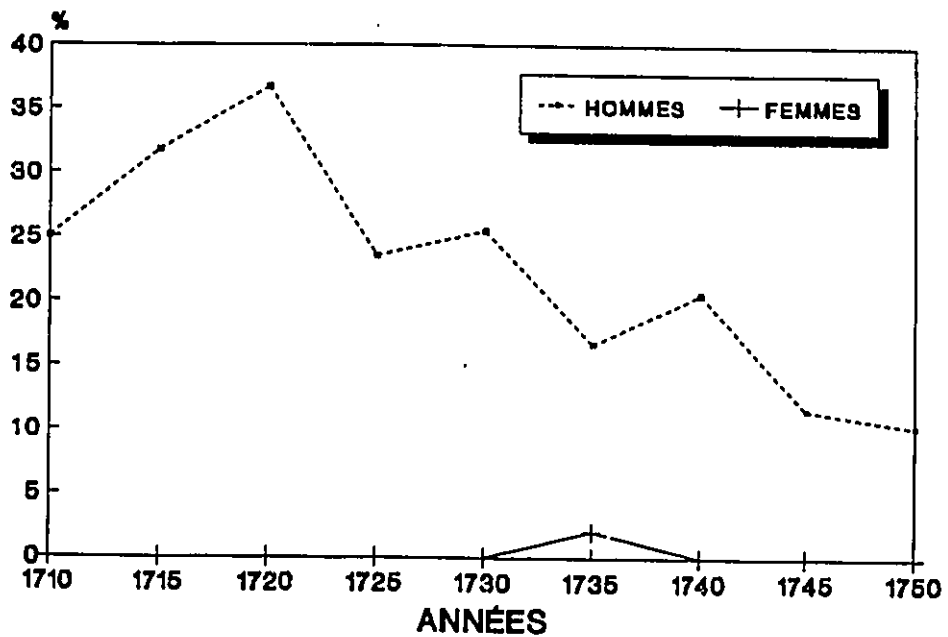
Tel que mentionné déjà, les signatures aux actes ont été comptées pour les hommes et pour les femmes dans les registres de Port Royal et pour chaque année du calendrier; les totaux annuels ont ensuite été additionnés par périodes de cinq ans, soit 1702 à 1705, 1706 à 1710, etc, et les pourcentages ont été calculés pour les nombres de signatures des hommes et des femmes qui ont signé leurs actes de mariage. Les pourcentages ont ensuite été portés sur le Graphique I à la page 65. Ce graphique a été tracé à partir de la totalité des mariages trouvés aux registres; les courbes ainsi produites sont presque identiques à celles tracées par G. Hynes dans ses travaux;⁷ cette dernière note que « the marriage certificates of the parish register show that in 32 percent of all marriages in Port Royal between 1705 and 1709 the husband came from France »; la question est posée, comment ces Français ont-ils influencé les nombres trouvés aux registres.

Afin d'obvier à cette difficulté, un examen détaillé de tous les actes de mariage a été fait et une liste des européens (Français, Irlandais, etc.) a été dressée comme on peut voir à l'Annexe E où paraissent le nom de ces conjoints et leur signature aux actes de mariage. Ensuite ces nombres ont été décomptés des nombres d'abord obtenus; par contre cinq mariages d'Amérindiens n'ont pas été enlevés bien que aucun d'eux ne porte de signature parce qu'il est impossible de savoir avec certitude si les personnes identifiées comme amérindiennes en étaient vraiment ou bien des métisses. De nouveaux

GRAPHIQUE III

Grand Pré, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population.

Total de 304 mariages 67 H 22.0 %
 1 F 0.3 %



Grand Pré (toute la population)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1710	8	2 25.0 %	0 0.0 %
1715	44	14 31.8 %	0 0.0 %
1720	30	11 36.7 %	0 0.0 %
1725	17	4 23.5 %	0 0.0 %
1730	51	13 25.5 %	0 0.0 %
1735	48	8 16.7 %	1 2.1 %
1740	34	7 20.6 %	0 0.0 %
1745	43	5 11.6 %	0 0.0 %
1750	29	3 10.3 %	0 0.0 %

pourcentages ont été calculés à partir des nombres qui représentent uniquement la population acadienne et le Graphique II a été tracé, qu'on peut voir à la page 68. Les nouvelles courbes sont différentes des premières car quarante-quatre mariages ont été enlevés où 66 % des hommes et 26 % des femmes avaient signé.

Pour qui connaît les courbes produites par Maggiolo en France, les résultats du Graphique II peuvent paraître très hauts surtout pour la période de 1705 à 1730; il y a cependant une preuve que ces chiffres sont valables, car en 1730 le général Philipps fit prêter le serment d'allégeance (supposément mitigé) et le général attesta que le document avait été signé « par tous les habitants de Port Royal sans exception depuis l'âge de seize ans jusqu'aux vieillards les plus âgés. Or sur les deux cent quarante trois noms que porte cette pièce, il y a quarante neuf habitants qui ont signé de leur main »⁸

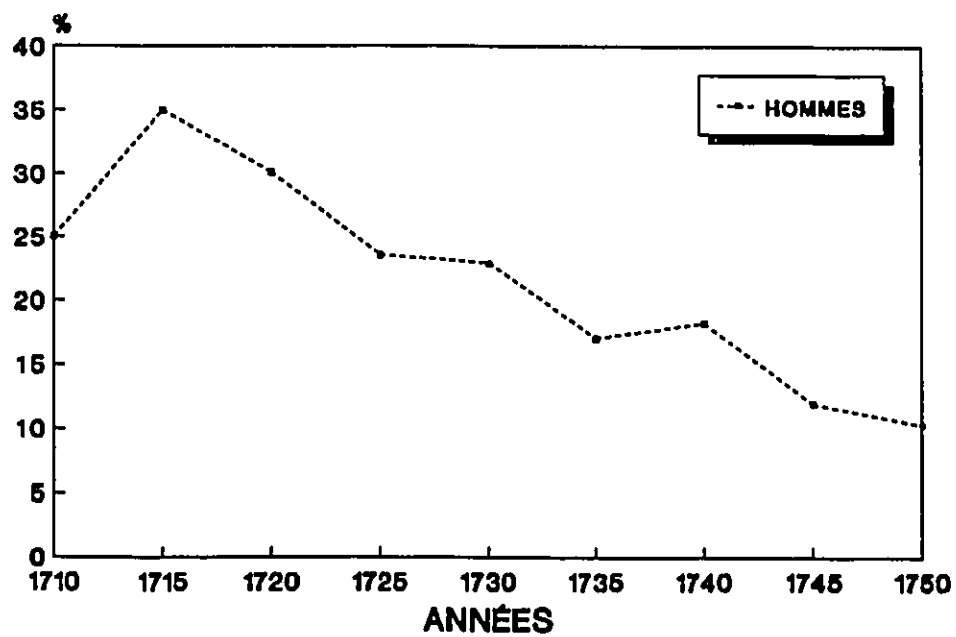
Ce document de 1730 prouve que 24.1 % des hommes savaient signer à Port-Royal; ce pourcentage est plus élevé que le 19.6 % montré au Graphique II pour 1730 mais les pourcentages étaient plus élevés aux époques précédentes de sorte que la proportion de 24.1 % des hommes adultes capables de signer est très plausible surtout lorsqu'on regarde les années antérieures où l'on obtenait 28.1 % de signatures en 1720. La courbe du Graphique II pour les hommes apparaît donc comme une indication valable de la capacité de signer pour les Acadiens de Port Royal; la Courbe pour les Acadiennes ne pose pas de problème et elle ressemble à beaucoup de situations trouvées en France par Maggiolo et au Québec par Verrette jusque dans le XIX^e siècle.

Les registres de Grand Pré qui ont été conservés couvrent une période plus courte que ceux de Port Royal, soit de 1707 à 1748 et on trouve les premiers actes de mariage

GRAPHIQUE IV

Grand Pré, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour les Acadiens seuls

Total de 290 mariages	61 H	21.0 %
	0 F	0.0 %



Grand Pré (Acadiens seulement)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1710	8	2 25.0 %	0 0.0 %
1715	40	14 35.0 %	0 0.0 %
1720	26	8 30.1 %	0 0.0 %
1725	17	4 23.5 %	0 0.0 %
1730	48	11 22.9 %	0 0.0 %
1735	47	8 17.0 %	0 0.0 %
1740	33	6 18.2 %	0 0.0 %
1745	42	5 11.9 %	0 0.0 %
1750	29	3 10.3 %	0 0.0 %

seulement en 1709. Le comptage des signatures a également été fait pour ces registres et les pourcentages, une fois calculés, ont permis de tracer les courbes que l'on peut voir au Graphique III à la page 71. Les données utilisées comprennent tous les mariages dont ceux des Européens.

Encore ici, on a voulu que les données des Européens ne modifient indûment les caractéristiques propres aux Acadiens, et on a éliminé les actes de mariage de ces étrangers dont la liste apparaît à l'Annexe F; il y avait quatorze mariages d'Européens dont six hommes et une femmes avaient signé aux registres. Une fois ces mariages éliminés, de nouvelles courbes ont été tracées que l'on peut voir au Graphique IV pour les données des seuls Acadiens, à la page 74.

Beaubassin n'a ni documentation historique abondante ni poème pour lui créer une renommée; le village a pourtant existé et il avait une église catholique, Notre-Dame de l'Assomption, ainsi nommée dans les registres de Beaubassin.⁹ Les registres de Beaubassin n'ont été retrouvés qu'en partie, une très petite partie, et ils ne permettent pas de faire une étude bien longue des signatures. Les détails sont donnée à l'Annexe G.

Pour ce village, les registres qu'on a trouvés sont seulement de 1712 à 1732 et même cette partie ne semble pas complète car elle ne contient parfois que un ou deux mariages par année et dix années n'en auraient pas du tout; il serait imprudent sinon téméraire de fonder des statistiques sur de si petites données. Après 1733, les missionnaires Lelache, Saint-Poncy, Laboret et Germain n'ont pas suivi les ordonnances royales en ne faisant pas signer les actes de mariage par les époux et en n'indiquant pas la capacité ou non à signer des gens présents. On doit donc accepter que les registres

existants de Beaubassin ne peuvent pas servir pour cette étude.

Les données produites ici montrent que les Acadiens de Port Royal et de Grand Pré avaient un degré d'alphabétisation comparable aux autres populations francophones lors de la conquête mais que leur situation s'est détériorée durant les années précédant la Déportation.

3.2 Les Acadiens aux Maritimes

Le Centre d'Études Acadiennes à l'Université de Moncton possède une importante documentation et un de leurs conseillers, monsieur S. White a suggéré à l'auteur les paroisses de Saint-Pierre de Pubnico et Saint-Anselme de Chezzetcook en Nouvelle-Écosse et Saint-Antoine de Richibouctou au Nouveau-Brunswick comme étant les plus aptes à fournir des données valables pour la période de 1800 à 1850. M. White était convaincu qu'on ne trouverait rien d'utilisable avant 1798, date d'arrivée du premier missionnaire résident. Évidemment Halifax avait eu un curé résident avant cette date mais les registres paroissiaux n'avaient certes pas été tenus en français.

Les registres de Chezzetcook,¹⁰ dont une photocopie existe au Centre d'Études Acadiennes, couvrent la période de 1785 à 1845 mais il contiennent seulement cent vingt six mariages; durant cette période, un seul homme a signé son acte de mariage et aucune femme ne l'a fait. Cette situation laisse deviner un très bas niveau d'alphabétisation pour ces gens. Le passé récent de ces gens explique cette piètre condition surtout quand on se rappelle que cette population descendait directement des Acadiens que les Anglais avaient gardés à Halifax comme main d'oeuvre à bon marché durant et après la

Déportation;¹¹ plus tard le gouverneur d'Halifax leur permit de s'établir à Chezzetcook afin de fournir la ville en bois de chauffage.¹² Il serait imprudent d'affirmer qu'il n'y avait qu'un homme de Chezzetcook sachant signer mais il est raisonnable de croire qu'une infirme minorité de la population ait su le faire.

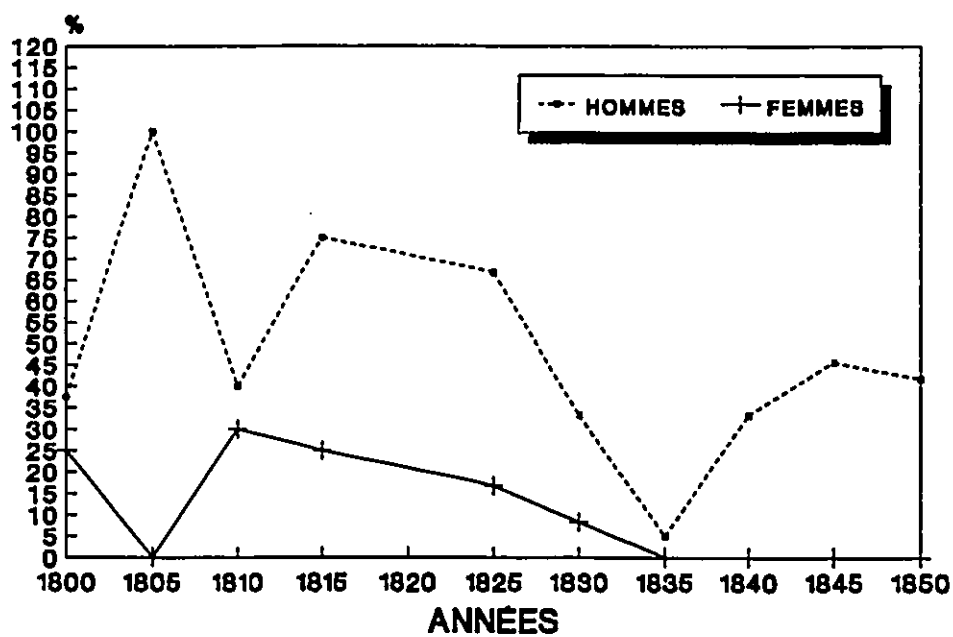
Les registres de Pubnico¹³ permettent de trouver des résultats très différents de ceux de Chezzetcook; les courbes du Graphique V à la page 79 indiquent des résultats très capricieux, dûs à des petits nombres. Le nombre total des mariages est très bas, seulement quatre-vingt-treize pour une cinquantaine d'années : c'est trop peu pour une base en statistiques, surtout que certaines années n'ont aucun mariage. Un essai de calculs sur des périodes de dix ans a permis de tracer le Graphique VI à la page 81 qui présente des courbes moins erratiques malgré qu'elle montrent encore des pourcentages très élevés.

Si l'on considère toute la période de cinquante ans, il y a eu trente-trois hommes qui ont signé sur un total de quatre-vingt-treize mariages, c'est un peu plus du tiers et chez les Acadiens d'après la Déportation, c'est pour le moins surprenant. Cependant, il faut voir autre chose : le Père Sigogne, ce curé dont on a parlé au chapitre précédent, a fait accepter par écrit un règlement pour régir le fonctionnement de la paroisse durant ses absences car ce pasteur ne pouvait être là très souvent; ce règlement fut accepté le 24 octobre 1799 par soixante-huit chefs de famille dont vingt-deux ont signé et quarante-six ont posé leurs marques.¹⁴ C'est 32.3 % de signatures pour les chefs de famille et il faut donc croire les statistiques révélées par les signatures au mariage même si les courbes au Graphique VI demeurent un peu capricieuses.

GRAPHIQUE V

St-Pierre de Pubnico, pourcentage des signatures aux actes de mariage, calculé aux cinq ans.

Total de 93 mariages	33 H	35.5 %
	8 F	8.6 %



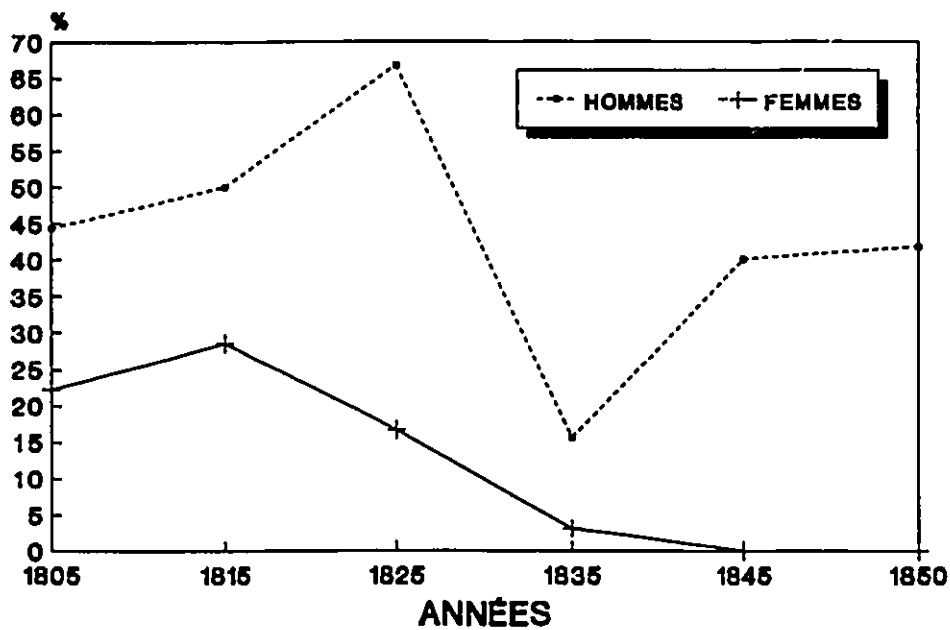
St-Pierre de Pubnico (calculs aux cinq ans)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1800	8	3 37.5 %	2 25.0 %
1805	1	1 100.0 %	0 0.0 %
1810	13	4 40.0 %	3 30.0 %
1815	4	3 75.0 %	1 25.0 %
1820	0	-	-
1825	6	4 66.7 %	1 16.7 %
1830	12	4 33.0 %	1 8.3 %
1835	20	1 5.0 %	0 0.0 %
1840	9	3 33.3 %	0 0.0 %
1845	11	5 45.5 %	0 0.0 %
1850	12	5 41.7 %	0 0.0 %

GRAPHIQUE VI

St-Pierre de Pubnico, pourcentage des signatures aux actes de mariage, calculé aux dix ans.

Total de 93 mariages	33 H	35.5 %
	8 F	8.6 %



St-Pierre de Pubnico (calculs aux dix ans)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1805	9	4 44.4 %	2 22.2 %
1815	14	7 50.0 %	4 28.6 %
1825	6	4 66.7 %	1 16.7 %
1835	32	5 15.6 %	1 3.1 %
1845	20	8 40.0 %	0 0.0 %
1850	12	5 41.7 %	0 0.0 %

Le nombre de signatures à Pubnico fait regretter encore plus la perte des registres de Sainte-Anne-du-Ruisseau qui ont été détruits dans un incendie; cette paroisse est sise à quelque vingt-cinq kilomètres au nord de Pubnico et elle a été longtemps le centre du territoire desservi par le Père Sigogne. On se rappelle que le curé dirigeait avec sa bonne Scolastique Bourg une école presbytérale où nombre d'Acadiens ont dû apprendre à lire et écrire : quel pourcentage de signatures aurait-on pu relever dans cette paroisse?

Le Nouveau-Brunswick présente une autre image : la paroisse de Richibouctou, recommandée par monsieur White du Centre d'Études Acadiennes a des registres paroissiaux considérables et tenus pendant nombre d'années suivant les standards qu'on retrouve dans les paroisses catholiques françaises.

Les registres de Richibouctou¹⁵ contiennent évidemment les actes pour les résidents de ce village mais aussi durant les premières années les actes des gens qui plus tard seront desservis par d'autres paroisses comme Bouctouche; cependant tous les actes aux registres semblent avoir été rédigés sur place et au moment de la cérémonie religieuse car le premier curé Antoine Bédard indique dans chacun des actes l'habilité ou non des gens à signer; les autres curés ont suivi la même procédure jusqu'à monsieur J.M. Paquet que abandonna la pratique usuelle après le 30 avril 1832. Après cette date, il y aura bien quelques signatures soit les 13 août et 15 octobre 1832, les 16 avril et 3 septembre 1833 mais la rédaction est devenue de moins en moins « standard » avec le passage du temps de sorte que, après 1835, on ne peut plus se fier aux registres pour voir si les gens savaient ou non signer.

Malgré que les signatures aient été rares, tous les actes de mariage ont été examinés pour la période depuis l'ouverture de la paroisse jusqu'à 1850 : un total de 506 mariages ont été examinés où l'on a trouvé :

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1800-1805	36	0	0
1806-1810	37	3	0
1811-1815	39	0	0
1816-1820	42	1	0
1821-1825	42	2	0
1826-1830	73	0	0
1831-1835	113	4	4
1836-1840	92	0	0
1841-1845	16	0	0
1846-1850	16	0	0
Totaux	506	10	4

Pour les 506 mariages de Richibouctou à cette époque, on trouve seulement dix signatures d'hommes soit 2.0 % et quatre de femmes soit 0.8 % : c'est bien peu. En supposant que la façon du curé Paquet ait empêché de signer des gens qui le savaient, ou peut supposer que les nombres trouvés auraient pu être plus grands mais les pourcentages seraient encore très faibles pour ces années-là.

Monsieur White avait recommandé Richibouctou comme paroisse typique des Acadiens du Nouveau-Brunswick; l'auteur a cru que les chiffres rapportés plus haut méritaient une comparaison. À cette fin, les registres de la paroisse de Saint-Thomas de Memramcook ont été examinés, et la situation a été trouvée identique à celle de Richibouctou. Le premier curé F. Ciquard a ouvert les registres en 1806 et il a employé les formules usuelles des paroisses françaises en indiquant l'habilité à signer des gens. Les signatures des époux apparaissent seulement en petit nombre dans les années 1820; en 1831, le nouveau curé A. MacEachern change la formulation des actes de sorte qu'on ne sait plus, comme dans les registres de Richibouctou, qui savait ou ne savait pas signer.

On peut donc dire que les Acadiens du Nouveau-Brunswick avaient un très faible niveau d'alphabétisation durant les premiers cent ans après la Déportation. C'est aussi l'opinion d'autres chercheurs : « pour les premières cinquante années, il n'existait pratiquement aucune organisation scolaire. »¹⁶ La situation n'a pas changé avant le milieu du XIX^e siècle : « c'est donc entre les années 1844 et 1855 que l'on assiste à un essor considérable dû à l'initiative du gouvernement provincial. »¹⁷ Il ne faut pas être surpris des résultats obtenus par l'examen des registres paroissiaux.

3.3 Les Acadiens au Québec

Dans cette province, il est permis de croire à prime abord que les Acadiens se soient comportés comme les Québécois de souche, surtout parce qu'ils partageaient tous le même héritage culturel de la France et qu'ils ont cohabité d'une façon très voisine.

Les deux paroisses acadiennes de Saint-Jacques de l'Achigan et de L'Acadie ont eu de très nombreux mariages qui ont permis d'établir des données sûres.

À Saint-Jacques, on a dénombré mille huit cent trente deux mariages depuis la fondation de la paroisse en 1774 jusqu'à 1850. Les registres de Saint-Jacques¹⁸ sont très bien faits suivant les ordonnances sauf que les premières années ils ne contiennent pas la description du métier des époux; cette lacune n'a pas d'importance pour les fins de cette étude-ci mais elle serait très embarrassante pour qui voudrait pousser la recherche sur l'occupation des gens. Le Graphique VII à la page 87 montre les résultats de l'enquête.

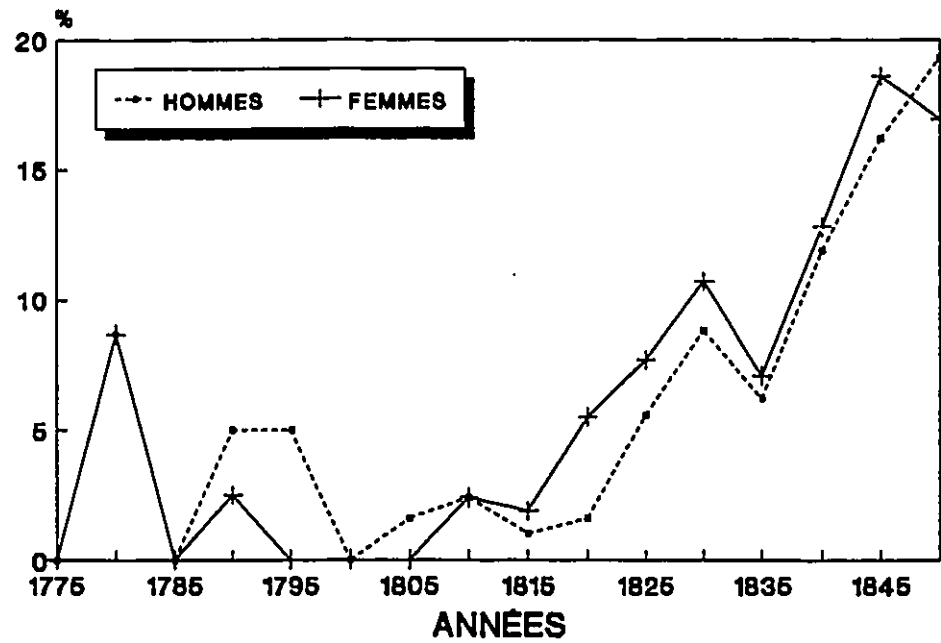
Les premiers points des courbes au graphique sont peu sûrs car les pourcentages sont calculés sur des nombres assez faibles de mariages alors que plus tard les données sont vraiment valables alors qu'on a quarante, cinquante et jusqu'à plus de deux cents mariages pour une moyenne de cent quinze par période. On peut aussi dire que le graphique est représentatif de la population acadienne puisque les mariages aux registres sont des mariages d'Acadiens dans 63 % des cas d'après la vérification des noms des conjoints vis à vis de la liste des patronymes acadiens à l'Annexe C.

Les nombres de signatures demeurent très bas à moins de 5 % depuis la fondation de la paroisse jusqu'à 1815 alors que les courbes prennent une allure ascendante jusqu'à 1850; il faut remarquer un phénomène particulier, les femmes signent plus souvent que les hommes à partir de 1815, phénomène qui dure. Pour l'ensemble des mille huit cent trente deux mariages, cent soixante quatre hommes ont signé les registres soit 8.9 % alors que les femmes l'ont fait cent soixante quinze fois soit 9.6 %.

GRAPHIQUE VII

St-Jacques de l'Achigan, pourcentage des signatures aux actes de
mariage, pour toute la population

Total de 1832 mariages	164 H	8.9 %
	175 F	9.6 %



St-Jacques de l'Achigan (toute la population)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1775	4	0 0.0 %	0 0.0 %
1780	23	2 8.7 %	2 8.7 %
1785	37	0 0.0 %	0 0.0 %
1790	40	2 5.0 %	1 2.5 %
1795	41	2 5.0 %	0 0.0 %
1800	50	0 0.0 %	0 0.0 %
1805	61	1 1.6 %	0 0.0 %
1810	84	2 2.4 %	2 2.4 %
1815	101	1 1.0 %	2 1.9 %
1820	128	2 1.6 %	7 5.5 %
1825	142	8 5.6 %	11 7.7 %
1830	159	14 8.8 %	17 10.7 %
1835	240	15 6.2 %	17 7.1 %

1840	226	27 11.9 %	29 12.8 %
1845	253	41 16.2 %	47 18.6 %
1850	243	47 19.3 %	40 16.9 %
TOTAL	1832	164 8.9 %	175 9.6 %

La paroisse Sainte-Marguerite de Blairfindie, appelée L'Acadie depuis le milieu du XIX^e siècle, a elle aussi des registres intéressants;¹⁹ depuis leur ouverture jusqu'à 1850, ils contiennent mille huit cent dix mariages; les actes sont aussi écrits suivant les ordonnances sauf pour le métier des époux qui n'apparaît aux registres qu'après 1798.

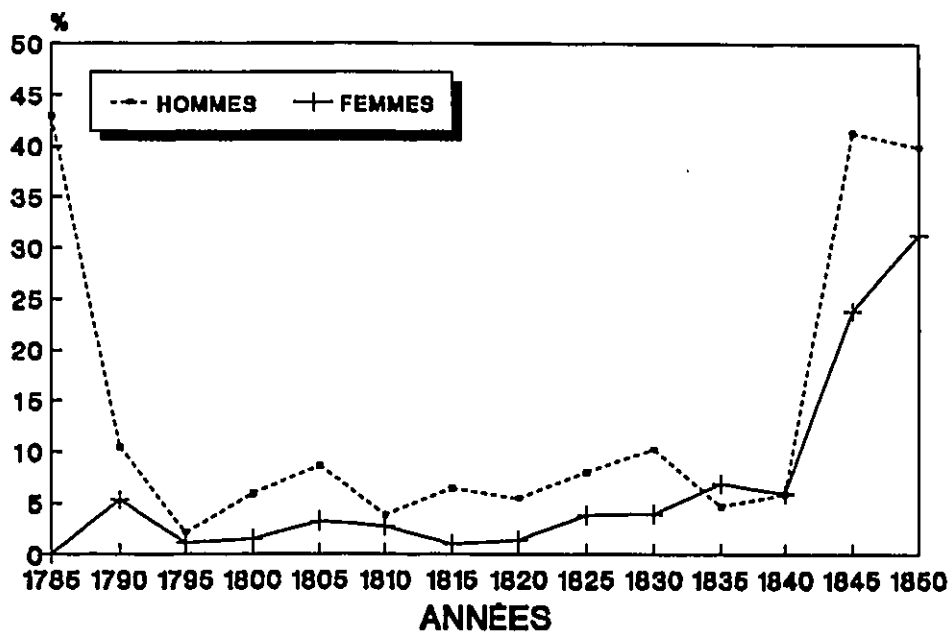
Le graphique VIII à la page 90 montre les résultats de l'enquête : encore ici il faut regarder avec prudence les premières années des courbes car les pourcentages sont calculés sur de faibles nombres de mariages; après 1800, les chiffres permettent d'être sûr des résultats puisqu'ils sont basés sur une moyenne de cent vingt neuf mariages par période de cinq ans et on peut dire qu'alors les courbes représentent vraiment la réalité.

Pour déterminer la proportion des Acadiens dans ce village une autre méthode a été employée. S. A. Moreau rapporte la liste des enfants et adultes confirmés lors de la visite de Mgr Hubert en 1787;²⁰ les noms acadiens en regard des patronymes acadiens de l'Annexe C font une proportion de 47.8 %, proportion moins élevée qu'à Saint-Jacques mais suffisante pour influencer la vie paroissiale au point de faire changer le nom légal en celui de L'Acadie alors qu'il avait été Sainte-Marguerite de Blairfindie lors de la fondation de la paroisse.²¹

GRAPHIQUE VIII

L'Acadie, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population

Total de 1810 mariages	144 H	7.9 %
	66 F	3.6 %



L'Acadie (toute la population)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1785	7	3 42.9 %	0 0.0 %
1790	76	8 10.5 %	4 5.3 %
1795	92	2 2.2 %	1 1.1 %
1800	135	8 5.9 %	2 1.5 %
1805	152	13 8.6 %	5 3.3 %
1810	185	7 3.8 %	5 2.7 %
1815	204	13 6.4 %	2 1.0 %
1820	290	16 5.5 %	4 1.4 %
1825	237	19 8.0 %	9 3.8 %
1830	174	18 10.3 %	7 4.0 %
Voir note 1835	43	2 4.7 %	3 6.9 %
1840	34	2 5.9 %	2 5.9 %
1845	76	19 41.3 %	11 23.9 %
1850	35	14 40.0 %	11 31.4 %

Note : après 1835, les données manquent pour certaines années 1836, 1837-1841, 1842, 1847 et 1848

3.4 Les Québécois chez eux

La mesure de l'alphabétisation au Québec présente un choix très vaste de vieilles paroisses : Saint-Sulpice a été choisie parce qu'elle est située très près de Saint-Jacques mais assez loin pour n'avoir pas été influencée par l'arrivée des Acadiens comme l'Assomption a dû l'être. À cette époque Saint-Sulpice était desservie par les Sulpiciens et d'après les actes de mariage, l'immense majorité des gens étaient des agriculteurs. La paroisse est sise à courte distance de Montréal de sorte que l'éloignement ne peut être considéré comme un facteur de retard pour l'alphabétisation des gens.

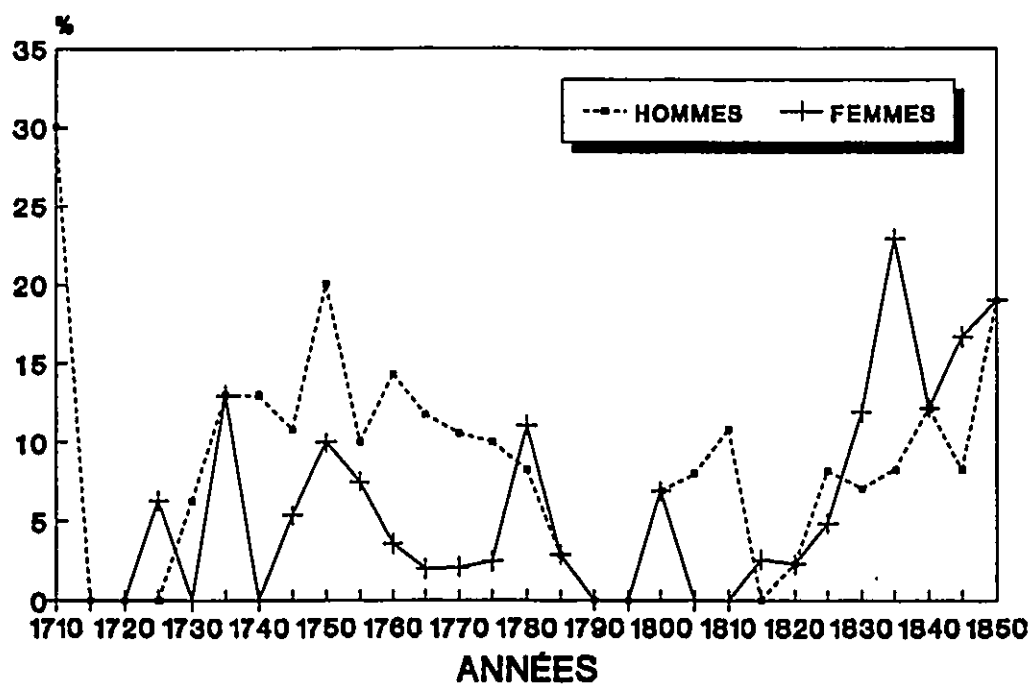
Le Graphique IX à la page 93 contient les données trouvées aux registres de Saint-Sulpice;²² vu que c'est une vieille paroisse, les courbes sont beaucoup plus longues car elles vont de 1710 à 1850 et elles couvrent les années de séjour des Acadiens à Port Royal et Grand Pré avant la Déportation et aux Maritimes après cet événement.

Pour le siècle et demi représenté ici, 949 mariages ont été relevés pour une moyenne de trente quatre mariages par période de cinq ans; ce nombre est peu élevé en comparaison de Saint-Jacques ou de L'Acadie, mais il est suffisant surtout si l'on regarde plutôt la partie des courbes après 1735 alors que les nombres de mariages sont plus élevés. Pour tout le temps considéré ici, quatre vingt cinq hommes, 8.9 %, et soixante quatre femmes, 6.7 %, ont signé leurs actes de mariage. Il est bon de noter que les signatures des femmes deviennent plus nombreuses à partir de 1830. Cette paroisse n'a pas eu d'école pendant longtemps; en effet, le missionnaire célèbre Albert Lacombe est né à Saint-Sulpice et il a dû se rendre à Lavaltrie, la paroisse voisine faire ses études primaires avant d'entrer au collège de L'Assomption en 1840.²³

GRAPHIQUE IX

Saint-Sulpice, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population

Total de 949 mariages	85 H	8.9 %
	64 F	6.7 %



Saint Sulpice (toute la population)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1710	4	3 75.0 %	0 0.0 %
1715	6	0 0.0 %	0 0.0 %
1720	13	0 0.0 %	0 0.0 %
1725	16	0 0.0 %	1 6.3 %
1730	16	1 6.3 %	0 0.0 %
1735	23	3 13.0 %	3 13.0 %
1740	23	3 13.0 %	0 0.0 %
1745	37	4 10.8 %	2 5.4 %
1750	30	6 20.0 %	3 10.0 %
1755	40	4 10.0 %	3 7.5 %
1760	28	4 14.3 %	1 3.6 %
1765	51	6 11.8 %	1 2.0 %
1770	47	5 10.6 %	1 2.1 %
1775	40	4 10.0 %	1 2.5 %

1780	36	3 8.3 %	4 11.1 %
1785	35	1 2.9 %	1 2.9 %
1790	14	0 0.0 %	0 0.0 %
1795	40	0 0.0 %	0 0.0 %
1800	29	2 6.9 %	2 6.9 %
1805	25	2 8.0 %	0 0.0 %
1810	37	4 10.8 %	0 0.0 %
1815	39	0 0.0 %	1 2.6 %
1820	43	1 2.3 %	1 2.3 %
1825	61	5 8.2 %	3 4.9 %
1830	42	3 7.1 %	5 11.9 %
1835	48	4 8.3 %	11 22.9 %
1840	49	6 12.2 %	6 12.2 %
1845	36	3 8.3 %	6 16.7 %
1850	42	8 19.0 %	8 19.0 %

Boucherville, une vieille paroisse fondée au XVII^e siècle, a été choisie pour la deuxième comparaison aux fins de cette étude parce qu'elle a beaucoup de caractéristiques communes avec Saint-Sulpice : caractère rural, site sur le Saint-Laurent, proximité de la grande ville de Montréal; tout semble justifier ce choix. Les travaux de recherche ont été complétés à partir des registres de Boucherville²⁴ et le Graphique X de la page 97 a été tracé suivant la façon habituelle sauf que les données pour les années avant 1700 ont été imputées à cette année-là, ce qui en explique le nombre de 104 mariages.

Les courbes pour Boucherville montrent que les signatures des femmes sont plus nombreuses que celles des hommes à certaines époques assez longues pour que ce ne soit pas accidentel, soit de 1715 à 1730, de 1765 à 1775 et de 1800 à 1835. Cette paroisse avait une école en 1756 tel que cité à la page 35 du chapitre 2 et il n'y a pas de raison de croire que son fonctionnement ait cessé à la conquête.

Ce phénomène des signatures plus nombreuses pour les femmes se retrouve souvent au Québec; la thèse de Michel Verrette²⁵ en 1989 contient les données de quarante neuf paroisses dont il a fait le relevé depuis leur fondation jusqu'à 1899 et on y trouve de très nombreux exemples de ce phénomène. On peut citer les cinq paroisses suivantes:

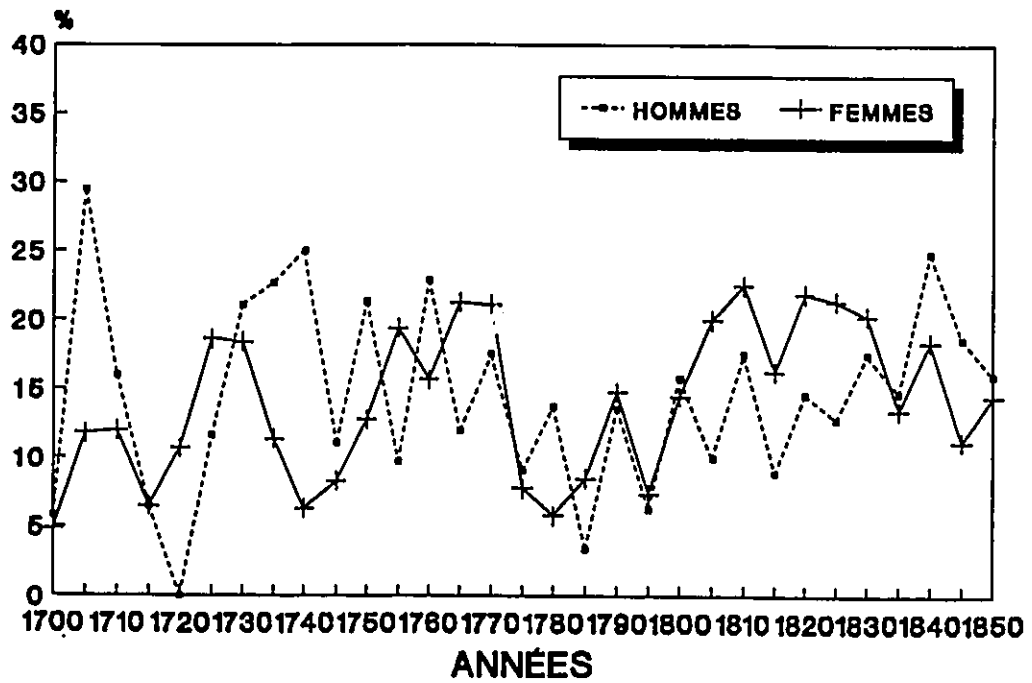
Baie Saint-Paul	après 1860
Saint-Jean (Isle d'Orléans)	après 1820
Ancienne Lorette	après 1870
Varenes	après 1840
Saint-Michel (Bellechasse)	après 1860

Ce phénomène particulier au Québec n'est pas une considération de cette étude-ci, certainement pas une considération majeure, mais il mérite d'être clairement indiqué; il faudra en reparler au chapitre suivant.

GRAPHIQUE X

Boucherville, pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population

Total de 2567 mariages	356 H	13.9 %
	367 F	14.3 %



Boucherville (toute la population)

Période	No de mariages	Signatures	
		Hommes	Femmes
1700	104	6 5.8 %	5 4.8 %
1705	17	5 29.4 %	2 11.8 %
1710	25	4 16.0 %	3 12.0 %
1715	31	2 6.5 %	2 6.5 %
1720	28	0 0.0 %	3 10.7 %
1725	43	5 11.6 %	8 18.6 %
1730	38	8 21.1 %	7 18.4 %
1735	44	10 22.7 %	5 11.4 %
1740	48	12 25.0 %	3 6.3 %
1745	36	4 11.1 %	3 8.3 %
1750	47	10 21.3 %	6 12.8 %
1755	62	6 9.7 %	12 19.4 %
1760	70	16 22.9 %	11 15.7 %
1765	75	9 12.0 %	16 21.3 %
1770	57	10 17.5 %	12 21.1 %

1775	77	7 9.1 %	6 7.8 %
1780	73	10 13.7 %	4 5.8 %
1785	59	2 3.4 %	5 8.5 %
1790	81	11 13.6 %	12 14.8 %
1795	95	6 6.3 %	7 7.4 %
1800	76	12 15.8 %	11 14.5 %
1805	100	10 10.0 %	20 20.0 %
1810	80	14 17.5 %	18 22.5 %
1815	123	11 8.9 %	20 16.3 %
1820	137	20 14.6 %	30 21.9 %
1825	117	15 12.8 %	25 21.4 %
1830	148	26 17.5 %	30 20.3 %
1835	156	23 14.7 %	21 13.5 %
1840	125	31 24.8 %	23 18.4 %
1845	161	30 18.6 %	18 11.2 %
1850	131	21 16.0 %	19 14.5 %

NOTES DU CHAPITRE 3

1. « Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures pour la paroisse de Saint-Jean-Baptiste à Annapolis Royale en Acadie », sur le microfilm C-1870 aux Archives Nationales du Canada. (Appelés ici registres de Port Royal).
2. Verrette, M., *L'alphabétisation au Québec 1660-1900*, thèse de doctorat, Université Laval, 1989.
3. « Registres de la Paroisse Saint-Charles des Mines, à Grand-Pré dans l'Acadie, Province de Québec », sur les microfilms C-1869 et C-1870 aux Archives Nationales du Canada. (Appelés ici registres de Grand Pré).
4. « Registres des Baptêmes et Mariages de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption de Beaubassin en Acadie », sur le microfilm C-1207 aux Archives Nationales du Canada. (Appelés ici registres de Beaubassin).
5. Nant, C. de, Pages glorieuses de l'épopée canadienne, Montréal, Le Devoir, 1927, p. 292.
6. Levron, J., « Les registres paroissiaux et l'état civil en France », dans Archivum, Vol. IX, 1959, p. 66.
7. Hynes, G., « Some Aspects of the Demography of Port Royal, 1650-1750, » dans Acadiensis, Autumn 1973, p. 7.
8. Casgrain, H.R., Les Sulpiciens et les Prêtres des Missions Étrangères en Acadie, Québec, 1867, p. 319.
9. Registres de Beaubassin, (Voir item 4).
10. « Registres paroissiaux de Saint-Anselme de Chezzetcook en Nouvelle-Écosse, 1785-1845 », en photocopie au Centre d'Études Acadiennes de l'Université de Moncton. (Appelés ici registres de Chezzetcook).
11. Bernard, A., Histoire de la Survivance Acadienne 1755-1935, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1935, p. 232.
12. « Journal des visites pastorales de Mgr J.O. Plessis en Acadie 1811, 1812 et 1815 » dans La Société Historique Acadienne, Vol. 11, no. 1-2-3, p. 191.

13. « Registres paroissiaux de Saint-Pierre de Pubnico, Nova Scotia, 1799... », sur microfilm F. 2112 au Centre d'Études Acadiennes de l'Université de Moncton. (Appelés ici registres de Pubnico).
14. Bernard, A., Ibidem, p. 244.
15. « Registre de la mission St-Antoine de Richibouctou » sur les microfilms C-3018 et C-3019 aux Archives Nationales du Canada. (Appelés ici registres de Richibouctou).
16. Roy, T.B., L'évolution de l'enseignement chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick 1755-1855, Thèse de maîtrise, Université de Moncton, 1972, p. 75.
17. Roy, T.B., Ibidem, p. 76.
18. « Registres des baptêmes, mariages et sépultures faits dans l'Église paroissiale de Saint-Jacques de la nouvelle acadie, diocèse de Québec, commencé le vingt-sept novembre de l'année mil sept cent soixante et quatorze. » (Appelés ici registres de Saint-Jacques).
19. « Registres de la paroisse de Sainte-Marguerite de Blairfindie contenant les mariages, baptêmes et sépultures. » (Appelés ici registres de l'Acadie).
20. Moreau, S.A., Histoire de l'Acadie, Province de Québec, Montréal, 1908, pp. 156-159.
21. Brault, P., Histoire de L'Acadie du Haut-Richelieu, St-Jean sur Richelieu, Éditions Mille-Roches Inc., 1982, p. 25.
22. « Registres pour Baptêmes, Mariages et Enterrements de la paroisse de St-Sulpice à commencer le jour de St-Michel 1706. » (Appelés ici registres de Saint-Sulpice).
23. MacGregor, J.C., Father Lacombe, Edmonton, Hurtig Publishers, 1975, p. 18.
24. « Ce livre des Registres contient les Baptêmes, les Mariages et les Enterrements qui ont été faits dans la paroisse de Boucherville », sur les microfilms MFM 0366 à 372 aux Archives Nationales du Québec à Hull. (Appelés ici registres de Boucherville).
25. Verrette, M., Ibidem, p. 316.

CHAPITRE 4

COMPARAISONS

Le dictionnaire définit comparaison comme la mise en regard l'un de l'autre, des personnages ou des choses afin d'en voir la similitude ou les différences; ce travail a accumulé des données sur l'alphabétisation des Acadiens telle que mesurée par leur capacité à signer leurs actes de mariage. Les données de la période avant la Déportation pour Port Royal et Grand Pré ont été résumées au Tableau I de la page 103; ces chiffres représentent les mariages des Acadiens seulement.

La première comparaison peut se faire entre les deux paroisses: les signatures des hommes sont plus nombreuses à Grand Pré qu'à Port Royal mais la période couverte à Grand Pré s'arrête en 1748, sept ans avant celle de Port Royal; les courbes des deux paroisses aux Graphiques II de la page 68 et IV de la page 74 descendent avec le passage du temps, ce qui permet de croire que la courbe de Grand Pré tendrait vers zéro en 1755 et alors les pourcentages se rapprocheraient. Les signatures des femmes sont peu abondantes à Port Royal et absentes à Grand Pré.

Les données principales pour les Acadiens sont montrées aux Tableaux I et II de la page 103; les signatures à Pubnico sont nombreuses, très nombreuses en comparaison des autres Acadiens; Pubnico semble tout simplement incroyable mais il faut se rappeler que le Père Sigogne a démontré la véracité de ces chiffres lorsqu'il a fait signer son règlement en 1799 où il a obtenu 32.3 % de signatures.¹ Il demeure que 35.5 % des hommes et 8.6 % des femmes ont signé durant cette période : les chiffres de Pubnico surpassent tous ceux des Acadiens pour toutes les périodes sauf pour les femmes à Saint-Jacques au Québec.

Tableau I

**Signatures au mariage des Acadiens
avant la Déportation**

Endroit	Période	Mariages	Hommes	Femmes
Port Royal	1702-1755	494	14.9 %	3.2 %
	1711-20	73	31.5	5.6
	1741-45	62	4.8	1.6
Grand Pré	1707-1748	290	21.0	0.0
	1711-20	66	33.3	0.0
	1741-45	42	11.9	0.0

Tableau II

**Signatures au mariage des Acadiens
après la Déportation**

Endroit	Période	Mariages	Hommes	Femmes
Pubnico	1799-1850	93	35.5 %	8.6 %
Chezzetcook	1816-1844	126	0.8	0.0
Richibouctou	1800-1850	506	2.0	0.8
Saint-Jacques	1775-1850	1.832	8.9	9.6
	1796-00	41	5.0	0.0
	1841-45	253	16.2	18.6
L'Acadie	1784-1850	1.810	7.9	3.6
	1796-00	135	5.9	1.5
	1841-45	76	41.3	23.9

Chezzetcook a par contre un nombre très bas de signatures avec 0.8 % : on peut le comprendre lorsqu'on se souvient que cette paroisse a été fondée par des Acadiens que le conquérant anglais avait retenus à Halifax comme main d'oeuvre bon marché et qu'il

avait installés à Chezzetcook pour fournir la ville en bois de chauffage;² c'était une population sans doute pauvre et exploitée qui n'avait ni loisirs ni facilités pour s'adonner à l'instruction.

Richibouctou, avec ses chiffres très bas, est sans doute typique et représentatif des villages acadiens au Nouveau-Brunswick ainsi que ceux du Cap Breton comme Chéticamp; les données examinées aux registres de Menramcook supportent cette assertion. Le nombre de signatures y est bas et on peut ici encore imaginer que la raison en ait été la pauvreté des gens qui employaient tous leurs efforts pour survivre.

Saint-Jacques et L'Acadie au Québec ont des pourcentages de signatures qui font partie du comportement local : les Acadiens s'y sont intégrés à la population québécoise au point que nombre de familles acadiennes ont même perdu le souvenir de leurs origines.³

On pense aussi à comparer les données de cette étude aux textes des auteurs qui ont pensé à l'alphabétisation des gens. W.S. Macnutt, on ne sait comment, est arrivé à la conclusion: « Illiterary was the common rule »⁴ quand il décrivait la période de 1713 à 1755 de l'Acadie. J.C. Vernex, dans sa thèse de doctorat à Lyon II, a montré plus de nuance: « Bien que sans l'école, l'instruction primaire semblait être donnée à Beaubassin et aux Mines. Pourtant un petit nombre seulement savaient lire et écrire. Dans les autres régions de la colonie, le tableau était moins idyllique. »⁵

Il faudra se souvenir du « petit nombre » de Vernex quand on fera les comparaisons de l'alphabétisation entre l'Acadie et les autres régions du pays. Le fait demeure inexplicable que des chercheurs aient omis de regarder une source aussi

importante d'information qui a été décrite comme : « the best and most complete set of parish registers of any historical population in the world. »⁶

4.1 Acadiens versus Québécois

Le peuple québécois est celui dont l'histoire ressemble le plus à celui de la nation acadienne : des colons français ont émigré de plusieurs provinces soit au Québec soit en Acadie; une fois en Amérique, les deux groupes ont eu des expériences comparables comme le défrichage des terres, le voisinage avec les Amérindiens. Les deux ont eu un clergé catholique qui leur a donné l'enseignement religieux et profane. La grande différence est que les Acadiens ont subi plus de guerres anglaises et la conquête définitive est arrivée cinquante ans plus tôt qu'au Québec; le Grand Dérangement fait uniquement partie du patrimoine acadien.

La page 106 contient le Tableau III, Signatures relevées par l'auteur pour cette étude et le Tableau IV, Signatures relevées par A. Greer et extraites de son article sur l'alphabétisation au Québec.⁷ Greer a également étudié les signatures dans plusieurs pétitions du XIX^e siècle et l'enquête Buller durant la Commission Durham; personne d'autre ne semble avoir consulté les résultats de cette enquête.

Les Acadiens ont souvent parlé du Grand Dérangement plutôt que de la Déportation parce que les principales paroisses de Port Royal, Grand Pré et Beaubassin n'ont jamais été reconstruites et ne font pas partie de l'Acadie contemporaine; il faut donc être prudent lorsqu'on fait les comparaisons entre avant et après 1755 puisque les lieux ne sont pas les mêmes et les occupations n'ont pas été les mêmes : l'exil dans les

Tableau III

**Signatures au mariage des Québécois
relevées pour cette étude**

Endroit	Période	Mariages	Hommes	Femmes
St-Sulpice	1710-1755	208	11.5 %	5.8 %
	1710-20	19	0.0	0.0
	1741-45	37	10.8	5.4
	1766-1850	66.3	8.1	7.5
	1796-00	29	6.9	6.9
	1841-45	36	8.3	16.7
Boucherville	1700-1755	492	14.4	11.6
	1711-20	59	3.4	8.5
	1741-45	36	11.1	8.3
	1766-1850	1.796	19.8	20.4
	1796-00	76	15.8	14.5
	1841-45	161	18.6	11.2

Tableau IV

**Signatures au mariage des Québécois
relevées par A. Greer.⁷**

Endroit	Période	Mariages	Hommes	Femmes
Rivière du Loup	1745-54	37	8.1 %	10.8 %
	1795-99	110	13.6	10.0
	1840-44	122	28.7	25.5
Trois Rivières	1745-54	55	49.1	54.5
	1795-99	57	17.5	15.8
	1840-44	220	28.2	20.1
St-Ours	1750-54	41	7.3	4.9
	1795-99	74	8.1	5.4
	1840-44	151	9.3	9.3

colonies anglaises avait sûrement modifié la culture populaire de cette population et l'établissement dans des sites nouveaux a aussi changé la culture populaire. La présence d'autres populations anglaises ou québécoises, a sans aucun doute été un facteur culturel très important. Les chiffres dans les Tableaux I, II, et III sont extraits des graphiques du Chapitre 3 et sont donnés ici pour faciliter les comparaisons : ils illustrent les périodes que A. Greer a examinées.

Les femmes acadiennes avant 1755 ont eu des taux de signatures très bas à Port Royal et nuls à Grand Pré, mais elles ne sont pas seules car les Québécoises de Saint-Sulpice ont aussi 0.0 % pour la période 1711-20; il faut cependant être prudent dans ce genre de comparaisons car les nombres de mariages sont parfois très bas sur de courtes périodes (19 seulement à Saint-Sulpice pour 1711-20).

Avant 1755, Port Royal et Grand Pré montrent des degrés de signatures de 14.9 et 21.0 % pour les hommes, degrés plus élevés qu'à Saint-Sulpice, égaux ou supérieurs à Boucherville tant et aussi longtemps que l'on regarde l'ensemble ou le début de la période car les tendances acadiennes sont à la baisse alors que les tendances québécoises sont à la hausse. Les Acadiens de Grand Pré font mieux que les Québécois de Rivière du Loup (aujourd'hui Louiseville) et Saint-Ours pour la période 1745-54; par contre, Trois Rivières bat tout le monde avec 49.1 pour les hommes et 54.5 pour les femmes; ces chiffres très élevés sont possiblement dûs à l'importante garnison française retenue là pour fournir de la main d'oeuvre aux Forges du Saint-Maurice.⁸ La présence française en Acadie augmentait sérieusement les nombres de signatures et elle a dû nécessairement

avoir causé le même résultat ici : ça semble d'autant plus vrai qu'aux périodes suivantes les pourcentages sont tombés.

Les Acadiens ont obtenu des taux de 31.5 et 33.3 % pour la période de 1711-20 alors que les Québécois de Saint-Sulpice avaient 0.0 % et ceux de Boucherville avaient 3.4 %; à la période de 1741-45, l'alphabétisation des Acadiens régresse à 4.8 et 11.9 % alors qu'au Québec elle progresse à 10.8 et 11.1 %. Les graphiques du Chapitre 3 avaient déjà clairement montré ces tendances : après la conquête de 1713, les Acadiens perdent graduellement leur alphabétisation alors que les Québécois en gagnent.

Après 1766, Pubnico en Nouvelle-Écosse est un phénomène car on y trouve pour les hommes 35.5 %, un pourcentage plus élevé que tout autre endroit à cette époque; et Pubnico ne semble pas unique en son genre car Sainte-Anne du Ruisseau devait avoir un taux comparable puisque le fameux règlement du Père Sigogne y a été signé par un nombre aussi élevé de paroissiens.⁹ Ces hauts nombres de signatures pour les Acadiens demeurent particuliers à la Baie Sainte-Marie alors que les autres Acadiens des Maritimes ont eu un degré marqué d'analphabétisme jusque tard au XIX^e siècle.

Les Acadiens au Québec y sont arrivés avec un faible degré d'alphabétisation comme le démontre les Graphiques VII et VIII et ils ont augmenté leur capacité à signer avec les années, surtout avec la fin de la période étudiée; on retrouve la même allure ascendante à Saint-Sulpice où c'est très évident; cette allure est moins marquée à Boucherville. Cette allure est générale au Québec d'après l'étude faite par M. Verrette qui a examiné les registres de 49 paroisses.

À Saint-Jacques, la courbe des femmes au Graphique VII est supérieure à celle des hommes après 1815 : cette supériorité des femmes est un phénomène québécois unique dans le monde occidental. Verrette dans sa thèse a fait la somme des chiffres pour ses paroisses et les nombres suivants en sont extraits :¹⁰

	1830-39	1850-59	1870-79	1890-99
Hommes	30.0 %	29.9 %	49.1 %	69.3 %
Femmes	20.9 %	28.3 %	56.1 %	79.4 %

ces chiffres de Verrette illustrent le phénomène québécois des femmes plus alphabétisées que les hommes, phénomène qui n'a pas encore été bien reconnu; il semble curieux qu'une oeuvre comme « L'histoire des femmes au Québec » laisse à peine sous-entendre l'existence d'une chose pareille.¹¹

4.2 Acadiens versus Français, Anglais et Américains

La comparaison avec les Français ne devrait pas être faite avec des Parisiens car la population acadienne était vraiment rurale : Port Royal a été décrit dans un dessin de Franquelin en 1686 et sur une carte de Delabat en 1710 où l'on peut voir une très grande dispersion des habitations au point que Port Royal ne formait pas une ville mais plutôt un grand village dont la population avait peu de densité.¹² Il a semblé plus honnête de comparer les Acadiens avec les Français de leurs provinces d'origine, en Bretagne, en Poitou et en Saintonge suivant la liste de Clark.¹³

Le Tableau V à la page 111 montre les pourcentages de signatures au mariage pour les hommes et les femmes de ces provinces;¹⁴ comme les graphiques dans Furet et Ozouf sont petits et difficiles à lire, les chiffres cités à ce Tableau sont sujets à de légères variations; un pourcentage de 56 pourrait tout aussi bien être 54 ou 58 mais l'ordre de grandeur est bon; les périodes mentionnées sont celles que Maggiolo avaient lui-même choisies lorsqu'il a fait faire ses recherches dans les registres paroissiaux de France.

Le premier point de comparaison est une similitude : les Acadiens et les Français ont des taux de signatures beaucoup plus élevés que ceux de leurs femmes en opposition au Québec où les femmes ont parfois des taux comparables à ceux des hommes dans l'ancien régime et des taux supérieurs aux hommes vers le milieu du XIX^e siècle.

Vu que les dates au Tableau V ne correspondent pas aux données canadiennes, il faut imaginer ce que seraient les données françaises aux dates correspondantes : ainsi le Finistère pour les hommes aurait environ 22 % de signatures pour la période acadienne de 1711-20 et environ 25 % pour la période de 1741-40.

Ainsi on peut dire que les Acadiens pour la période 1711-20 ont des taux de 31.5 % pour Port Royal et 33.3 % pour Grand Pré qui sont sensiblement supérieurs à ceux des provinces françaises de leur origine; les Acadiennes de Port Royal avec 5.6 % sont pratiquement égales à celles de quatre départements Côtes du Nord, Morbihan, Îlle et Vilaine et Charente.

Tableau V

Signatures au mariage des Français

	1686-90		1786-90		1816-20		1872-77	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Bretagne :								
Finistère	15	9	35	8	27	12	48	31
Côtes du Nord	11	5	12	9	26	12	63	47
Morbihan	12	6	9	6	N/A		55	38
Île et Vilaine	10	4	15	5	32	20	65	53
Poitou et Saintonge :								
Vienne	15	8	20	7	31	14	56	50
Vendée	N/A		N/A		N/A		62	40
Deux Sèvres	24	7	36	10	48	20	76	48
Charente	25	4	25	8	49	24	74	55

Après la Déportation, les Acadiens de Pubnico avec 35.5 % se comparent avantageusement à leurs cousins de quatre départements Finistère, Côte du Nord, Île et Vilaine et Vienne auxquels on pourrait sans doute ajouter le Morbihan. Les Acadiens du Québec font moins bien et s'intègrent vraiment à leur province d'adoption quand on considère le long terme mais pour la courte période de 1841-45, ceux de L'Acadie avec 41.3 % ne le cèdent en rien à leurs cousins de Pubnico ni à ceux de France.

Par contre, les Acadiens des Maritimes, d'après les résultats de Chezzetcook et Richibouctou, ne s'approchent même pas des résultats français les plus bas que l'on trouve à l'Île et Vilaine. Tel que donné plus haut les Acadiens de Pubnico font exception par leur nombre de signatures et on pourrait sans doute ajouter ceux de Sainte-

Anne du Ruisseau; on serait sans doute imprudent de vouloir inclure toute la Baie Sainte-Marie.

Les Acadiens établis au Québec, comme vu plus haut, se sont intégrés à leur nouvelle patrie et leur développement culturel a évolué au rythme des Québécois : ainsi les femmes acadiennes y ont atteint un degré supérieur de signatures à ceux de leurs maris tout comme la population locale; ce phénomène devient de plus en plus marqué plus on avance dans le XIX^e siècle et c'est un phénomène dont les historiens n'ont pas trouvé de trace dans les sociétés qu'ils ont étudiées.

Le Tableau VI de la page 113 permet de voir ce qui se passe ailleurs. Les données de la Nouvelle-Angleterre représentent seulement la classe aisée et en conséquence elles doivent être regardées avec beaucoup de prudence; les données de la France et de l'Angleterre expliquent la situation mentionnée au début de cette étude : après la conquête, les Québécois avaient un taux d'alphabétisation moindre que les immigrants anglais et cette situation a duré jusque tard dans le XIX^e siècle tel que démontré par l'étude de Verrette.¹⁵

Tableau VI

**Alphabétisation en France, en Angleterre et au État-Unis
(en pourcentages)**

	1650-70		1705-15		1758-62		1787-95	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Nouvelle- Angleterre	61	32	69	43	85	44	89	48
Angleterre et Pays de Galles	39	N/A	48	-	54	35	66	-
France	24	N/A	29	-	36	-	53	-

Note : Les chiffres pour l'Angleterre et Pays de Galles et pour la France proviennent de Stone,¹⁶ sauf le pourcentage des femmes en 1758-62 qui provient de Daigle.¹⁷

Les chiffres de Lockridge pour les États-Unis¹⁸ sont fondés uniquement sur les signatures des testaments et ne représentent donc que la classe aisée de la population : ça explique les pourcentages supérieures à ceux de l'Angleterre.

Les Acadiens de Port Royal et de Grand Pré font mieux pour la période 1711-20 que les Français de 1705-15 et il ne faut pas oublier que les chiffres de France comprenant les villes comme Paris, Lyon, Bordeaux... Les Acadiens de Pubnico signaient à 45 % en 1805 d'après le Graphique VI, ce qui n'est pas négligeable par rapport aux Français qui eux signaient à 53 % durant la période 1787-1795.

4.3 Les causes

Expliquer les facteurs qui ont produit des quantités de signatures aussi différentes que celles de Port Royal et de Chezzetcook ne peut être une opération simple et complétée d'un seul trait car les circonstances sont multiples.

Les nombres de signatures élevés pour les hommes de Port Royal et Grand Pré au moment de la conquête sont dûs sans aucun doute à un système scolaire assez bien organisé et d'une longue durée : au Chapitre 2, on a vu les efforts des missionnaires capucins pour bâtir un tel système et, au retour de la France après la conquête de Sedgewick, les différents curés maintiennent et supportent l'enseignement aux garçons; les filles ont d'abord reçu l'enseignement de madame de Brice et plus tard celui des religieuses dont une a été identifiée, la soeur Chausson. À Grand Pré, on trouve aussi des références à des écoles ouvertes par les soins des curés, mais elle ont dû être réservées au garçons puisqu'on ne trouve aucune signature de femme acadienne aux deux cent quatre vingt dix mariages de cette paroisse; cette explication peut avoir une certaine valeur mais elle est difficile à accepter quand on pense que durant les mêmes années jusqu'à 35 % des hommes pouvaient signer. On a ici une de ces situations sur lesquelles on peut spéculer longtemps sans jamais trouver la bonne réponse.

Des gens on appris à lire et à écrire sans aller à l'école puisque leurs parents ou d'autre personnes bien scolarisées ont certes pu leur montrer ces techniques; des apprentis ont pu apprendre auprès de leurs maîtres... bien des situations sont possibles et pourtant, lorsqu'on regarde les Graphiques VII et VIII, on peut voir que les courbes prennent des allures ascendantes alors que la présence des maîtres ambulants est reconnue dans

l'histoire de la paroisse de Saint-Jacques; à L'Acadie, les courbes grimpent presque à la verticale quelques années après l'ouverture des écoles. D'autre part, les courbes de Port Royal au Graphique II tombent à zéro après la conquête et cela en moins de cinquante ans. Il est bien difficile de croire à une « auto-alphabétisation » des familles pendant très longtemps et pour de nombreuses populations.

Le taux élevé de signatures à Pubnico est un autre mystère: on ne connaît aucune mention d'école avant l'arrivée du Père Sigogne en 1798 et pourtant il a trouvé en place près du tiers des hommes que savaient signer; cette situation existait aussi à Sainte-Anne du Ruisseau. Certains peuvent prétendre, puisque le taux élevé de Pubnico est calculé sur un petit nombre de mariages qu'un personnage aurait eu la fantaisie de montrer à signer aux futurs mariés...! Il aurait fallu que la fantaisie dure cinquante ans.

Les Acadiens ont élevé un humble monument pour marquer l'oeuvre d'éducation de ce missionnaire et il n'est pas permis ici de réduire la portée de son oeuvre mais il faut reconnaître qu'il n'a pas trouvé à son arrivée un peuple analphabète comme les curés du Nouveau-Brunswick ont rencontré dans leurs paroisses, à Richibouctou par exemple ou à Chezzetcook dans le nord-est de la Nouvelle-Écosse. La possibilité demeure qu'il y ait eu une ou des écoles dans la Baie Sainte-Marie pour donner un minimum de connaissances aux enfants de Pubnico et de Sainte-Anne du Ruisseau mais alors on n'aurait pas donné au Père Sigogne tant de crédit pour ses efforts de scolarisation de la population locale.

Carleton au Québec est un autre établissement des Acadiens sur la Baie des Chaleurs après la Déportation : ce village ne fait pas partie de cette étude mais le relevé

des mariages pour la même période donne sur 629 actes de mariage, des pourcentage de 14.5 % pour les hommes et 7.3 pour les femmes.¹⁹ Ces chiffres s'apparentent plus à ceux du Québec mais on doit se rappeler que Carleton à cette époque était loin du Québec organisé et que son comportement ressemble plus à celui des Acadiens que des Québécois établis sur le Saint-Laurent. Les chiffres de Carleton sont une indication que des Acadiens ailleurs qu'à Pubnico ont pu conserver une certaine alphabétisation.

Tout ça n'explique pas la situation trouvée à Pubnico, à Chezzetcook et à Richibouctou : la situation économique est un facteur qui mérite certes une bonne considération. Les visites de Mgr Plessis rapportées au Chapitre 2 laissent deviner une grande pauvreté à Chezzetcook et Richibouctou alors que les villages de la Baie Sainte-Marie semblent plus prospères : c'est en effet au Nouveau-Brunswick que l'évêque trouve des Acadiens qui « ne savaient pas faire le pain ».²⁰

Dans ce pays, des gens qui ne savent pas faire le pain au début du XIX^e siècle sont assurément très pauvres et l'on peut comprendre qu'ils n'aient pas eu d'écoles avant 1850. Peut-on de cela conclure que la pauvreté est une cause d'analphabétisme? La tentation est grande de répondre dans l'affirmative.

Les Acadiens au Québec se sont comportés comme les Québécois et on voit que la construction générale des écoles vers les années 1830 les a aussi atteints de sorte que leur alphabétisation peut être confondue avec celle de leurs voisins au point que les femmes acadiennes ont dépassé les hommes par leurs signatures aux actes de mariages tout comme les Québécoises; ce phénomène n'est pas plus facilement explicable pour elles.

NOTES DU CHAPITRE 4

1. Bernard, A., Histoire de la Survivance Acadienne 1755-1935, Montréal, Les Clercs de St-Viateur, 1935, p. 244.
2. Bernard, A., Ibidem, p. 232.
3. Sabourin, Y., « Les Cayen de l'Orignal » dans L'Outaouais Généologique, Vol. XII, no. 5, Novembre 1990, p. 161.
4. Macnutt, W.S., The Atlantic Provinces, The Emergence of Colonial Society 1712-1857, Toronto, The Canadian Centenary Series, 1965, p. 7.
5. Vernex, J.C., Les Francophones du Nouveau-Brunswick, Géographie d'un groupe ethnique minoritaire, Paris, Librairie Honoré Champion, 1978, p. 85.
6. Greer, A., « The Pattern of Literacy in Quebec, 1745-1899, » dans Histoire Sociale -Social History, Vol. XI, novembre 1898, p. 299.
7. Greer, A., Ibidem, p. 299.
8. Samson, R., « Une industrie avant l'industrialisation : le cas des Forges du Saint-Maurice », dans Anthropologies et Sociétés, Vol. 10, no. 1, 1986, p. 92.
9. Bernard, A., Ibidem, p. 244.
10. Verrette, M., L'alphabétisation au Québec 1660-1900, thèse de doctorat, Université Laval, 1989, p. 148.
11. Clio, Le Collectif, L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles, Montréal, Le Jour, 1992, p. 193.
12. Harris, R.C., Atlas historique du Canada, Montréal, Presses de l'U. de Montréal, 1987, vol. I, planche 30.
13. Clark, A.H., Acadia, The Geography of Early Nova Scotia, Madison, University of Wisconsin Press, 1976, p. 390.
14. Furet, F. & Ozouf J., Lire et écrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry, Paris, Minuit, 1977, Annexe à la fin du livre.
15. Verrette, M., « L'alphabétisation de la population de la ville de Québec de 1750 à 1849 » dans Revue d'histoire de l'Amérique française, no. 39, été 1985, p. 72.

16. Stone, L., « Literacy and Education in England », dans Past and Present, no. 42, February 1969, p. 21.
17. Daigle, J.C., « Alphabétisation et culture populaire dans l'Angleterre victorienne » dans Histoire Sociale - Social History, Vol. X, mai 1977, p. 8.
18. Lockridge, K.A., Literacy in Colonial New England, New York, W.W. Morton & Co. Inc., 1974, p. 39.
19. Registres des Baptêmes, Mariages et Sépultures de Bonaventure, Cox Township, Pointe Saint-Pierre, DouglasTown, et autres lieux de la baie de Gaspé, L'Anse aux Griffons, Rivière aux Renards, P.Q., sur le microfilm no. MFM. 0253 aux Archives Nationales du Québec à Hull. (Appelés ici registres de Carleton).
20. « Le Journal des visites pastorales de Mgr J.O. Plessis en Acadie 1811, 1812 et 1815 », dans La Société Historique Acadienne, Vol. 11, no. 1-2-3, p. 70.

CHAPITRE 5

CONCLUSION

Maintenant on peut décrire en quelques lignes les résultats importants de cette étude et les principales constatations faites durant la recherche.

5.1 Résultats de la recherche

Avant la Déportation, les Acadiens avaient un taux de signatures aux actes de mariage similaire à ceux de la France et de la Nouvelle-France pour la même époque; les écarts entre les époux français et acadiens ne sont pas très importants. Les hommes signaient plus souvent que leurs femmes tout comme au pays d'origine et au Québec; E.F. Monaghan prétend qu'en Nouvelle Angleterre, les femmes pouvaient apprendre à lire mais non à écrire, l'écriture étant réservée aux hommes.¹ Les femmes acadiennes au Québec et les Québécoises ne lisaient pas Monaghan et, au XIX^e siècle, elles ont appris à écrire plus souvent que les hommes.

Au lendemain de la conquête en 1713, les taux de signatures ont baissé chez les Acadiens soumis à la domination anglaise : la courbe des taux de signatures a descendu graduellement sur une période de quarante ans pour arriver près de zéro en 1755. La fermeture des écoles a probablement été la cause principale du déclin de l'alphabétisation; l'auto-alphabétisation, la transmission de savoir lire et écrire au sein des familles, a ralenti ce déclin mais n'a pu, à long terme, l'arrêter.

Après la Déportation, les Acadiens des Maritimes n'ont plus la capacité de signer et ils sont probablement analphabètes jusqu'au milieu du XIX^e siècle : cette situation n'est pas surprenante pour une population dispersée, pauvre et minoritaire. L'exception de Pubnico est vraiment une situation surprenante avec son taux élevé de signatures; là encore, les chiffres suivent le mode traditionnel où les hommes signent plus souvent que les femmes.

Au Québec, les Acadiens ont subi l'influence du milieu et leur comportement a suivi l'évolution locale : leur taux de signature a cru durant le XIX^e siècle et celui des femmes a fini par dépasser celui des hommes. Le moment du décollage où les taux croissent plus rapidement varie d'une paroisse à l'autre.

On peut donc affirmer que les Acadiens n'ont pas été ni tous ni tout le temps des illettrés : durant le régime français et plus tard au Québec, ils ont atteint un degré d'alphabétisation en écriture qui se compare à celui des francophones aux mêmes époques; ceux de Pubnico y sont arrivés malgré la situation difficile d'un peuple dispersé et minoritaire.

Diverses théories ont circulé sur la valeur de l'alphabétisation à différentes époques; la citation de H.J. Graff au premier chapitre est typique : «Literacy may not have held all the advantages that one might have assumed...»² L'opinion qu'on a aujourd'hui de l'alphabétisation peut être très différente de celle qu'avaient les gens au XVII^e et XVIII^e siècles mais il est difficile de croire que les rares époux d'autrefois, capables de signer leurs actes de mariage, n'avaient pas un certain orgueil à le faire quoique leurs «griffes» n'aient pas été des modèles d'élégance.

5.2 Les causes

À Port Royal et à Grand Pré, les taux de signatures qui ont chuté après la conquête semblent bien être le résultat de la fermeture des écoles françaises catholiques. Par contre à Pubnico, on a trouvé des taux de signatures assez élevés avant l'arrivée du Père Sigogne; il devait y avoir une forme d'enseignement que la rare documentation historique n'a pas révélée : c'étaient peut-être de bons maîtres ambulants ou une école informelle dont l'existence n'a pas été rapportée.

À Saint-Jacques, quatre maîtres ambulants ont été retracés en 1824 mais ils étaient peut-être là depuis un bon moment; une école était en opération en 1830 et les autres écoles de rang furent bâties avant 1835. Ici au Graphique VII, on voit un premier décollage en 1815 qui pourrait être dû aux maîtres ambulants et un second en 1835 qui semble bien être dû à la présence des écoles.

À L'Acadie, on n'a pas trouvé mention de maîtres ambulants mais on sait qu'en 1834 une école existait dans le presbytère et qu'en 1838 au moins une école de rang existait. Au Graphique VIII, le décollage est bien évident à partir de 1840.

À Saint-Sulpice, la courbe pour les femmes montre un décollage à partir de 1825 alors que celle des hommes ne suit pas la même allure; c'est une situation curieuse car il n'y avait pas d'école jusqu'à 1840 et peut-être plus tard alors que certains enfants (dont Albert Lacombe) allaient à l'école à Lavaltrie, la paroisse voisine. À Boucherville où il y avait une école depuis le régime français, on ne voit pas de vrai décollage mais le taux des signatures est plus élevé que dans les autres paroisses.

Il ressort de tout cela que l'école est l'endroit privilégié où les enfants peuvent s'alphabétiser; il y a certes d'autres moyens comme l'apprentissage à la maison mais il y faut au moins un parent capable d'enseigner, et l'expérience de l'Acadie au XVIII^e siècle a prouvé que cela n'était pas suffisant.

5.3 Le rôle de l'Église

La Nouvelle-France a connu la même situation que la mère patrie sous l'Ancien Régime durant lequel l'Église était le maître d'oeuvre en éducation; après la Conquête, l'Église n'était plus tout à fait seule dans ce domaine. Dans les colonies de l'Amérique Britannique du Nord, les gouvernements ont très graduellement pris en charge l'enseignement primaire; au Bas-Canada, les vingt « Écoles Royales » de 1801 sont la première manifestation de l'État; par contre les soixante-huit « Écoles de Fabrique » de 1824 sont oeuvre d'Église. On voit encore l'influence du clergé lorsque des écoles sont organisées dans les presbytères que ce soit au Bas-Canada ou dans les Maritimes.

L'enseignement secondaire n'est pas une considération de ce travail mais il n'est pas inutile d'en dire un mot : le séminaire de Québec, les collèges des garçons et les couvents des filles ont été jusqu'au XX^e siècle bâtis et maintenus par les communautés religieuses ou le clergé.

Le rôle de l'Église et celui des communautés religieuses ont été prépondérants en éducation au Canada français; pour la période couverte dans cette étude, l'affirmation est irréfutable même si le gouvernement à partir de 1801 a commencé à prendre ses responsabilités dans le domaine de l'éducation et a pris charge de l'enseignement primaire à partir de 1846.

NOTES DU CHAPITRE 5

1. Monaghan, E.J., « Literacy in Eighteenth-Century New England : Some Historiographical Reflexions on Issues of Gender » dans Making Adjustments: Change and Continuity in Planter Nova Scotia, 1759-1800, sous la direction de M. Conrad, Fredericton. Acadiensis Press, 1991, p. 33.
2. Graff, H.J., « Towards a Meaning of Literacy: Literacy and Social Structure in Hamilton, Ontario, 1861 », dans History of Education Quarterly, Vol. XII, no. 3, Autumn 1972, p. 413.

ANNEXE A

EXTRAITS DE LA GÉNÉALOGIE DES DUGAS

La généalogie de cette famille a été entreprise depuis un bon moment; outre l'auteur, deux autres membres de la famille y travaillent. Les sources principales sont les ouvrages de B. Arsenault, P. Gaudet, A. Bergeron, etc ainsi que plusieurs registres paroissiaux du Québec. La ligne directe depuis l'auteur jusqu'au couple souche a été confirmée quand C. D'Entremont a trouvé le recensement acadien de 1678.

Extrait 1

IX Abraham Dugas (1.0) et Marguerite-Louise Doucet
mariés à Port Royal en 1647

VIII Martin Dugas (2.4) et Marguerite Petitpas
mariés à Port Royal en 1676

VII Abraham Dugas (3.9) et Marie-Madeleine Landry
mariés à Port Royal en 1700

VI Claude Dugas (4.25) et Marie-Josephte Melanson (Josette)
mariés à Port Royal en 1731

Cet aïeul a subi la Déportation au Massachusett d'où il a amené une partie de sa famille à l'Assomption en 1767 où son fils Jean Daniel (V) a été baptisé à l'âge de 6 ans.

V Jean-Daniel Dugas et Marie-Louise Vaillant
mariés à l'Assomption en 1782; Jean-Daniel est celui mentionné à la page 53.

IV Daniel Dugas et Josephte Vézina
mariés à Saint-Esprit en 1822

- III Abraham Dugas et Arménie Riopel
mariés à l'Épiphanie en 1858
- II Aimé Dugas et Aglaure Bégnoche
mariés à Upton en 1915
- I Louis Dugas et Lucienne Gagnon
mariés à Verdun en 1951; Louis est l'auteur de cette thèse.

Extrait 2

- | | | | |
|-----|--|-----|---|
| 1.0 | Abraham Dugas (IX)
Marguerite Louise Doucet, 1647 | 2.1 | Marie |
| | | 2.2 | Claude
a) Françoise Bourgeois, 1673
b) Marguerite Bourg, 1696 |
| | | 2.3 | Anne |
| | | 2.4 | Martin (VIII)
Marguerite Petitpas, 1676 |
| | | 2.5 | Marguerite |
| | | 2.6 | Abraham
Jeanne Guilbaut, 1686 |
| | | 2.7 | Madeleine |
| | | 2.8 | Marie |

Extrait 3

- | | | | |
|-----|--|------|---|
| 2.2 | Claude Dugas
a) Françoise Bourgeois, 1673 | 3.6 | Marguerite
Jean Melanson, 1701 mentionnée à la
page 8 et à l'Annexe B |
| | b) Marguerite Bourg, 1696 | 3.17 | Louis
Marie-Josephe Girouard, 1734 |

Extrait 4

- | | | | |
|------|---|------|---|
| 3.17 | Louis Dugas
Marie-Josephe Girouard, 1734 | 4.13 | Joseph
Marie-Josephe Robichaud, 1764
mentionné à la page 39 |
|------|---|------|---|

ANNEXE B

SIGNATURE DES CONTRATS ET DES ACTES DE MARIAGE

Le notaire Jean Chrisostome Loppinot est le seul qui ait pratiqué à Port Royal et dont quelques minutes aient été conservées sur le microfilm F.535 des Archives Nationales du Canada; on y trouve seize contrats de mariage où l'on peut voir qui a signé ou non :

Date	Époux	Signé	Épouse	Signé
29 mai 1700	Jean Dupuis	oui	Anne Richard	non
8 août 1700	Olivier Daigre	oui	Jeanne Blanchard	non
11 janvier 1701	Jean Melanson	oui	Marguerite Dugas ¹	non
5 octobre 1701	Abraham Landry	oui	Marie Guillebaud	oui
11 octobre 1701	Antoine Balon Deffairin	oui	Renée Bertrand	oui
9 juin 1703	Charles Robicheau	non	Marie Bourg	oui
18 novembre 1703	Jacques David dit Pontif	oui	Jeanne Latour	oui
25 novembre 1703	Pierre Chebanet	non	Jeanne Comeau	non
3 novembre 1704	Jacques Girouard	non	Anne Petitpas	non
7 août 1705	François Crepeau	oui	Marie Mius	oui
12 octobre 1705	Étienne Martin	non	Marie Comeau	non
9 novembre 1705	Ambroise Melanson	oui	Françoise Bourg	non
26 mars 1707	Pierre Pouget	non	Françoise Moïse	non
15 mai 1707	Jean Defonds	oui	Anne LeBorgne deBelle-Isle	non
20 octobre 1708	Charles Landry	oui	Catherine Brossard	non
10 janvier 1709	Pierre Brossard	non	Marguerite Bourg	non

Note¹ : Marguerite Dugas est mentionnée à la page 8 et identifiée sous le numéro 3.6 à l'Annexe A.

Pour ces seize contrats, dix époux et cinq épouses ont signé. Sur le microfilm C-1870 aux Archives Nationales du Canada on trouve des registres de Port Royal qui ont été conservés pour la période 1702-1755. Seulement dix actes de mariage y correspondent aux contrats chez le notaire Loppinot; voici les signatures à ces actes :

Date	Époux	Signé	Épouse	Signé
18 juin 1703	Charles Robicheau	non	Marie Bourg	oui
11 novembre 1703	Jacques David dit Pontif	oui	Jeanne Latour	non
3 novembre 1704	Jacques Girouard	non	Anne Petitpas	non
9 septembre 1705	François Crepeau	oui	Marie Mius	oui
13 octobre 1705	Étienne Martin	non	Marie Comeau	non
20 novembre 1705	Ambroise Melanson	oui	Françoise Bourg	non
28 mars 1707	Pierre Pouget	non	Françoise Moïse	non
16 mai 1707	Jean Defonds	oui	Anne LeBorgne de Belle-Isle	non
27 octobre 1708	Charles Landry	oui	Catherine Brossard	non
14 janvier 1709	Pierre Brossard	non	Marguerite Bourg	non

Les nombres sont trop faibles pour établir un rapport statistique; il faut cependant noter la similarité des signatures aux contrats comme aux actes de mariage où il y a une seule exception, celle de Jeanne Latour, de la famille des Latour de Saint-Étienne; elle a signé son contrat de mariage et non son acte de mariage où son nom est bien indiqué dans l'acte lui-même mais où ni son nom ni aucune marque d'elle n'apparaît au bas de l'acte. Sauf cette unique exception, les mêmes signatures chez le notaire et à l'église contredisent étrangement « les insurmontables timidités des comparants » rapportées par L. Groulx à la page 12.

ANNEXE C
PATRONYMES ACADIENS

Relevés dans les recensements nominatifs de 1671, 1678, 1686, 1693, 1698, 1701 et 1714; seule l'orthographe la plus usuelle a été retenue. Plusieurs patronymes appartenant à des femmes et ils sont disparus très tôt alors que des patronymes que l'on trouve immédiatement après la Déportation n'apparaissent pas dans cette liste.

Allain	Bertrand
Allard	Bideau
Amirau	Bisson
Aprendestigue (d')	Blanchard
Arosteguy	Blondin
Arsenault	Blou
Aubin	Bodart
Aucoin	Boisseau
	Bonappétit
Babin	Bonnevie
Babineau	Boucher
Bayols	Boudrot
Baissel	Bourg
Baguette	Bourgeois
Barillot	Boutin
Barnabé	Boutteau
Barrault	Boye
Bastarache	Breau
Baugé	Brelé
Baurel	Briar
Beau	Brode
Beaumont	Brossard
Beaupré (de)	Brosseau
Bellineau	Brun
Belliveau	Bugaret
Benoist	Bugeau
Beraud	Buot
Bergeras	
Bernard	Cadet
Berriot	Calvé

Canol	Deslauriers
Carré	Desorcis
Cathary	Deveau
Celestin	Dismolons
Champagne	Donat
Chatillon	Douairon
Chauvert	Doucet
Chebrat	Dubois
Chenes	Dubreuil
Chessy	Dugas
Chiasson	Dumont
Chaussegros	Dupeux
Clémenceau	Dupuis
Clignancourt (de)	
Cochu	Elie
Cochard	Emmanuel
Collison	Enaud
Colloron	Entremont (Mius d')
Comeau	
Cormier	Fardel
Corne	Forest
Corporon	Foucaux
Coste	
Cottard	Garant
Courpan (de)	Garson
	Garault
Daigle	Gaudet
Dambouc	Gautreau
Damour/D'Amours	Gauthier
Darrois	Gendry
Dauphine	Gentil
David	German
DeBelisles	Giasson
Debuy	Girard
DeForest	Girouard
DeFreneuse	Godin
Demarais	Gougeon
Demoillon	Gourdeaux
Denau	Gousille
Denis (de Fronsac)	Granger
DePlaine	Gravois
Derayé	Guérin
Demier	Guillaume
Deschoffour	Guillebeau

Guitard	Larché
Guyon	LaRivière
	LaRoche
Haché	LaRosette
Hamon	LaTibaude
Hébert	Latour (de St-Étienne)
Henry	Laucoin
Héon	Lavallée
Herpin	LaVerdure
Houet	Lavergne
Hugon	Lavoie
	LeBasque
Imbert	LeBlanc
	Leblond
Jarousselle	LeBorgne
Jassemin	LeBreton
Jean	LeCitardy
Joffreau	Lefranc
	Lefebvre
Kessy	LeGascon
	Léger
Labarre	Lejeune
Labathe	LeJuge
LaBaume	LeMarquis
LaBauve (de)	LeNeuf (de la Vallière)
Labaye	LePrince
LaBoue (de)	Leroy
LaBoulais (de)	LeSablier
La Feubine	L'Espérance
Lafont	Lespine
LaForge	Lessoille
Lagassé	LeVanier
Lalande	Levrin
Lambelot	Levron
Lambert	Lionnais
LaMontagne	Longuépée
Lamotte	Lord
Landry	Luron
Langlois	
Lanoué	Maillard
LaPerrière	Maillet
LaPierre	Maisonnat
Lapince	Manceau
Laprence	Margery

Marie	Pitre
Martel	Poirier
Martignon	Poitevin
Martin	Poitier
Mason	Potet
Mathieu	Prejean
Melanson	Pretunice
Mercier	Prince
Michel	Provençal
Migneau	Provost
Mirande	Prudhomme
Mire	
Mius (de Plemarch / de Pobombcou)	Quessy
Morin	Quinoy
Mouton	
Moyse	Raimond
	Raquin
Nantais	Renaud
Naquin	Richard
Nicolas	Rimbeau
Nuirat	Rivet
	Rivière
Olivier	Robicheau
Orillon	Robin
Oudry	Roger
Oxihnoroudh	Roussilière
	Roy
Paris	
Parisien	St-Aubin (de)
Pascalin	St-Castin (de)
Paulet	St-Étienne (de)
Pellerin	St-Louis
Pelletret	St-Michel
Peltrin	St-Scene
Perine	Salé
Perthuis	Samson
Peselet	Sauvage
Peter	Savoye
Petit	Sendou
Petitot	Simon
Petitpas	Sire
Pias	Saulnier
Pincelet	Surette
Pinet	Surot

Tendon
Terriau
Thibeault
Thibodeau
Tourangeau
Toussaint
Trahan
Trielle

Usez

Veco
Vesin
Vie
Vigneau
Vilatte
Vincent
Voyer
Vrez

ANNEXE D

ACADIENS À L'ASSOMPTION

L'aperçu historique pour la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan au chapitre 2 a montré que les Acadiens ont été reçus par le curé Jacques Degeay de l'Assomption qui les a d'abord secourus et plus tard dirigés vers le site de la future paroisse de Saint-Jacques où ils s'établirent. M. Perreault a dressé la liste des Acadiens qui sont venus à l'Assomption;¹ elle est reproduite ici au complet et on y retrouve Claude Dugas (VI), l'ancêtre de l'auteur :

I. De 1759 à 1766 :

Denis Petiteau/Sincenne	Marguerite Martin
Pierre Girouard	Elisabeth Comeau
Pierre Doucet	Simon Savoie
Jacques Doucet	Pierre Forest
Joseph Girouard	Jean Arseneau
Pierre Martin/Barnabé	Amant Cyr
François Poirier	Pierre Landry
Jean Poirier	

II. En 1766, en provenance de Boston et Canaticotte :

Jean-Baptiste Landry	Charles Hébert
Germain Landry	Armand Landry
Joseph Leblanc	Paul Landry
Paul Breau	François Landry
Guillaume Bourgeois	Jean-Baptiste Landry
François Leblanc	Jean Guidry/Labine
Armand Dupuis	François Landry

III. Après 1766 :

Paul Landry	Germain Dupuis
Louis Fontaine	Jean-Baptiste Dupuis/Acadien
Joseph Dugas	Louis Amireau
Claude Dugas (VI)	Louis Lord
François Forest	Jean-Baptiste Lord
Alexandre Hébert	Jean-Baptiste Richard
Thomas Janson	Jean Landry/Acadien
Pierre Amireau	Paul Leblanc
Pierre Amireau Le Rouge	Basile Leblanc
François Amireau	Armand Leblanc
Joseph Bourque	

1 Perreault, M., La Paroisse de l'Assomption, Répertoire des Baptêmes, Vol. I 1724-1800, Ottawa, Le Centre de Généalogie S.C., 1981, Appendice B.

ANNEXE E

EUROPÉENS MARIÉS À PORT ROYAL

Afin que les mariages d'Européens¹ célébrés à Port Royal n'influencent indûment les données acadiennes, ils ont été identifiés afin de les enlever des statistiques de cet endroit; des quarante-quatre mariages d'Européens, vingt-neuf hommes et onze femmes avaient signé :

Année	Hommes	Sign.	Femmes	Signature
1702	E. Gentil	oui	C. Martin	non
	L. Lachaume	oui	M. Friguel	non
	L. de St-Antoine	oui	M. Melanson	oui
1703	P. Chanteau	oui	E. Vanier	non
	J. Pontif	oui	J. De St-Étienne	non
	J. Garseau	non	M. Levron	non
1704	C. Orillon	oui	M. Bastarache	non
	C. Caliviet	oui	M. Maisonnat	oui
1705	F. Dupont	oui	M. Mius	oui
	F. Vilatte	oui	M. de St-Étienne	oui
	C. Crépeau	oui	M. Mius	oui
1706	T. Jacob	oui	A. Melanson	oui
	L. Marchand	non	M. Gaudin	non
	J. Clémenceau	non	A. Roye	non
	G. Moulaison	non	M. Auboïs	non
	F. Tebrot	non	M. Douairon	non
1707	Part...	non	J. Dugast	non
	F. Langlois	oui	M. Comeau	non
	P. Pouget	non	F. Moyes	non
	J. de Font	oui	A. Leborgne	non
1708	J.F. de Chaniteau	oui	M. Mius	non
	J. Turpin	non	C. Bourg	oui
	P. Leblanc	non	M. Griel	non
1709	P. Suret	non	J. Pellerin	non
	J. Dupont	oui	J. de Pobomcoup	oui
	P. de Morpain	oui	M.J. Damours	oui
	J. Horton	oui	M. Guy	non

1710	N. Pugnant	oui	M. Brunet	non
	J.B. Soullard	oui	F. Comeau	non
	M. Dupont	oui	A. Desgoutine	oui
	E. Sicot	oui	M. Hureau	non
	M. De Brousses	non	A. Pretieux	non
	F. Leclair	non	M. Corporon	non
1711	J. Mouton	oui	M. Girouard	non
1712	Y. Maucair	oui	I. Levron	non
	N. Leprince	oui	M. Poitevin	non
1713	J. Duon	oui	A. Hébert	non
1714	J. LeBer	non	J. Brau	non
1715	J.N. Gauthier	oui	M. Allain	oui
	N. Lavigne	oui	M. Doucet	non
1731	F. Brovalet	oui	A. Mius	non
1733	P. Després	non	M.J. Goupille	non
1740	O. You	non	A. Michel	non
1744	D. Long	oui	M. Furet	non

Note¹ : Les actes de mariage du régime français citent les paroisses de résidence des époux, ce qui permet d'identifier les Européens par leurs paroisses : ainsi E. Gentil était résident de Saint-Nazaire en Saintonge.

ANNEXE F

EUROPÉENS MARIÉS À GRAND PRÉ

Pour les mêmes fins qu'à Port Royal, les mariages d'Européens à Grand Pré ont été identifiés; de ces quatorze mariages, six hommes et une femme avaient signé :

Année	Hommes	Signé	Femmes	Signé
1711	F. Boisseau	non	M.A. Sonier	non
1712	L. Sire	non	M.J. Michel	non
1714	P. Toussaint	non	M. Rivet	non
1715	J. Mordant	non	M. Hébert	non
1716	J. Dingle	oui	M.J. Landry	non
1717	T. Sauvage	oui	A. Lapierre	non
1718	P. Foret	oui	M. Babin	non
	L. Arneaud	non	M. Lapierre	non
1726	M. Poupart	oui	C. Veriet	non
	R. Grisé	oui	J. Comeau	non
1729	J. Helys	non	M. Lalande	non
1734	P. Boisseau	non	M. Terriot	oui
1737	J. Cousin	oui	J. Guedery	non
1741	M. Daniel	non	F. Commo	non

ANNEXE G

LES REGISTRES DE BEAUBASSIN

Les « registres des Baptêmes et Mariages de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption de Beaubassin en Acadie » ont été examinés sur le microfilm C-1207 aux Archives Nationales du Canada; ils sont incomplets car il manque les années 1716 et 1717, 1724 à 1731 et 1735 à 1739 pour la période couverte de 1712 à 1748.

Les parties du registre conservées peuvent être considérées en deux sections : la première va de 1712 à 1723 et elle a été signée par les missionnaires Pain, Vincent et de Breslay qui ont rédigé les actes de mariage suivant la façon habituelle du régime français; cette partie contient très peu de mariages, soit de un à sept par année pour un total de trente-huit; de ces actes, aucun n'a été signé par une femme et onze ont été signés par des hommes dont quatre européens. Il y avait donc sept Acadiens qui ont signé, soit 20.6 % s'il est acceptable de calculer un pourcentage dans ces conditions.

La seconde partie va de 1732 à 1748 avec les trous déjà mentionnés; les actes ont été rédigés avec moins de soin par les missionnaires Lelache, Saint-Poncy, Laboret, Germain et Lacorne qui n'ont pas mentionné la publication des bans, les cas de consanguinité fréquents chez les Acadiens; les parents des époux n'ont pas été du tout ou pas bien indiqués, bref les formules n'ont plus été respectées. Durant cette période seule une femme a signé et treize hommes dont cinq Européens; ces huit Acadiens qui ont signé et la femme représentent pour cent cinquante huit mariages 5.1 % et 0.6 %.

Il serait imprudent de tracer des courbes basées sur si peu de données alors que celles de Port Royal et de Grand Pré reposent sur de bien meilleures statistiques. On peut cependant garder en mémoire les ordres de grandeur de ces pourcentages pour les hommes, soit 20.6 % pour la période après la conquête 1712 à 1723 et 5.1 % plus tard soit 1732 à 1748 : la tendance suit celles de Port Royal et de Grand Pré avec un pourcentage élevé après la conquête qui diminue beaucoup à l'approche de la Déportation.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	II
DÉDICACE	III
REMERCIEMENTS	IV
INTRODUCTION	VI
BIBLIOGRAPHIE	X
0.1 Sources primaires	X
0.2 Sources secondaires - alphabétisation	XI
• thèses	XI
• livres	XII
• articles	XIII
0.3 Sources secondaires - histoire	XV
• livres	XV
• articles	XX
• journaux	XXI
CHAPITRE 1 : ALPHABÉTISATION	1
1.1 Définitions et sources	2
1.2 Étude de l'alphabétisation	4
1.3 Méthodes de mesure	7
1.4 La méthode Maggiolo	9
1.5 Critique	12
CHAPITRE 2 : APERÇU HISTORIQUE	18
2.1 L'Acadie avant la Déportation en 1755	19
2.2 Le Québec 1608-1850	29
2.3 Les Acadiens aux Maritimes 1767-1850	38
2.4 Les Acadiens au Québec 1767-1850	49
CHAPITRE 3 : MESURE DE L'ALPHABÉTISATION	64
3.1 Les Acadiens de Port Royal et de Grand Pré	67
3.2 Les Acadiens aux Maritimes	77
3.3 Les Acadiens au Québec	85
3.4 Les Québécois chez eux	92

	141
CHAPITRE 4 : COMPARAISONS	102
4.1 Acadiens versus Québécois	105
4.2 Acadiens versus Français, Anglais et Américaines	109
4.3 Les causes	114
CHAPITRE 5 : CONCLUSION	119
LISTE D'ANNEXES	142
LISTE DE CARTES	142
LISTE DE GRAPHIQUES	143
LISTE DE TABLEAUX	144

LISTE D'ANNEXES

ANNEXE A : Extraits de la généalogie des Dugas	123
ANNEXE B : Signature des contrats et des actes de mariage	125
ANNEXE C : Patronymes acadiens	127
ANNEXE D : Acadiens à l'Assomption	132
ANNEXE E : Européens mariés à Port Royal	134
ANNEXE F : Européens mariés à Grand Pré	136
ANNEXE G : Les registres de Beaubassin	137

LISTE DE CARTES

CARTE 1 : Acadie avant 1713	21
CARTE 2 : Acadie 1713 à 1755	25
CARTE 3 : Les Acadiens aux Maritimes 1767-1850	40
CARTE 4 : Les Acadiens au Québec après 1767	50

LISTE DE GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1 :	<u>Port Royal</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage pour toute la population.	65
GRAPHIQUE 2 :	<u>Port Royal</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage pour les Acadiens seuls.	68
GRAPHIQUE 3 :	<u>Grand Pré</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage pour toute la population.	71
GRAPHIQUE 4 :	<u>Grand Pré</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage pour les Acadiens seuls.	74
GRAPHIQUE 5 :	<u>Pubnico</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage, calculé aux cinq ans.	79
GRAPHIQUE 6 :	<u>Pubnico</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage, calculé aux dix ans.	81
GRAPHIQUE 7 :	<u>Saint-Jacques</u> , pourcentage de signatures aux actes de mariage, pour toute la population	87
GRAPHIQUE 8 :	<u>L'Acadie</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population	90
GRAPHIQUE 9 :	<u>Saint-Sulpice</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population	93
GRAPHIQUE 10 :	<u>Boucherville</u> , pourcentage des signatures aux actes de mariage, pour toute la population	97

LISTE DE TABLEAUX

TABLEAU 1 : Signatures au mariage des Acadiens avant la Déportation.	103
TABLEAU 2 : Signatures au mariage des Acadiens après la Déportation.	103
TABLEAU 3 : Signatures au mariage des Québécois relevées pour cette étude.	106
TABLEAU 4 : Signatures au mariage des Québécois relevées par A. Greer.	106
TABLEAU 5 : Signatures au mariage des Français.	111
TABLEAU 6 : Alphabétisation en France, en Angleterre et aux États-Unis (en pourcentages)	113